ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1884

REVUE DES EAUX ET FORÊTS

Journal des intérêts forestiers, paraissant le 10 de chaque mois, par livraisons de 64 pages d'impression, grand in-8°, avec les gravures nécessaires à l'intelligence du texte. Prix : par an, 15 francs.

Bureau d'abonnement, rue Fontaine-au-Roi, 13, à Paris.

RÉPERTOIRE

DE

LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE FORESTIÈRES

Recueil périodique et critique des lois, décrets, décisions du Conseil d'État, instructions administratives, arrêts de la Cour de cassation et des Cours d'appel, en matière de bois et forêts, chasse et pêche.

Années 1862 à 1869, par M. Charles Deville, avocat. Quatre volumes grand in-8°.

Années 1870 à 1873, par M. J. Bezou, avocat. Un volume grand in-8°.

Années 1874 à 1883, par E. Meaume. Cinq volumes grand in-8°.

Prix : 8 fr. 50 chaque volume, au bureau de la *Revue des Eaux et Forêts*.

Ce recueil fait suite au *Bulletin administratif et judiciaire des Annales forestières*, qui a cessé de paraître.

Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1884

CONTENANT LE TABLEAU COMPLET

AU 1er AVRIL 1884

Du personnel de l'Administration des forêts,
du service forestier de l'Algérie,
la liste des promotions de l'École forestière,
le budget de l'Administration des forêts,
et de nombreux documents statistiques

23e année

Prime exclusivement réservée aux abonnés de la *Revue des Eaux et Forêts.*

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES EAUX ET FORÊTS
Rue Fontaine-au-Roi, no 13

1884


JUIN
MAI

1884 JANV.			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
Les j. cr. de 1 h. 3 m.			Les j. cr. de 1 h. 34 m.			Les j. cr. de 1 h. 48 m.			Les j. cr. de 1 h. 38 m.			Les j. cr. de 1 h. 15 m.			Les j. cr. de 13 m.		
1	M	CIRCONCISION	1	V	se Eudoxie	1	S	s. Aubin	1	M	s. Hugues	1	J	s. Jacques	1	D	PENTECOTE
2	M	s. Basile	2	S	PURIFICATION	2	D	*QUADRAG.*	2	M	s. Fr. de P. PQ	2	V	s. Athanase PQ	2	L	s. Pothin
3	J	se Geneviève	3	D	s. Blaise	3	L	se Cunégonde	3	J	s. Richard	3	S	Inv. Ste Croix	3	M	se Clotilde
4	V	s. Rigobert	4	L	s. Gilbert PQ	4	M	s. Casimir PQ	4	V	s. Ambroise	4	D	se Antoinette	4	M	*IV Temps*
5	S	se Amélie PQ	5	M	se Agathe	5	M	*IV Temps*	5	S	s. Vinc. Fer.	5	L	C. s. Augustin	5	J	s. Boniface
6	D	EPIPHANIE	6	M	s. Amand	6	J	se Colette	6	D	RAMEAUX	6	M	s. Jean P.-L.	6	V	se Olympe
7	L	Noces	7	J	s. Romuald	7	V	s. Th. d'Acq.	7	L	s. Clotaire	7	M	s. Stanislas	7	S	s. Havenne
8	M	s. Lucien	8	V	s. Jean m.	8	S	s. Jean de D.	8	M	s. Eudèse	8	J	s. Désiré	8	D	TRINITÉ PL
9	M	s. Julien m.	9	S	se Apoline	9	D	REMINISCERE	9	M	se Marie	9	V	s. Grégoire	9	L	se Pélagie
10	J	s. Paul er.	10	D	*SEPTUAG.*	10	L	se Blanche	10	J	s. Fulbert PL	10	S	s. Antony PL	10	M	s. Landry
11	V	s. Hilaire	11	L	s. Adolphe PL	11	M	s. Euloge PL	11	V	s. Léon, p.	11	D	s. Mamert	11	M	s. Barnabé
12	S	s. Alfred PL	12	M	se Eulalie	12	M	s. Pol, év.	12	S	s. Jules	12	L	se Flavie	12	J	FÊTE-DIEU
13	D	B. de J.-C.	13	M	s. Lezin	13	J	se Euphrasie	13	D	PAQUES	13	M	s. Servais	13	V	s. A. de P.
14	L	s. Félix	14	J	s. Valentin	14	V	47 Martyrs	14	L	s. Tiburce	14	M	s. Pont	14	S	s. Rufin
15	M	s. Maur a.	15	V	s. Faustin	15	S	s. Zacharie	15	M	se Anastasie	15	J	s. Isidore	15	D	se Modeste
16	M	s. Marcel	16	S	se Julienne	16	D	OCULI	16	M	se Calliste	16	V	s. Honoré	16	L	s. Fargeau DQ
17	J	s. Antoine	17	D	*SEXAGES.*	17	L	se Gertrude	17	J	s. Anicet	17	S	s. Restitut	17	M	s. Avit.
18	V	Ch. s. Pierre	18	L	s. Sylvain	18	M	s. Alexandre	18	V	s. Parfait DQ	18	D	s. Venant DQ	18	M	se Marine
19	S	s. Sulpice	19	M	s. Gabin DQ	19	M	s. Joseph DQ	19	S	s. Albert	19	L	ROGATIONS	19	J	s. Gerv. s. P.
20	D	s. Sébast. DQ	20	M	s. Eucher	20	J	s. Joachim	20	D	QUASIMODO	20	M	s. Bernardin	20	V	s. Silvère
21	L	se Agnès	21	J	s. Pépin	21	V	s. Albert	21	L	s. Anselme	21	M	se Hospice	21	S	s. Leufroy
22	M	s. Vincent	22	V	se Isabelle	22	S	s. Eupape	22	M	se Opportune	22	J	ASCENSION	22	D	s. Paulin
23	M	s. Hildefons	23	S	s. Gérard	23	D	LÆTARE	23	M	s. Georges	23	V	s. Didier	23	L	s. Andry NL
24	J	s. Babylas	24	D	*QUINQUAG.*	24	L	s. Gabriel	24	J	s. Léger	24	S	se Angèle NL	24	M	Nativ. s. J.-B
25	V	C. s. Paul	25	L	s. Mathias	25	M	s. Irénée	25	V	s. Marc, év. NL	25	D	s. Urbain	25	M	s. Prosper
26	S	se Paule	26	M	*Mardi gras* NL	26	M	s. Emmanuel	26	S	s. Clet	26	L	s. Brix	26	J	s. Sauve
27	D	se Angèle	27	M	CENDRES	27	J	s. Lupert NL	27	D	s. Frédéric	27	M	s. Hildebert	27	V	s. Crescent
28	L	s. Charlem. NL	28	J	s. Romain	28	V	s. Gontran	28	L	s. Vital	28	M	s. Emile	28	S	se Louise
29	M	s. Franç. S.	29	V	s. Léon	29	S	s. Frisque	29	M	s. Robert	29	J	s. Maximin	29	D	ss. Pier. et P.
30	M	se Savine	N. d'Or 4 Ep. III. C. S. 17.			30	D	PASSION	30	M	s. Eutrope	30	V	s. Félix	30	L	C. s. Paul PQ
31	J	se Marcelle	Ind. Rom. 12. L. D. F. E.			31	L	se Balbine	Printemps 20 mars			31	S	se Pétronille PQ	Été 21 juin		

1884 JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE		
Les jours décr. de 57 m.			Les j. décr. de 1 h. 36 m.			Les j. décr. de 1 h. 43 m.		
1	M	se Eléonore	1	V	s. Léonce	1	L	s. Leu s. Gil.
2	M	Visit. N.-D.	2	S	s. Alphonse	2	M	s. Epide
3	J	s. Anatole	3	D	i. s. Etienne	3	M	s. Grégoire
4	V	se Berthe	4	L	s. Dominique	4	J	se Rosalie
5	S	se Zoé, m.	5	M	s. Cassien	5	V	s. Bertin PL
6	D	se Lucie	6	M	Tr. du T.-S. PL	6	S	se Reine
7	L	se Aubier	7	J	s. Albert	7	D	s. Cloud
8	M	se Virginie PL	8	V	s. Léonide	8	L	N. de N.-D.
9	M	s. Cyrille	9	S	s. Firme	9	M	s. Omer
10	J	se Félicité	10	D	s. Laurent	10	M	se Pulchérie
11	V	T. s. Benoît	11	L	se Suzanne	11	J	se Hyacinthe
12	S	s. Gualbert	12	M	se Claire	12	V	s. Raphaël DQ
13	D	s. Eugène	13	M	s. Hippolyte	13	S	s. Maurille
14	L	s. Bonavent.	14	J	s. Eusèbe DQ	14	D	Ex. se Croix
15	M	s. Henri DQ	15	V	ASSOMPTION	15	L	s. Eustache
16	M	s. Eustate	16	S	s. Roch	16	M	s. Corneille
17	J	s. Alexis	17	D	s. Mamer	17	M	*IV Temps*
18	V	s. Isidore	18	L	se Hélène	18	J	s. Jean Chr.
19	S	s. Vinc. de P.	19	M	s. Louis, év.	19	V	s. Janvier NL
20	D	se Marguer.	20	M	s. Bernard NL	20	S	s. Cyprien
21	L	s. Victor	21	J	se Jeanne	21	D	s. Mathieu
22	M	se Madel. NL	22	V	s. Symphor.	22	L	s. Maurice
23	M	s. Appolinaire	23	S	s. Sidoine	23	M	se Thècle
24	J	se Christ.	24	D	s. Barthél.	24	M	s. Andoche
25	V	s. Christophe	25	L	s. Louis, *roi*	25	J	s. Firmin
26	S	se Anne	26	M	s. Zéphir	26	V	se Justine
27	D	se Nathalie	27	M	s. Césaire	27	S	ss. Côme et D. PQ
28	L	s. Samson	28	J	s. Augustin PQ	28	D	s. Céran, *év.*
29	M	se Marthe PQ	29	V	D. s. Jean-B.	29	L	s. Michel
30	M	s. Guillaume	30	S	s. Fiacre	30	M	s. *Jérôme*
31	J	s. Germain	31	D	s. Raymond			Automne 22 septembre

OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
Les j. décr. de 1 h. 45 m.			Les j. décr. de 1 h. 18 m.			Les jours décr. de 14 m.		
1	M	s. Rémy	1	S	TOUSSAINT	1	L	s. Eloi
2	J	ss. Anges g.	2	D	*Trépassés*	2	M	se Aurélie PL
3	V	s. Gérard	3	L	s. Hubert PL	3	M	s. Claude
4	S	s. Fr. d'A. PL	4	M	s. Charles B.	4	J	se Barbe
5	D	s. Friolan	5	M	s. Lié	5	V	s. Sabas
6	L	s. Bruno	6	J	s. Léonard	6	S	s. Nicolas.
7	M	s. Serge	7	V	s. Ernest	7	D	s. Fare, é.
8	M	se Brigitte	8	S	stes Reliques	8	L	Conc. N.-D.
9	J	s. Denis	9	D	s. Mathurin DQ	9	M	se Léocadie DQ
10	V	s. Franç. B.	10	L	s. Juste	10	M	se Julie
11	S	s. Gomm. DQ	11	M	s. Martin	11	J	s. Daniel
12	D	s. Vilfrid	12	M	s. René	12	V	se Constance
13	L	s. Edouard	13	J	s. Brice	13	S	se Luce
14	M	s. Callixte P.	14	V	s. Vénérand	14	D	s. Nicaise
15	M	se Thérèse	15	S	se Eugénie	15	L	s. Théophile
16	J	s. Gal, *év.*	16	D	s. Edme	16	M	se Adelaïde
17	V	s. Florentin	17	L	s. Agnan NL	17	M	*IV Temps* NL
18	S	s. Luc, *év.*	18	M	s. Odon.	18	J	s. Gatien
19	D	s. Savin NL	19	M	se Elisabeth	19	V	s. Meuris
20	L	s. Caprais	20	J	s. Edmond	20	S	s. Grégoire
21	M	se Ursule	21	V	Prés. N.-D.	21	D	s. Thomas
22	M	s. Mellon	22	S	se Cécile	22	L	s. Honorat
23	J	s. Hilarion	23	D	s. Clément	23	M	se Victoire
24	V	s. Magloire	24	L	se Flore	24	M	se Delphine
25	S	s. Crépin	25	M	se Catherine PQ	25	J	NOEL PQ
26	D	s. Rustique	26	M	s. Lin, *p.*	26	V	s. Etienne
27	L	s. Simon PQ	27	J	s. Séverin	27	S	s. Jean, *év.*
28	M	s. Alfred	28	V	s. Conrad	28	D	ss. Innocents
29	M	s. Valentin	29	S	s. Saturnin	29	L	s. David
30	J	s. Lucain	30	D	AVENT	30	M	s. Sabin
31	V	s. Quentin			Hiver 21 décembre	31	M	s. Sylvestre

MÉMENTO DES AGENTS FORESTIERS

ÉTATS ET TRAVAUX PÉRIODIQUES

JANVIER.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, § 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435 et 85, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Rapport sur les agents en disponibilité, à adresser à l'administration dans le courant de janvier. (Circ. 40.)

Etat indiquant le traitement annuel et trimestriel des préposés communaux et d'établissements publics, à fournir aux préfets le 1er janvier de chaque année. (Circ. 21, form. I, 19.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants du recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 188, form. I, 34 et 35.)

Etat nominatif des officiers, sous-officiers, etc., de chaque compagnie ou section de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration au commencement de chaque semestre. (Lettre autogr. du 14 août 1883.)

Propositions de nomination aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 oct. 1881 et lettre autogr. du 14 août 1883.)

Compte annuel de gestion portant inventaire au 31 décembre du matériel mis à la disposition des compagnies de chasseurs forestiers à adresser aux sous-intendants avant le 15. (Lettre autogr. du 18 janvier 1880. N° 94.)

Etat semestriel des préposés dont les effets doivent être remplacés, à fournir à l'administration le 1er janvier. (Arr. min. du 28 octobre 1875, art. 5, circ. 189, form. I, 27.)

Etat par département du montant des retenues opérées pendant l'année précédente, à fournir au 31 janvier (entretien de l'habillement). (Arr. min. du 28 octobre 1875, art. 8 et 23, circ. 189 et 237.)

Modifications de l'effectif des hommes faisant usage du tabac de cantine, à fournir à la fin de chaque mois au directeur des contributions indirectes. (Circ. 203.)

Situation au dernier jour du mois des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre dans les premiers jours du mois. (Règl. du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. du 21 juin 1846.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Etats récapitulatifs des produits accessoires domaniaux et communaux, à fournir à l'administration avant le 31 janvier. (Circ. 210, form. V, 11 et 12.)

Etats (au nombre de 4) faisant connaître les changements survenus dans l'affectation des immeubles domaniaux, à fournir à l'administration avant le 1er février. (Circ. 157.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon est autorisé, à transmettre à l'administration avec les procès-verbaux à la fin de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Situation des instances en matière domaniale, à trans-

mettre à l'administration à la fin de chaque semestre. (Circ. 12.)

Etat numérique de l'effectif des compagnies et sections de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration à la fin de chaque semestre. (Lettre autogr. du 5 octobre 1883.)

Etat des travaux effectués par les concessionnaires de menus produits dans les forêts domaniales, à fournir à l'administration au commencement de l'année. (Circ. 22, § 325, form. III, 8.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Envoi à l'administration du calepin spécial à chaque périmètre de reboisement avec plan à l'appui, à la fin de chaque année. (Circ. 194, § 85.)

Annonces de toutes les adjudications de quelque importance, qui doivent être faites du 15 février au 15 mars suivant, à envoyer par le conservateur à l'administration (4e service) à la fin de janvier. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Rapport indiquant les travaux exécutés pendant le semestre précédent et ceux à exécuter pendant le semestre suivant par les agents des travaux d'art, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (C. 604 et lettre du 26 janvier 1861.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. autogr. du 20 mai 1880. No 39.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis*, lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des rétributions dues aux préposés pour citations et significations, à fournir à l'administration à la fin de chaque année. (Circ. 405, form. XI, 4.)

Etat des frais de correspondance avec quittances, à fournir à l'administration à la fin de chaque semestre. (Circ. 100, form. XI, 24.)

Etat des frais de poursuites avancés par les percepteurs et trésoriers-payeurs généraux, et mémoires des indemnités dues aux greffiers et aux huissiers. (Circ. 514, form. XI, 1, 2, 3.)

Etats de frais de tournées ordinaires, intérims, missions, etc., à transmettre en double à l'administration, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 310, form. XI, 42.)

Etat des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires du service des forêts, légionnaires ou décorés de la médaille militaire, décédés dans le cours du semestre précédent, à fournir par les inspecteurs aux conservateurs et par ceux-ci à l'administration dans les premiers jours de janvier. (Note du 13 août 1879.)

Etat des traitements communaux à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1; circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger pendant le mois précédent, à transmettre dans les premiers jours de chaque mois par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux. (Circ. 149, annexe § 11, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la caisse des retraites de la vieillesse, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux, à la fin de chaque semestre. (Circ. 4 et 23, form. XIII, 2.)

Etat trimestriel de la situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir avant le 8 janvier. (Circ. 822, form. III, 16.)

Etat général du produit des ventes domaniales, à

fournir à l'administration avant le 21 janvier. (Circ. 842 et 80, form. IV, 30.)

Etat récapitulatif des transactions consenties dans l'année, à fournir à l'administration au mois de janvier. (Circ. 814, form. VI, 26.)

Etat récapitulatif du nombre de procès-verbaux dressés pendant l'année, à transmettre à l'administration à la fin de janvier. (Circ. 814, form. VI, 27.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par le conservateur au trésorier-payeur général, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 149 et ann. § 6, form. VI, 14.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés à fournir le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. I, 16.)

Procès-verbaux de reconnaissance des cantons défensables, à fournir au conservateur avant le 1er février. (Ord., art. 119 ; circ. 584, form. IX, 1.)

Etat récapitulatif des produits forestiers encaissés par les receveurs des domaines. (Circ. 210, form. IV, 30; V, 11.)

Relevé par forêt des concessions de menus produits à charge de journées de travail dans les forêts domaniales à adresser au conservateur. (Circ. 22, form. V, 21.)

Etat des procès-verbaux, jugements et appels, à fournir par l'inspecteur au conservateur, pour rester dans ses bureaux, dans le courant de janvier. (Circ. 465 et 584.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Vérification de la comptabilité des régisseurs de travaux de reboisement ou de gazonnement, dans le courant de chaque trimestre. (Circ. 194, § 73.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Etats des insolvables, à reviser par les chefs de cantonnement de concert avec les percepteurs dans le mois de janvier. (Circ. 149 et ann. § 6, form. VI, 13.)

Envoi à la fin de chaque mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres.—Renvoi, après vérification, des procès-verbaux d'arpentage, avec un rapport détaillé, avant le 15 janvier. (Circ. autogr., 67.)

Agents de tous grades.—Les travaux doivent être exécutés dans le courant de l'exercice pour lequel la dépense a été autorisée. Tous les faits entraînant une dépense doivent être accomplis dans le courant de l'exercice auquel la dépense est rapportée. Toutefois les travaux qui, par suite de force majeure constatée, n'auraient pu être terminés avant le 31 décembre, pourront être continués jusqu'au 31 janvier sans cesser d'appartenir à l'exercice échu. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 10 et 11.)

Remise aux agents des devis des usagers avant le 1er février. (Ord., art. 123; circ. 530.)

Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à fournir dans les dix premiers jours de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. III, 10.)

FÉVRIER.

Conservateurs.— Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Demande de crédits pour l'entretien des selles et harnachement des officiers de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration avant le 1er mars (note du 21 février 1881.)

Bulletin des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Modifications de l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir à la fin de chaque mois au directeur des contributions indirectes. (Circ. 203.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1860, art. 176.)

Annonces de toutes les adjudications de quelque importance, qui doivent être faites du 15 mars au 15 avril suivant, à envoyer par le conservateur à l'administration (4e service) à la fin de février. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etats A et B de situation des travaux de reboisement obligatoires à envoyer à l'administration pour le 1er mars. (Circ. 194.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. No 39.)

Propositions de subventions pour reboisements facultatifs à faire au printemps, à produire avant le 1er mars.

Conservateurs et inspecteurs.— Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger pendant le mois précédent, à transmettre dans les premiers jours de chaque mois par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux. (Circ. 149, ann. § 11, form. VI, 22 *bis*.)

Bordereaux et certificats de réception de bois de marine, à transmettre à l'administration avant le 1er mars de l'année qui suit l'exploitation. (Circ. 128, form. IV, 58.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. I, 16.)

Notification aux communes usagères des cantons défensables et du nombre de bestiaux admis au pâturage, avant le 1er mars. (C. F., art. 69; circ. 565, form. IX, 1.)

Envoi, à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement.—Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Envoi à la fin de chaque mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec proposition de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

MARS.

Conservateurs.—Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec l'état des traitements. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat des secours annuels aux veuves et orphelins d'agents et préposés, à fournir à l'administration dans la première quinzaine de mars. (Circ. 10 et 70, form. I, 21.)

Certificats de réception des bois par l'ingénieur de la marine, à transmettre à l'administration au plus tard le 1er mars de l'année qui suit la livraison. (Circ. 128, form. IV, 58.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 35 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin du mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Relevé trimestriel des transports effectués par les chemins de fer, à fournir à l'administration à la fin du mois de mars. (Circ. 67, form. XI, 31.)

Annonces des adjudications de quelque importance, qui devront être faites du 15 avril au 15 mai, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de mars. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 10 mai 1880. N° 39.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etats F et F' de situation des travaux facultatifs de reboisement et de gazonnement dans les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, à transmettre à l'administration avant le 31 mars. (Circ. 147, form. XIV, 20 et 21.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etats d'assiette des coupes domaniales et communales, à fournir à l'administration avec les propositions de coupes par économie, à la fin du mois de mars. (Circ. 834, form. IV, 1 et 2.)

Compte à rendre à l'administration des résultats des délivrances de cartes pour le ramassage du bois mort dans le courant de mars. (Déc. du 19 septembre 1863.)

Demandes d'admission aux établissements d'eaux thermales, à transmettre à l'administration avant le 10 mars pour les deux premières saisons de tous les établissements, excepté Bourbonne. (Circ. 152.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, annexe, form. VI, 22 *bis*.)

Compte de gestion annuel des chefs de service du reboisement, à fournir à l'administration avant le 31 mars avec les observations du conservateur. (Circ. 194, ann. § 88, form. XII, 14.)

Inspecteurs. — Compte de gestion, à adresser au conservateur au 1er mars. (Circ. 5, form. XII, 14.)

Procès-verbaux de reconnaissance d'arbres de ma-

rine, après abatage, à transmettre au conservateur pour être arrêtés. (Circ. 7 et 128, form. IV, 57.)

Revue d'habillement et d'équipement des préposés et compte à rendre par l'inspecteur au conservateur dans le courant du mois de mars. (Circ. 590.)

Certificat de service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Bordereau des pièces en grume délivrées pour les constructions navales, à transmettre à l'ingénieur de la marine à la fin de mars. (Circ. 128, form. IV, 58.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer, pour travail fait dans le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

AVRIL.

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux d'aménagement et de délimitation, à fournir au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64, § 89, form. II, 3.)

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec l'état des traitements. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à la fin de chaque trimestre.

Etat de situation de la dépense pour travaux d'amélioration à fournir à l'administration avant le 8. (Circ. 322, 22 et 296, form. III, 16.

Etat détaillé pour chaque fonds, des dépenses autorisées et réglées sur les crédits collectifs, à fournir à l'administration le 1er avril. (Circ. 244, § 13.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin du mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nominations aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 octobre 1881 et lettre autogr. du 14 août 1883.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au di-

[illegible] des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance qui devront être faites du 15 mai au 15 juin, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'avril. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Demandes de cartes de l'état-major pour le service des agents, à transmettre à l'administration le 1er avril. (Circ. 143.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etats de situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir avant le 8 avril à l'administration. (Circ. 822, form. III, 16.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 676 *bis*, lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets, à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1, circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat des améliorations exécutées dans les bois communaux, à transmettre à l'administration à la fin du mois d'avril. (Circ. 61, form. III, 12.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon est proposé, à transmettre à l'administration avec les pro-

cès-verbaux à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, annexe, form. VI, 22 *bis*.)

Etats de frais de tournées ordinaires, intérims, missions, etc., à transmettre en double à l'administration à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 310, form. XI, 42.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

L'abatage des coupes de l'exercice précédent et la vidange des coupes de l'exercice antérieur doivent être terminés avant le 15 avril. (Cahier des charges.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194, ann. § 73.)

Etat de vérification des devis des usagers, à adresser aux conservateurs avant le 1er mai. (Circ. 530, form. IX, 8.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à établir à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 565, 22, form. III, 10.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits à charge de prestation, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3),

avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

MAI.

Conservateurs.— Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'Administration le 25 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etats généraux des délivrances à faire aux usagers et pièces à l'appui, à adresser à l'administration avant le 1er juin. (Circ. 530, form. IX, 6 et 9.)

Le conservateur commence sa tournée et doit la terminer avant le 15 septembre. (Circ. 630 *ter*.)

Compte de gestion du conservateur et des chefs de service, à envoyer à l'administration avant le 15 mai. (Circ. 5, form. XII, 7 et 14.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 237, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 juin au 15 juillet, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de mai. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Fixation des jours pour les ventes des coupes de bois sur pied. (Circ. n° 20, art. 2.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'admininistration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880, N° 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Demandes d'admission aux établissements d'eaux thermales, à transmettre à l'Administration avant le 10 mai, pour les dernières saisons de tous les établissements. (Circ. 152.)

Projets de clauses spéciales des adjudications des coupes, à adresser au conservateur le 1er mai et à soumettre à l'approbation de la direction générale deux mois au moins avant les adjudications. (Circ. 80, art. 18 et 19.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Les ramiers des bois non écorcés doivent être façonnés avant le 1er juin. (Cahier des charges, art. 21.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 19, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Désignation, sur le livret des préposés, des cantons défensables pour le pâturage de leurs vaches. (Circ. 448.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux à exécuter par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3) avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

JUIN.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Demandes d'admission au concours de l'école des Barres, à transmettre à l'administration avant le 15 juin. (Circ. 213.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 8 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Demandes des coupes extraordinaires pour l'exercice 1884, à adresser par les maires au préfet avant le 15 juin 1883 et à remettre au conservateur avant la fin du même mois. (Circ. 387.)

Etat de la situation des travaux d'aménagement, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 163.)

Etat de la situation des instances en matière domaniale, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 12.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Relevé trimestriel des transports effectués par les chemins de fer, à fournir à l'administration à la fin du mois de juin. (Circ. 67, form. XI, 21.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 juillet au 15 août, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de juin. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Propositions pour la médaille forestière à adresser à l'administration avant le 15 juin. (Circ. 313.)

Conservateurs et inspecteurs. — Relevé som-

maire des produits des coupes communales vendues et délivrées en nature, à fournir à l'administration avant le 1er juillet. (Circ. 584, form. IV, 31.)

Etat des retenues à verser à la caisse des retraites pour la vieillesse, à fournir aux trésoriers généraux à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 4, 23, form. XIII, 2.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etat de situation des pépinières domaniales à fournir le 15 juin. (Circ. 22, art. 58 et 246, form. XIV, 17.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Etat des défrichements effectués, à fournir au conservateur avant le 1er juillet. (Circ. 8, form. X, 8.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Les agents doivent se faire remettre par les maires et usagers, avant le 30 juin, l'état des bestiaux à admettre au panage. (Ord., art. 118.)

Les bois à écorcer doivent être coupés avant le 1er juillet. (Cahier des charges, art. 21.)

Les demandes d'admission au concours pour l'Ecole des Barres doivent être adressées au conservateur avant le 15 juin. (Circ. 196.)

Chefs de cantonnement. — Réception des bois de chauffage à fournir aux préposés par les adjudicataires, à opérer avant la fin du mois de juin.

Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Etat de la situation des travaux d'art concernant les délimitations et les aménagements, à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, Circ. 670 *bis* et 64, § 89; form. II, 3.)

JUILLET.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des préposés dont les effets doivent être remplacés, à fournir à l'administration le 1er juillet. (Circ. 169, form. I, 27.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10

de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat des frais de correspondance, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 514, form. XI, 24.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à la fin de chaque trimestre.

Etat des animaux nuisibles détruits, avec observations sur le service des lieutenants de louveterie, à fournir à l'administration avant le 1er août. (Circ. 479 *bis*, form. VIII, 6.)

Etat numérique de l'effectif des compagnies et sections de chasseurs forestiers à adresser à l'administration à la fin de chaque semestre. (Lettre autogr. du 5 octobre 1883.)

L'ordonnancement des dépenses de l'exercice précédent devra être terminé au plus tard le 31 juillet.

Les rapports sur la situation du service forestier demandés par les préfets doivent être soumis à l'examen de l'administration un mois avant l'ouverture de la session du Conseil général. (Circ. autog. du 24 octobre 1872.)

Etat de situation de la dépense pour travaux d'amélioration, à fournir à l'administration avant le 8 juillet. (Circ. 822 et 22, form. III, 16.)

Etat récapitulatif, par département, des défrichements effectués, à transmettre à l'administration. (Circ. 8, form. X, 9.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser au commandant de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nominations aux emplois vacants de sous-officiers caporaux, et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 octobre 1881 et lettre autogr. du 14 août 1883.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 août au 15 septembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de juillet. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon a été proposé et autorisé, à adresser à l'administration à la fin de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etat des graines forestières à recueillir dans chaque conservation à fournir pour le 1er août. (Circ. 296.)

Etat nominatif des officiers, sous-officiers, etc., de chaque compagnie ou section de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration au commencement de chaque semestre. (Lettre autogr. du 14 août 1883.)

Rapport indiquant les travaux exécutés pendant le semestre précédent et ceux à exécuter pendant le semestre suivant par les agents des travaux d'art, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (Circ. 604 et lettre du 17 janvier 1861.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis* et lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat indiquant, d'après les procès-verbaux de martelage, le nombre et les dimensions des arbres de marine réservés dans chaque coupe, à fournir après la clôture des opérations. (Circ. 7, ann. 2.)

Etat des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires du service des forêts, légionnaires ou décorés de la médaille militaire, décédés dans le cours du premier se-

mestre, à fournir par les inspecteurs aux conservateurs et par ceux-ci à l'administration dans les premiers jours de juillet. (Note de l'administration du 13 août 1879.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets, à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1; circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, ann. E.)

Etats de frais de tournées ordinaires, intérims, missions, etc., à transmettre en double à l'administration, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 310, form. XI, 42.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la caisse des retraites de la vieillesse, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux, à la fin de chaque semestre. (Circ. 4 et 23, form. XIII, 2.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Conservateurs, inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à établir par les chefs de cantonnement, à annoter par le chef de service et à transmettre au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. III, 19.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, XI, form. 19.)

Récolement dans les trois mois après l'expiration des

délais de vidange fixés, sauf prorogation au 15 août. (Code f., art. 47.)

Relevé récapitulatif des produits forestiers encaissés par les receveurs des domaines. (Circ. 210, form. IV, 30; V, 11.)

État des cantons où l'on peut faire des adjudications de glandée, panage et paisson, à fournir au conservateur chaque année. (Ord., art. 100.)

Procès-verbaux de reconnaissance des cantons à délivrer pour le pâturage, le panage et la glandée, à remettre au conservateur avant le 1er août. (Ord., art. 119.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194, ann. § 73.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Les ramiers provenant des bois écorcés doivent être façonnés avant le 15 juillet. (Cahier des charges, art. 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits à charge de prestations, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Etat des délinquants insolvables, à reviser de concert avec les percepteurs. (Circ. 149 et ann., § 6, form. VI, 18.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à en-

voyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

AOUT.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 8 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Les dépenses de l'exercice précédent doivent être complètement acquittées avant le 31 août. (Décret du 11 août 1850.)

Situation finale des dépenses dont la clôture est fixée au 31 août, et relevé individuel des sommes dues ou présumées dues au 31 août, à fournir au ministre à la fin du mois d'août. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 181.)

Minute de l'état des coupes délivrées en nature, à communiquer par le conservateur à l'administration en même temps que cet agent donne avis de l'envoi de l'expédition au préfet. (Circ. 593 *ter*, form. IV, 20.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser au commandant de recrutement. (Circ. 281, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Avis à l'administration dans la dernière quinzaine d'août et par ordre de date, des jours fixés pour les ventes. (Circ. 80, art. 4.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 septembre au 15 octobre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'août. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N. 39.)

Propositions de subventions pour les travaux facultatifs de reboisement à exécuter en automne, à présenter avant le 1er septembre. (Circ. 147.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat sommaire des travaux neufs dont le devis excède 500 francs ou qui font partie de ceux indiqués au § 11 de la circ. 244 à comprendre dans la répartition des crédits de l'exercice suivant, à fournir avant le 31 août. (Circ. 22, §§ 22 et 43 ; note du 31 août 1878.)

Etat des graines à fournir par l'intermédiaire de l'administration, à adresser avant le 31 août. (Circ. 22, § 52.)

Etat estimatif des coupes à délivrer en nature et extrait du procès-verbal d'estimation, à remettre par le conservateur au préfet avant le 1er septembre. (Circ. 583 et 615, form. IV, 15 et 20.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Demandes d'admission des préposés aux cours préparatoires, à adresser par le conservateur avec ses observations et son avis à l'administration avant le 1er septembre. (Circ. 118, arrêté ministériel du 8 avril 1870, art. 4.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Avis à donner au conservateur des résultats de la vérification de l'état des lieux des maisons forestières. (Les réparations reconnues nécessaires sont portées à l'état des travaux d'entretien.) (Circ. 255, form. III, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat de lieux des maisons forestières à envoyer à l'inspecteur dans le courant du mois. (Circ. 255, *form.* III, 21.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

SEPTEMBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

État des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 455, form. XI, 20.)

État des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

État des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Indication de la partie des crédits collectifs à annuler pour non-emploi, sur les fonds des dunes, du reboisement et des repeuplements, à transmettre à l'administration le 1er septembre. (Circ. 244, § 12.)

Affiche annotée et récapitulée, à envoyer à l'administration immédiatement après l'adjudication. (Circ. 417, 423 et 80, form. IV, 32 et 32 *bis*.)

Le conservateur termine sa tournée et adresse l'itinéraire de cette tournée à l'administration avant le 15 septembre. (Circ. 680 *ter*, form. XI, 25.)

Relevé des expéditions faites par les chemins de fer, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 67, form. XI, 31.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement du 1er au 5 de chaque mois. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 84 et 85.)

Lettre spéciale indiquant le montant de l'allocation réclamée pour l'exécution des travaux dont le devis n'excède pas 500 fr., à adresser à l'administration avant le 1er octobre. (Circ. 244.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au

directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 octobre au 15 novembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de septembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Les demandes de coupes extraordinaires doivent être instruites par les chefs de service avant le 15 septembre et adressées par le conservateur au préfet avec deux états, l'un des coupes, l'autre des recepages, nettoiements, etc., avant le 1er octobre. (Circ. 387 et 830, form. IV, 2 *bis* et 3.)

Les ventes de coupes doivent être effectuées du 15 septembre au 30 octobre inclusivement (Circ. n° 80, art. 2.)

Etat des indemnités à allouer aux préposés pour déplacements à l'occasion des opérations relatives aux coupes, à fournir à l'administration avant le 1er octobre. (Circ. 832, 26 et 310, form. XI, 34.)

Etat des réparations à exécuter aux marteaux de l'Etat, à fournir à l'administration avant le 1er octobre. (Circ. 77.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Revue d'habillement et d'équipement des gardes, et compte à rendre au conservateur dans le courant du mois de septembre. (Circ. 590.)

Certificat du service des agents et préposés, à fournir

au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64, § 89, form. II, 3.)

OCTOBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à l'expiration de chaque trimestre. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Indication de la partie des crédits collectifs à annuler pour non emploi sur le fond des améliorations, à transmettre à l'administration le 1er octobre. (Circ. 244, § 12.)

Indication par lettres spéciales du montant de l'allocation collective nécessaire pour l'exercice suivant sur chaque fonds budgétaire, pour travaux prévus et travaux imprévus, à transmettre à l'administration le 1er octobre. (Circ. 244, § 1.)

Etat des agents et préposés à admettre à la retraite, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 31, form. I, 20.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon a été autorisé, à transmettre à l'administration à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Situation des dépenses concernant les délimitations, bornages généraux et aménagements (bois domaniaux) en cours d'exécution, et des travaux de même nature qu'il est urgent d'entreprendre, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 64, § 219.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nomination aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les Compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la 1re huitaine de chaque semestre. (Note du 22 octobre 1881 et lettre autogr. du 14 août 1883.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 novembre au 15 décembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'octobre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Demandes de cartes dites de l'état-major pour le service des agents, à transmettre à l'administration au 1er octobre. (Circ. 143.)

Etat des demandes de revolver d'officier mod. 1874, à transmettre au général commandant le corps d'armée, au 1er octobre. (Circ. 255.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis* et lettre aut. du 14 janvier 1856; form. II, 3.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des gratifications à accorder aux préposés pour repeuplements et autres améliorations, et procès-verbaux constatant l'état des travaux exécutés, à fournir à l'administration avant le 1er novembre. (Circ. 22, form. III, 11.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets à la fin de chaque trimestre. (Circ. 4 et 23, form. XI, 23; XIII, 1.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour le mois d'octobre, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etats des frais de tournées ordinaires, intérims, missions, etc., à transmettre en double à l'administration, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 310, form. XI, 42.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat de la situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir à l'administration à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, form. III, 16.)

Etat des élagages faits ou à faire dans les forêts domaniales, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 28 mars 1862.)

Etat des frais d'exploitation et de transport de bois de chauffage pour les préposés domaniaux, à fournir à l'administration après les ventes. (Circ. 691, form. IV, 22.)

Etat des exploitations à faire au compte de l'Etat à fournir à l'administration. (Form. IV, 4.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à établir par les chefs de cantonnement, à annoter par le chef de service et à transmettre au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. II, 10.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits, à charge de prestations, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Etat des délinquants insolvables, à reviser par le chef de cantonnement, de concert avec les percepteurs, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 584 et 149, form. VI, 13.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

NOVEMBRE.

Conservateurs. — Rapport de tournée et procès-verbaux de vérification d'estimation et de récolement, à fournir à l'administration deux mois après la clôture de la tournée. (Circ. 534 *bis*.)

Etats des frais de tournées ou de missions dus aux conservateurs, à fournir en double à l'administration, après la clôture de la tournée. (Circ. 310, form. XI, 43.)

Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

État des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Rapport général sur les ventes et état indiquant le prix de vente de chaque unité de produits de l'exercice courant et de l'exercice précédent pour les forêts domaniales, à fournir à l'administration dans les quinze jours qui suivent la clôture des ventes. (Circ. 80, form. IV, 32, *quinq.*, modif. par circ. 247.)

Etat, par arrondissement, des coupes vendues dans les bois des communes et des établissements publics, à fournir au directeur des domaines avant la fin de l'année. (Circ. 760, form. IV, 32 *ter*.)

Propositions annuelles de travaux neufs ou d'entretien pour reboisement et gazonnement des montagnes, à transmettre à l'administration avant le 15 novembre. (Circ. 194, ann. § 21.)

Propositions annuelles pour la fixation du prix des harts par les préfets. (Art. 29 du cahier des charges.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement, (Circ. 231 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 décembre au 15 janvier, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de novembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines à fournir à l'administration à la fin du mois.

Conservateurs et inspecteurs. — Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer, pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Envoi des procès-verbaux d'arpentage de l'exercice suivant, au conservateur, pour vérification, avant le 1er décembre. (Circ. aut., 67.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat récapitulatif des procès-verbaux de reconnaissance des arbres morts et dépérissants, à adresser avec un rapport à l'inspecteur avant le 15 novembre (Circ. aut. du 31 octobre 1872.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à en-

voyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

DÉCEMBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des hommes à éliminer du corps militaire des chasseurs forestiers, à adresser à l'administration avant le 15 décembre. (Circ. 317, annexe.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat nominatif des préposés chargés de la surveillance des bois communaux, à fournir au préfet le 1er janvier. (Circ. 21, § 12, form. I, 19.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Relevé des expéditions faites par les chemins de fer pendant le trimestre, à adresser à l'administration à l'expiration du trimestre. (Circ. 826 et 67, form. XI, 31.)

Situation des instances en matière domaniale, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (Circ. 12.)

Etat faisant connaître, par département et par article, le montant présumé des dépenses en fin d'exercice, les compléments de crédits nécessaires et les crédits de-

vant rester sans emploi, à fournir à l'administration avant le 5 décembre. (Circ. aut. 53.)

Compte rendu des résultats des mesures prises pour la conservation des oiseaux utiles à l'agriculture, à fournir à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. aut. 9, du 15 septembre 1874.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 janvier au 15 février, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de décembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines à fournir à l'administration à la fin du mois.

Propositions au préfet de chaque département pour le renouvellement des commissions de lieutenants de louveterie. (Circ. 684.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat annuel des concessions de menus produits à charge de prestations, à adresser par l'inspecteur au conservateur à la fin de l'exercice. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Tableau d'avancement des préposés du service actif et sédentaire, à envoyer à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 18.)

Liste de présentation de candidats pour le service actif et sédentaire, à adresser à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 2.)

Etat indiquant, par cantonnement, inspection et département, le nombre des préposés communaux et d'établissements publics, à adresser à l'administration le 1er janvier. (Circ. 21, § 21.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis.*)

Etat récapitulatif, avec rapport de l'inspecteur, des procès-verbaux de reconnaissance des arbres morts et dépérissants, à transmettre par le conservateur à l'administration ou au préfet avant le 1er janvier. (Circ. du 31 octobre 1872.)

Conservateurs, inspecteurs et chefs de cantonnement. — Compte rendu du fonctionnement des bibliothèques forestières pendant l'année, à fournir à l'administration avant le 31 décembre. (Règlement du 23 juin 1874.)

Feuilles individuelles des préposés domaniaux et mixtes, à annoter par les chefs de cantonnement, les chefs de service et le conservateur, et à renvoyer à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 5)

Etat de situation des pépinières domaniales à fournir le 15 décembre. (Circ. 22, art. 58, circ. 246, form. XIV, 17.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des bestiaux à admettre au pâturage, à adresser par le maire à l'agent forestier local avant le 1er janvier. (O. r., art. 118.)

Etat des délivrances usagères en bois de feu, à re-

mettre par le maire aux agents forestiers avant le 1er janvier. (Circ. 530, form. IX, 5.)

Les travaux d'amélioration doivent être, sauf le cas de force majeure, achevés et reçus au 31 décembre de l'exercice. (Règlement du 26 décembre 1866.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, du sommier des concessions de menus produits à charge de journées de travail, à adresser à l'inspecteur à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22. § 324, form. V, 20.)

Envoi à la fin du mois de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux de délimitation et d'aménagement, à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64, § 89, form. II, 3.)

ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS.

Nul n'est admis au concours s'il n'est porteur d'une lettre d'autorisation du Directeur des forêts, laquelle sera délivrée sur la production des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance, dûment légalisé, constatant que l'aspirant est Français ou naturalisé, et qu'il aura, avant le 1er novembre de l'année du concours, dix-huit ans accomplis et moins de vingt-deux.

2° Une déclaration, dûment légalisée, d'un docteur en médecine ou en chirurgie attaché à un hospice civil ou à un hôpital militaire, attestant que l'aspirant est d'une constitution propre à supporter les fatigues de la marche, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ni infirmité ni difformité qui le rendent impropre au service forestier.

3° Le diplôme de bachelier ès sciences : l'aspirant qui, au moment d'adresser sa demande d'admission au concours, ne sera pas encore muni de cette pièce, pourra y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait ses études classiques jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire à l'administration des forêts, le 1er octobre au plus tard, le diplôme ou une pièce officielle constatant le droit au diplôme. — Le candidat qui produira, en outre, le diplôme de bachelier ès lettres jouira d'une immunité de cinquante points.

4° Une obligation, sous seing privé, dans la forme

indiquée par l'article 1326 du Code civil, par laquelle le père, la mère ou le tuteur du candidat s'engage à verser entre les mains de l'agent comptable de l'École forestière une pension annuelle de 1 500 francs, outre les frais de trousseau et les frais accessoires, pendant les deux années de séjour à l'École, et une pension annuelle de 500 francs depuis la fin de la deuxième année jusqu'au moment où l'élève sera employé comme garde général en activité. Cette obligation, qui doit être légalisée par le maire ou par le sous-préfet, sera souscrite par l'aspirant lui-même, s'il est majeur et s'il jouit de ses biens.

5° Une déclaration écrite du lieu d'examen choisi par le candidat. Celui-ci ne peut subir les épreuves orales que dans l'arrondissement d'examen où le domicile de sa famille est établi, ou dans celui où il achève ses études, pourvu qu'il justifie d'y avoir étudié depuis le commencement de l'année scolaire.

Les demandes d'admission au concours et les pièces justificatives ci-dessus indiquées doivent être parvenues à l'administration des forêts avant le 31 mai, sous peine de rejet.

Après vérification des pièces, le Directeur informe directement chaque aspirant de son admission au concours, du lieu et de l'époque des compositions.

Le candidat doit représenter sa lettre d'avis, tant aux épreuves orales qu'aux épreuves écrites.

Un règlement approuvé le 28 mars 1883 a fixé les conditions et le programme du concours.

ANNUAIRE DES EAUX ET FORÊTS

Budget des dépenses de l'Administration des forêts pour l'exercice 1884.

(*Loi de finances du 29 décembre 1883.*)

CHAPITRE 1er.

Traitements et indemnités des services centraux de l'Administration des forêts.

Art. 6. Traitements	205,700
Art. 7. Indemnités	11,200
Total du chapitre	216,900

CHAPITRE 33.

Personnel du service des forêts. (Service administratif et de surveillance dans les départements.)

Art. 1er. Traitements des agents de tous grades		5,445,517
Art. 2. § 1. Indemnités aux agents et préposés des dunes	28,000	
§ 2. Indemnités pour travaux temporaires d'aménagement, de cantonnement et de reboisement	145,000	
§ 3. Frais de tournées et de missions.	407,750	777,675
§ 4 Indemnités de logement aux préposés forestiers	166,925	
§ 5. Secours aux veuves et aux orphelins	30,000	
Total du chapitre		6,223,192

CHAPITRE 28.

Enseignement forestier.

ÉCOLE FORESTIÈRE DE NANCY.

Art. 1er. § 1. Traitement du directeur, des professeurs, des employés et des élèves inspecteurs adjoints	105,400	
§ 2. Bourses	6,000	
§ 3. Frais de tournées et de missions	17,150	133,950
§ 4. Frais relatifs aux examens d'admission	5,400	
A reporter		133,950

Report..........		133,950

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Art. 2. § 1. Indemnités aux professeurs et aux élèves......................	21,800	22,300
§ 2. Indemnités spéciales pour examens.	500	

ÉCOLE DES BARRES.

Art. 3. Traitement du directeur (pour moitié), d'un inspecteur adjoint et d'un brigadier........	5,450
Total du chapitre.............	161,700

CHAPITRE 35.

Matériel de l'enseignement forestier.

§ 1er. Dépenses du matériel de l'Ecole forestière de Nancy..	18,525
§ 2. Dépenses du matériel de l'Ecole primaire des Barres..	15,160
Total du chapitre.........	33,685

CHAPITRE 36.

Amélioration des forêts domaniales.

Art. 1er. Rachat de droits de pâturage, pacage et glandée, et frais de cantonnement des usagers....	10,000
Art. 2. Délimitations, bornages, aménagements...	90,000
Art. 3. Construction de routes forestières, études, confection de projets, exécution des travaux, subventions pour la construction des chemins de fer d'intérêt local, des routes départementales et communales, construction de maisons forestières, travaux neufs de clôture et d'assainissement.....	1,420,000
Art. 4. Travaux neufs de repeuplement, mise en valeur des vides existants dans les forêts, substitutions d'essences	490,000
Total du chapitre...	2,010,000

CHAPITRE 37.

Entretien des forêts domaniales.

Art. 1er. Entretien des routes, maisons forestières, clôtures et assainissements.	665,000
Art. 2. Travaux de repeuplement (entretien), regarnis dans les coupes...........................	150,000
Total du chapitre.....	815,000

CHAPITRE 38.

Reboisement et gazonnement des montagnes.

ART. 2. Reboisement et gazonnement des montagnes; subventions en argent et en nature aux particuliers et aux communes, acquisition des terrains situés dans les périmètres; achat de graines et de plants; exécution des travaux, création de fruitières dans les Alpes et dans les Pyrénées..........	3,204,000
ART. 5. Acquisition de terrains et de forêts.........	200,000
Total du chapitre...	3,404,000

CHAPITRE 39.

Fixation des dunes.

ARTICLE UNIQUE. Travaux d'entretien, de conservation et de fixation des dunes et du littoral maritime (travaux de l'Etat). Subventions aux communes et aux particuliers, rachat du droit de reprise....................................	450,000
Total du chapitre.....	450,000

CHAPITRE 40.

Dépenses diverses du service des forêts.

ART. 1er. Fourniture de marteaux et plaques de gardes, frais de transport de paquets et frais divers, dépenses accidentelles et imprévues.	155,758
ART. 2. Frais de bureau des conservateurs et inspecteurs....................................	24,400
ART. 3. Premier habillement des préposés nommés annuellement, et indemnités de premier établissement aux sous-officiers nommés gardes..........	38,100
Total du chapitre.........	218,258

CHAPITRE 41.

Impositions sur les forêts domaniales.

ARTICLE UNIQUE. Portion contributive de l'Etat dans la réparation des chemins vicinaux, ainsi que dans l'acquittement des centimes additionnels ordinaires et extraordinaires affectés aux dépenses départementales et communales...............	1,722,000
Total du chapitre......	1,722,000

CHAPITRE 42.

Avances recouvrables.

ART. 1er. Frais d'abatage et de façonnage des coupes exploitées par économie........................	520,000
ART. 2. § 1er. Frais d'adjudic. de diverses natures.	125,000
§ 2. Frais de poursuites et d'instances et de condamnations en matière correctionnelle.........	38,000
§ 3. Frais d'instances et condamnations en matière civile..	50,000
Total du chapitre.....	733,000

CHAPITRE 43.

Personnel du service des forêts en Algérie.

ART. 1er. Traitement des agents de tous grades......	965,363
ART. 2. § 1. Frais de tournées de l'Inspecteur général.	9,000
§ 2. Indemnités pour frais d'entretien de cheval aux agents et préposés......................	334,300
§ 3. Indemnités pour frais de tournées ordinaires.	37,680
§ 4. Indemnités spéciales dites de commission aux agents du service extraordinaire...............	24,000
§ 5. Indemnités de logement aux agents et préposés sédentaires et aux préposés du service actif non logés en maisons forestières..........	93,900
§ 6. Indemnités de première mise aux agents et aux préposés..................................	26,900
§ 7. Indemnités pour travaux extraordinaires et services divers................................	25,120
Total du chapitre......	1,516,263

CHAPITRE 44.

Matériel du service des forêts en Algérie.

ART. 1er. Construction de nouvelles maisons forestières, entretien, réparation des maisons existantes...........................	245,000
— 2. Travaux de régénération, de démasclage et de mise en défense contre l'incendie, recépage des forêts incendiées...........	50,000
— 3. Travaux de repeuplement et entretien des reboisements déjà effectués............	110,000
— 4. Routes, ponts et travaux divers...........	45,000
— 5. Frais d'abatage, de façonnage et de transport de bois pour le chauffage des préposés.	15,000
— 6. Frais de levés topographiques. — Rétribution aux géomètres...................	40,000
A reporter.....	535,000

	Report..........		535,000
ART. 7.	Frais matériels de l'exécution des travaux de bornage et expéditions........................	15,000	17,000
	Frais d'impression, remboursement à l'Imprimerie nationale des fournitures d'imprimés de service................	2,000	
	Total du chapitre......		522,000

CHAPITRE 45.

Dépenses diverses du service des forêts en Algérie.

ART. 1er.	Frais de loyer et de bureau des conservateurs et inspecteurs........................	29,200
— 2.	Frais d'hospitalisation des préposés......	1,750
— 3.	Secours................................	10,000
— 4.	Restitution, frais de justice et répartition entre les préposés de la moitié du produit des amendes........................	25,000
— 5.	Frais d'adjudication de diverses natures...	4,000
— 6.	Indemnités aux administrateurs locaux délégués pour assister à la reconnaissance des limites sur le terrain...............	4.000
— 7.	Dépenses div., accidentelles et imprévues.	9,000
	Total du chapitre......	82,950

CHAPITRE 35.

ART. UNIQUE. Remboursements sur produits divers des forêts..................................	50.000

RÉCAPITULATION.

CHAP. 1.	Administration centrale................	216,900
— 33.	Personnel du service des forêts.........	6,223,192
— 34.	— de l'enseignement forestier...	161,700
— 35.	Matériel de l'enseignement forestier.....	33,685
— 36.	Amélioration des forêts domaniales.....	2,010,000
— 37.	Entretien des forêts domaniales.........	815,000
— 38.	Reboisement et gazonnement..........	3,404,000
— 39.	Fixation des dunes....................	450,000
— 40.	Dépenses diverses....................	218,258
— 41.	Impositions sur les forêts domaniales...	1,722,000
— 42.	Avances recouvrables..................	733,000
— 43.	Personnel du service des forêts en Algérie.	1,516,263
— 44.	Matériel du service des forêts en Algérie.	522.000
— 34.	Dépenses diverses de l'Algérie..........	82,950
— 35.	Remboursements sur produits divers...	50,000
	TOTAL...	18,158,948

Tableau, par département et par conservation, des bois soumis au régime forestier. (Décret du 22 janvier 1884.)

NUMÉROS	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENTS.	CONTENANCE DES FORÊTS domaniales.	CONTENANCE DES FORÊTS communales et d'établissements publics.	CONTENANCE DES FORÊTS totale par département.	CONTENANCE des forêts par conservation.
1	Paris	Seine	344	12	356	62,695
		Seine-et-Oise	29,183	342	29,525	
		Oise	31,294	1,520	32,814	
2	Rouen	Eure-et-Loir	6,497	94	6,591	56,967
		Eure	12,665	140	12,805	
		Seine-Inférieure	33,203	597	33,800	
		Calvados	3,751	»	3,751	
		Manche	»	20	20	
3	Dijon	Côte-d'Or	39,976	100,251	140,227	140,227
4	Nancy	Meurthe-et-Moselle	31,087	68,749	99,836	99,836
5	Privas	Ardèche	4,098	11,626	15,724	31,770
		Lozère	1,308	14,738	16,046	
6	Annecy	Haute-Savoie	»	44,018	44,018	44,018
7	Amiens	Aisne	26,878	3,708	30,586	64,890
		Nord	19,249	1,800	21,049	
		Somme	4,270	540	4,810	
		Pas-de-Calais	7,388	651	8,039	
		Oise	406 [1]	»	406	
8	Troyes	Yonne	13,615	32,858	46,473	85,498
		Aube	14,961	24,064	39,025	

9	Epinal	Vosges	56,870	117,523	174,093	174,516
		Meurthe-et-Moselle	»	423 [2]	423	
10	Melun	Seine-et-Marne	23,420	936	24,356	51,256
		Marne	13,301	13,471	29,772	
		Seine-et-Oise	»	114 [3]	114	
		Ardennes	»	14 [4]	14	
11	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	890	20,569	21,459	34,831
		Haute-Loire	68	13,304	13,372	
12	Besançon	Doubs	5,004	97,944	102,948	115,879
		Territoire de Belfort	»	12,931	12,931	
13	Lons-le-Saunier	Jura	23,970	84,802	108,772	108,772
14	Grenoble	Isère	11,642	57,080	68,722	72,475
		Loire	4	2,932	2,936	
		Rhône	»	146	146	
		Allier	671 [5]	»	671	
15	Alençon	Finistère	3,608	»	3,608	47,073
		Côtes-du-Nord	»	»	»	
		Morbihan	1,987	»	1,987	
		Ille-et-Vilaine	7,340	55	7,395	
		Mayenne	143	»	143	
		Orne	23,101	»	23,101	
		Sarthe	10,500	339	10,839	
16	Bar-le-Duc	Meuse	31,996	95,939	127,935	127,962
		Ardennes	27 [6]	»	27	
		A reporter	494,415	824,250	1,318,665	1,318,665

[1] Partie de la forêt domaniale de Retz.
[2] Parties de forêts appartenant à trois communes du département des Vosges.
[3] Forêt de Milly.
[4] Forêt de Condé-les-Autry.
[5] Forêt domaniale de l'Assise.
[6] Forêt domaniale de Baulny.

NUMÉROS.	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENTS.	CONTENANCE DES FORÊTS domaniales.	communales et d'établissements publics.	totale par département.	CONTENANCE des forêts par conservation.
		Report.....	494,415	824,250	1,318,665	1,318,665
17	Mâcon..............	Ain..................	3,098	47,344	50,442	92,506
		Saône-et-Loire......	13,621	28,443	42,064	
18	Toulouse	Haute-Garonne......	14,625	21,935	36,560	40,886
		Tarn-et-Garonne....	1,339	45	1,384	
		Gers................	168	1,368	1,536	
		Lot.................	»	»	»	
		Lot-et-Garonne.	»	1,406	1,406	
19	Tours...............	Maine-et-Loire.......	1,807	»	1,807	65,795
		Loiret..............	38,323	15	38,338	
		Loir-et-Cher.	10,328	1,907	12,235	
		Indre-et-Loire.	8,854	»	8,854	
		Loire-Inférieure.....	4,561	»	4,561	
20	Bourges.............	Haute-Vienne.......	»	404	404	34,516
		Indre...............	12,153	2,149	14,302	
		Cher................	11,207	6,212	17,419	
		Creuse.	537	1,854	2,391	
21	Moulins.............	Nièvre..............	14,671	23,600	38,271	63,349
		Allier..............	23,699	1,379	25,078	
22	Pau.	Basses-Pyrénées.....	298	55,067	55,365	55,365
23	Tarbes..............	Hautes-Pyrénées. ...	4,906	48,109	53,015	53,015

24	Niort	Vienne	6,213	288	6,501	35,183
		Deux-Sèvres	5,840	114	5,954	
		Charente	4,721	78	4,799	
		Charente-Inférieure	9,594	537	10,131	
		Vendée	7,798	»	7,798	
25	Carcassonne	Aude	12,313	16,477	28,790	88,939
		Tarn	6,759	9,776	16,535	
		Pyrénées-Orientales	21,410	22,204	43,614	
26	Aix	Bouches-du-Rhône	»	19,856	19,856	81,921
		Basses-Alpes	5,892	56,173	62,065	
27	Nîmes	Gard	3,238	45,736	48,974	67,245
		Hérault	1,606	16,665	18,271	
28	Aurillac	Cantal	1,403	11,823	13,226	27,103
		Aveyron	3,390	7,153	10,543	
		Corrèze	103	3,231	3,334	
29	Bordeaux	Dordogne	»	»	»	63,975
		Gironde	27,429	1,591	29,020	
		Landes	26,982	7,973	34,955	
30	Ajaccio	Corse	45,021	73,973	118,994	118,994
31	Chaumont	Haute-Marne	16,030	88,624	104,654	104,654
32	Vesoul	Haute-Saône	6,829	114,325	121,154	121,154
33	Chambéry	Savoie	724	75,887	76,611	76,611
34	Nice	Alpes-Maritimes	528	47,448	47,976	101,668
		Var	9,583	44,109	53,692	
35	Gap	Hautes-Alpes	7,322	105,059	112,381	112,381
36	Valence	Drôme	8,388	40,903	49,291	87,904
		Vaucluse	3,278	35,335	38,613	
37	Mézières-Charleville	Ardennes	23,741	35,839	59,580	59,580
38	Foix	Ariége	79,203	20,385	99,588	99,588
		Totaux	1,003,948	1,967,049	2,970,997	2,970,997

Tableau des contenances des forêts domaniales à diverses époques.

1791, d'après le comité des domaines............ 4,704,917 h.
1795, d'après la comm. du conseil des Cinq Cents. 2,592,706
1820, d'après les états d'assiette............... 1,212,566
1821, *id*.. 1,190,453
1825, *id*.. 1,122,075
1830, *id*.. 1,128,832
1834, *id*.. 1,033,127
1848, *id*.. 1,023,642
1855, *id*.. 1,092,655
1858, *id*.. 1,077,046
1860, *id*.. 1,068,221
1863, *id*.. 1,090,186
1865, *id*.. 1,111,759
1866, *id*.. 1,086,567
1867, *id*.. 1,091,541
1868, *id*.. 1,088,966
1869, *id*.. 1,081,565
1872, *id*.. 998,540
1873, *id*.. 991,766
1874, *id*.. 990,612
1857, *id*.. 992,954
1876, *id*.. 982,118
1877, *id*.. 985,086
1878, *id*.. 989,086
1879, *id*.. 990,888
1880, *id*.. 991,926
1881, *id*.. 997,768
1882, *id*.. 997,768
1883, *id*.. 1,003,948

Acquisitions faites par l'État, en exécution des lois du reboisement des montagnes.

Années pendant lesquelles les acquisitions ont été faites.	Contenance des terrains acquis.	Prix des terrains
1860 au 1er janvier 1883....	20 091h 60	2 707 229 fr.
1883....................	10 092 28	919 749
Total au 1er janvier 1884...	30 183h 88	3 626 978 fr.

Tableau des aliénations des forêts domaniales.

ANNÉES de la vente.	CONTENANCE VENDUE.	PRIX de VENTE.	LOI AUTORISANT L'ALIÉNATION.
1814-1815	39 546h,70	33 289 058f	Loi du 23 septembre 1814.
1816	2 411.23	1 959 797	
1818	21 246.07	16 691 102	
1819	34 449.45	23 234 527	
1820	18 659.63	14 526 868	
1821	23 646.36	20 116 501	
1822	18 323.40	9 870 080	Loi du 25 mars 1817.
1823	3 388.89	2 375 806	
1824	2 206.83	1 392 324	
1825	1.55	1 923	
1826	34.64	23 034	
1831	24 729.20	22 703 215	
1832	41 723.97	35 376 385	
1833	23 559.99	24 095 696	Loi du 25 mars 1831.
1834	14 626.85	17 977 295	
1835	12 140.32	14 144 685	
1852	7 404.49	9 101 447	
1853	15 713.33	13 437 775	Loi du 8 août 1850.
1854	2 912.48	2 221 115	
1855	9 294.54	7 516 736	
1856	5 635.19	6 093 320	Loi du 5 mai 1855.
1861	1 064.28	1 149 247	Décr. du 27 mars 1852, loi du 28 juill. 1860 (reboisement des montagnes et construction de routes forestières), lois du 13 mai 1863 et du 2 août 1868 (construction de routes forestières), loi du 8 juin 1864 (gazonnement des montagnes), loi du 18 juill. 1866 (amortiss.).
1862	5 900.88	6 773 960	
1863	7 157.87	4 875 647	
1864	7 946.11	7 492 241	
1865	5 189.60	4 120 483	
1866	2 619.79	4 233 517	
1867	446.28	831 188	
1868	536.79	595 300	
1869	109.49	169 610	
1870	18.51	24 000	
TOTAUX.	352 695h,30	306 414 882	

NOTA. — Aucune aliénation n'a été faite depuis 1870.

Contenance des forêts et des terres incultes de la France.

CONTENANCE		Changements dans la contenance depuis l'achèvement du cadastre jusqu'au 1er janvier 1879.	
d'après les matrices cadastrales. Situation de 1879.	d'après les évaluations faites en 1879-81.	Augmentations.	Diminutions.
BOIS ET FORÊTS.			
8 144 718	8 397 131	689 312	436 899
LANDES, PATIS ET AUTRES TERRAINS INCULTES.			
8 108 306	6 746 800	104 315	1 465 821

Ces chiffres sont extraits des tableaux de répartition des cultures dressés par l'Administration des contributions directes, pour procéder, en exécution de la loi du 9 août 1879, à une nouvelle évaluation du revenu foncier des propriétés non bâties. Quoiqu'ils ne résultent pas d'opérations géodésiques, mais de simples évaluations, ces chiffres peuvent être considérés comme se rapprochant plus de la vérité que tous ceux portés dans les statistiques antérieures.

Contenance des bois que les particuliers ont été autorisés à défricher depuis 1828 jusqu'en 1883.

Années.	Contenances.	Années.	Contenances.
1828	1,362 h.	*Report...*	31,646 h.
1829	1,703	1835	6,957
1830	2,687	1836	8,427
1831	5,711	1837	11,235
1832	7,173	1838	8,312
1833	4,459	1839	9,848
1834	8,551	1840	15,925
A reporter...	31,646 h.	*A reporter...*	92,350 h.

Années.	Contenances.
Report...	92,350 h.
1841	11,971
1842	4,818
1843	6,962
1845	9,062
1846	7,431
1847	7,998
1848	9,564
1849	7,482
1850	10,054
1851	11,142
1852	12,130
1853	13,099
1854	18,203
1855	22,740
1856	20,740
1857	17,798
1858	13,387
1859	13,755
1860	21,798
1861	13,277
1862	11,599
A reporter.	265,010 h.

Années.	Contenances.
Report...	265,010 h.
1863	14,376
1864	16,624
1865	8,278
1866	7,588
1867	7,228
1868	5,562
1869	4,565
1870	4,290
1871	1,480
1872	4,601
1873	3,556
1874	3,089
1875	4,651
1876	2,893
1877	2,436
1878	2,025
1879	2,314
1880	1,251
1881	1,598
1882	1,350
1883	15,66
TOTAL...	366,331 h.

Produit en argent des forêts domaniales, depuis 1840 jusqu'en 1880.

Années.	Produits des coupes.	Produits divers.	TOTAUX.
1840	27,852,516fr.	4,393,097fr.	32,245,614fr.
1841	29,928,613	2,941,892	32,870,505
1842	31,288.920	2,998,661	34,287,581
1843	25,535,303	4,717,025	30,252,329
1844	27,174,698	3,077,325	30,252,024
1845	35,046,959	6,020,169	41,067,126
1846	33,583,504	6,303,405	39,886,910
1847	24,956,396	6,015,738	30,972,135
1848	23,736,664	5,630,498	29,367,162
1849	25,102,981	5,929,483	31,032,465
1850	28,035,090	6,448,628	34,483,719

Années.	Produits des coupes.	Produits divers.	TOTAUX.
1851	22,097,484	5,896,139	27,993,623
1852	29,073,687	5,814,351	34,888,039
1853	29,988,444	6,236,974	36,225,419
1854	24,860,918	5,677,922	30,538,840
1855	30.901,294	5,713,004	36,614,298
1856	32,238,961	5,685,568	37,924,529
1857	32,576,585	5,280,991	37,857,577
1858	31,278,832	4,823,419	36,102,252
1859	33,077,592	4,719,034	37,796,626
1860	37,691,374	4,815,309	42,506,683
1861	37,719,176	5,142,984	42,862,160
1862	35,264,896	4,802,672	40,067,569
1863	34,130,623	4,002,862	38,133,485
1864	37,022,861	4,743,722	41,766,583
1865	36,547,314	4,601,339	41,148,654
1866	36,431,557	4,376,304	40,897,861
1867	34,496,723	4,308,772	38,805,495
1868	33,352,716	3,951,611	37,304,327
1869	35,820,171	4,127,372	37,545,644
1870	4,844,667	2,227,886	7,082,056
1871	49,281,167	3,707,721	52,988,888
1872	40,618,120	4,019,135	44,657,255
1873	31,679,571	3,760,344	35,439,915
1874	30,395,511	2,890,135	33,285,646
1875	33,981,882	3,663,832	37,618,714
1876	34.951,582	4,088,050	39,039,632
1877	30,697.740	3,375,669	34,073,409
1878	29,472,020	3,116,436	32,588,456
1879	29,511,315	3,339,263	32,850,578
1880	31,727,406	3,400,217	35.127,623

Les produits de la pêche ne sont plus compris dans les produits divers à partir de 1840, et les frais de régie des bois communaux, à partir de 1839.

Tableau des aliénations et des défrichements des bois des communes et des établissements publics depuis 1855 jusqu'en 1883.

ANNÉES.	DÉFRICHEMENTS des bois soumis au régime forestier.	DÉFRICHEMENTS des bois non soumis au régime forestier.	TOTAUX	ALIÉNATIONS.
1	2	3	4	5
	h. a.	h. a.	h. a.	h. a.
1855	705,18	435,34	1,140,52	»
1856	190,29	114,91	305,20	1,97
1857	288,26	555,95	844,21	211,11
1858	444,77	72,97	517,74	906,63
1859	483,30	116,23	599,53	757,25
1860	404,32	123,45	527,77	1,217,30
1861	402,67	80,20	482,87	632,68
1862	282,14	157,46	439,60	632,70
1863	439,56	62,34	501,90	443,96
1864	367,74	114,28	482,02	550,61
1865	390,07	90,71	480,78	674,25
1866	227,57	42,33	269,90	617,55
1867	251,75	84,08	335,83	132,25
1868	399,93	16,40	416,33	558,58
1869	226,51	25,22	251,73	651,42
1870	274,69	0,18	274,87	149,18
1871	83,24	»	83,24	5,47
1872	81,50	»	81,50	666,70
1873	187,50	7,20	194.70	22,82
1874	165,52	11,78	177,30	131,00
1875	5,50	7,19	12,69	418,57
1876	41,34	5,10	46,44	47,83
1877	45,08	0,54	45,62	40,13
1878	59,10	1,50	60,60	502,19
1879	8,42	9,50	17 92	78,50
1880	217,06	0,26	217,32	59,59
1881	98,75	32,99	131,74	153,23
1882	84,58	»	84,58	15,17
1883	79,22	2,05	81,27	142,38
TOTAUX.	6,935,56	2,170,16	9,105,72	10,421,04

Consommation de la ville de Paris en combustible de 1852 à 1882.

ANNÉES.	BOIS A BRULER.	CHARBON DE BOIS ET POUSSIER	CHARBON DE TERRE.
	stères.	hectolitres.	kilogrammes.
1852	719,069	3,160,123	323,715,700
1853	700,029	3,259,515	395,081,275
1854	737,184	3,279,815	400,205,242
1855	838,860	3,553,476	452,900,981
1856	776,780	3,481,372	419,506,428
1857	824,055	3,487,746	405,221,217
1858	776,397	3,290,076	406,590,121
1859	773,961	3,468,423	432,200,769
1860	824,603	4,327,117	520,314,615
1861	937,201	5,121,540	614,179,280
1862	942,526	4,970,944	678,371,745
1863	789,598	4,904,987	629,863,191
1864	797,973	5,067,773	695,138,155
1865	860,152	4,814,880	748,712,354
1866	859,281	4,924,501	793,630,520
1867	837,106	5,159,921	809,418,335
1868	872,785	4,921,718	705,310,115
1869	951,157	4,902,414	687,182,598
1870	591,313	2,834,341	472,586,641
1871	819,345	4,087,785	547,301,070
1872	894,628	4,751,870	899,681,468
1873	802,872	5,635,629	1,105,144,347
1874	624,360	4,704,861	675,298,816
1875	720,653	4,826,484	754,158,055
1876	762,984	5,172,128	790,594,466
1877	651,464	5,016,453	713,390,316
1878	729,885	5,036,970	824,550,581
1879	840,013	5,122,640	943,503,880
1880	896,465	5,455,750	1,882,466,563
1881	793,000	5,092,000	951,678,000
1882	661,000	4,966,000	963,819,000

Quantité d'eau hygrométrique contenue dans 100 de bois de différentes essences et de diverses qualités, six mois, un an, dix-huit mois, deux ans après la coupe.

NATURE DES BOIS.	RONDINAGE DES BRANCHES				RONDINAGE DES BRINS.			
	6 mois.	1 an.	18 mois.	2 ans.	6 mois.	1 an.	18 mois.	2 ans.
Hêtre....	33,48	24,00	19,80	20,32	30,44	23,46	18.60	19,95
Chêne. ..	31,20	26,90	24,55	21,09	32,71	26,74	23,35	20,28
Charme. .	31,38	25,89	22,33	19,30	27,19	23,08	20,60	18,59
Bouleau .	37,34	28,99	24,12	21,78	39,72	29,01	22,73	19,52
Tremble.	35,69	26,01	21,85	19,44	40,45	26,22	17,77	17,92
Sapin....	28,29	17,14	15,09	18,66	33,78	16,37	15,21	18,09
Pin......	35,30	17,59	15,72	17,39	41,49	18,67	15,63	17,42

Poids du stère de différents bois secs, d'après les expériences de M. Chevandier de Valdrôme.

ESSENCES.	NATURE DES BOIS.	POIDS du stère sec.
Chênes sessile et pédonculé mélangés......	Rondinage de brins......	317k
	Rondinage de branches..	277
Chêne sessile........	Bois de quartier.........	380
Hêtre...............	Rondinage de brins......	314
	Rondinage de branches...	304
	Bois de quartier.........	380
Charme..............	Rondinage de brins......	313
	Rondinage de branches..	298
	Bois de quartier.........	370
Bouleau.............	Rondinage de brins......	318
	Rondinage de branches..	269
	Bois de quartier.........	338
Saule...............	Rondinage de brins......	276
Aune................	Rondinage de brins......	283
	Quartier et rondinage....	291
	Bois de quartier........	293
Tremble.............	Quartier et rondinage....	273
Pin.................	Rondinage de brins......	283
	Rondinage de branches..	281
	Bois de quartier.........	256

NATURE DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	IMPORTATION. Quantités livrées à la consommation.	Valeurs actuelles.
Bois à brûler.............	1000 kilog.	60.671	825.125
Charbons de bois et chenevottes..................	—	50.484	3.182.473
Bois à construire, chêne, traverses................	—	100.590	6.035.400
Id. bruts, équarris........	—	35.320	2.119.200
Sciages de chêne de toutes dimensions.............	—	115.638	13.876.560
Bois de noyer, brut ou équarri................	—	1.981	128.765
Id. sciés de toutes dimensions..................	—	435	69.600
Bois d'essences diverses, traverses.................	—	24.460	978.400
Id. bruts, équarris.........	—	328.319	13.132.760
Sciages de toutes dimensions	—	1.300.176	130.017.600
Mâts.....................	Pièce.	461	161.350
Mâtereaux................	—	687	103.050
Espards..................	—	64.884	2.595.360
Pigoulilles................	—	2.233	4.466
Manches de gaffes.........	—	5.438	5.438
Avirons et rames..........	Kilo.	419.883	176.351
Bois éclisses..............	Pièce.	513.517	51.352
Feuillard................	—	23.934.580	2.393.458
Perches..................	—	3.854.493	1.927.247
Echalas..................	—	217.333	10.867
Merrains de chêne.........	—	39.709.039	39.709.039
Merrains d'autres essences.	—	9.500.580	6.175.377
Liége brut rapé ou en planches..................	Kilo.	5.576.618	4.182.463
Acajou en billes ou sciés à plus de 2 décimètres.....	—	6.469.484	1.746.760
Buis, *id*.................	—	4.212.512	1.432.254
Autres bois exotiques....'.	—	8.912.467	3.030.238
Bois exotiques de 2 décimètres d'épaiss. au moins.	—	616.966	185.090
Ecorces à tan............	—	15.891.131	3.178.226
Résines brutes et épurées..	—	693.475	114.173
Brais gras et goudron......	—	3.958.490	395.849

...oduits forestiers pendant l'année 1869.

EXPORTATION.		PROVENANCE des BOIS IMPORTÉS.	DESTINATION des PRODUITS EXPORTÉS.
Marchandises françaises exportees.	Valeurs actuelles.		
19.016	258.618	Allemagne, Belgique, Suisse.	Belgique, Allemagne.
5.292	333.984	Italie. Pays-Bas.	Suisse, Espagne.
10.952	766.740	Allemagne, Italie.	Belgique, Suisse.
24.105	1.687.350	Allemagne.	Belgique, Allemagne.
5.040	655.200	Allemagne, Autriche.	Belgique. Algérie.
3.353	251.475	Turquie.	Suisse, Allemagne.
450	76.500	Allemagne, Suisse.	Algérie.
36.583	1.829.150	»	Espagne, Algérie,
139.248	6.962.400	»	Angleterre, Italie.
42.277	4.650.470	Suède, Norwége, Russie, Allemagne, Canada, Suisse.	Espagne, Italie.
»	»	Etats-Unis.	Italie.
1.041	208.200	Russie, Suède.	»
488	20.476	Russie, Belgique.	Angleterre.
»	»	Russie, Norwége.	»
»	»	Russie, Italie, Suède.	»
24.566	10.318	Autriche, Etats-Unis.	Haïti, Sénégal.
»	»	Espagne, Suisse.	»
12.881.547	1.159.339	Italie, Belgique, Allemagne. Suisse.	Espagne, Angleterre, Canada.
7.833.319	4.308.325	Belgique, Italie.	Angleterre, Belgique.
318.472	15.924	Allemagne, Italie.	Suisse.
1.492.390	1.641.629	Autriche, Suisse, Allemagne, Etats-Unis.	Espagne, Algérie.
843.682	590.577	Norwége, Autriche.	Espagne.
1.328.438	996.328	Algérie, Espagne.	Angleterre, Espagne.
822.035	221.950	Mexique, Angleterre.	Belgique, Angleterre, Allemagne.
384.351	130.679	Turquie, Venezuela.	Angleterre, Allemag.
1.994.884	678.260	Côte d'Afrique, Brésil.	Allemagne.
1.141.585	842.476	Espagne, Italie,	Angleterre, Allemag.
37.393.791	7.478.758	Algérie, Belgique, Italie.	Belgique, Allemagne. Suisse.
874.627	198.479	Etats-Unis, Allemagne	Allemagne, Italie.
1.243.331	124.333	Russie, Suède, Etats-Unis.	Espagne, Angleterre.

Tableau de l'importation et de l'exportation des bois communs.

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
Années.	Valeurs officielles de 1826.	Valeurs actuelles.	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
1827	20,400,000	»	4,500,000	»
1828	20,800,000	»	2,400,000	»
1829	20,600,000	»	3,900,000	»
1830	22,000,000	»	2,500,000	»
1831	14,700,000	»	2,100,000	»
1832	19,300.000	»	2,400,000	»
1833	24,100,000	»	3,900,000	»
1834	27,300,000	»	2,600,000	»
1835	32,100,000	»	2,800,000	»
1836	31,200 000	»	4,100,000	»
1837	31,200,000	»	3,100,000	»
1838	31,900,000	»	3,700,000	»
1839	34,500,000	»	4,000,000	»
1840	34,900,000	»	4,700,000	»
1841	38,400,000	»	3,400,000	»
1842	44,400,000	»	3,900,000	»
1843	42,500,000	»	4,100,000	»
1844	39,700,000	»	4,300 000	»
1845	42,200,000	»	5,000 000	»
1846	52,000,000	»	5,700,000	»
1847	43,100,000	60,700.000	5,700,000	5,700,000
1848	22,700,000	30,700,000	3,500,000	2,900,000
1849	33,600,000	43,500,000	4,900,000	4,000,000
1850	39,600,000	50,100,000	5,600,000	4,700,000
1851	38,800,000	51,300,000	6,200,000	5,200,000
1852	44,300,000	61,900,000	7,000,000	6,300,000
1853	46,600,000	69,100,000	7,700,000	7,200,000
1854	37,500,000	58,500,000	8,800,000	8,200,000
1855	40,100,000	69,700,000	8,700,000	8,900,000
1856	42,700,000	76,600,000	10,300,000	9,900,000
1857	48,500,000	85,000,000	11,900,000	11,500,000
1858	44,600,000	83,700,000	14,200,000	14,500,000
1859	53,900,000	106,200,000	15,800,000	17,300,000
1860	57,200,000	123,600,000	16,400,000	21 700,000

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
Années.	Valeurs officielles. de 1826.	Valeurs actuelles.	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
1861	65,200,000	139,800,000	19,400,000	26,100,000
1862	55,000,000	117,800,000	20,100,000	26,400,000
1863	63,200,000	133,200,000	24,700,000	33,500,000
1864	»	132,400,000	»	33,200,000
1865	»	150,700,000	»	34,700,000
1866	»	180,400,000	»	32,200,000
1867	»	172,600,000	»	33,900,000
1868	»	179,400,000	»	34,800,000
1869	»	189,263,000	»	38,813,000
1870	»	151,255,000	»	29,497,000
1871	»	89,840,000	»	22,969,000
1872	»	128,733,000	»	25,274,000
1873	»	156,290,000	»	46,022,000
1874	»	176,600,000	»	47,800,000
1875	»	154,100,000	»	41,400,000
1876	»	202,400,000	»	44,400,000
1877	»	204 000,000	»	38,700,000
1878	»	220.600,000	»	33,100,000
1879	»	221, 00,000	»	31,100,000
1880	»	278,000,000	»	34.800,000
1881	»	211,400,000	»	31,700,000
1882	»	228,400,000	»	25,200,000

Les chiffres d'importation et d'exportation sont ceux dits du *commerce spécial;* ils représentent, pour l'importation, la totalité des marchandises laissées à la disposition des importateurs, et pour l'exportation, la totalité des marchandises nationales exportées et les marchandises étrangères renvoyées à l'étranger après avoir été admises en France, soit en franchise, soit moyennant un droit d'entrée.

La valeur des marchandises est appréciée chaque année par une commission dite *des valeurs de douanes*. Cette valeur est dite *actuelle*.

Tableau des mesures employées dans le commerce des bois.

MESURES DE LONGUEUR.

		m.
France	Le mètre et ses subdivisions décimales.	
	La toise valant 6 pieds de roi	1,949
	Le pied de 12 pouces	0,329
	Le pouce de 12 lignes	0,024
	La ligne	0,007
	La perche de 22 pieds	7,142
Autriche	Le klafter (6 pieds)	1,896
	Le pied (12 pouces)	0,316
Bavière	Le klafter (6 pieds)	1,752
	La perche (10 pieds)	2,920
Angleterre	Foot (pied de 12 pouces)	0,304
	Yard (3 pieds)	0,914
	Wood lang pole (6 yards)	5,487
Etats-Unis	Foot (pied)	0,305
	Yard (verge)	0,914
	Fathom (toise)	1,829
	Rood (perche)	5,029
Chine	Tschech	0,339
Francfort	Klafter	1,710
	Perche forestière	4,510
Prusse	Pied (12 pouces)	0,314
	Ruthe (12 pieds)	3,768
Moldavie	Stengéne	2,230
Valachie	id.	1,966

MESURES DE SURFACE.

		m. c.
France	L'hectare ou	10000, »
	L'are	100, »
	Le centiare	1, »
	La toise carrée	3,798
	La perche des eaux et forêts	51,07
	L'arpent des eaux et forêts	5107,20
Autriche	Ioch ou 1600 klafters carrés	5756,00
	Pfund	298,00
Bade	Morgen (4 viertels de 100 perches)	3600,00
Bavière	Arpent	3707,00
Angleterre	Acre impériale (4 roods)	4047,00
	Rood (1210 yards)	1012,00
Etats-Unis	Square yard	0,8761
	Square rood	25,29
	Rood ofland	1011,37
	Acres ou 4 roods	4046,70
Suisse	Iuchard (400 perches carrées)	3600,00

Espagne........	Fanéga...........................	6426,00
Moldavie.......	Falche..........................	14321,65
Valachie.......	Pogone..........................	5011,79
Danemark.....	Tonneau.........................	5616,00

MESURES DE VOLUME POUR LES BOIS DE FEU.

France.........	Le stère (1).	st.
	Le double stère........................	2,000
	Le décastère...........................	10,000
	La corde des eaux et forêts ou d'ordonnance (8 pieds de couche, 4 pieds de hauteur, 3 pieds 1/2 de longueur)....	3,839
	La corde de taillis (mêmes dimensions, sauf la longueur des bûches, qui est de 2 pieds 1/2 seulement)............	2,742
	La corde de moule (mêmes mesures, longueur, 4 pieds).................	4,387
	La corde sur la Cure.................	4,009
	— sur l'Oise et l'Aisne..........	5,000
	— sur la Marne, l'Ourcq.........	4,008
	— sur les ports de Sens et Villeneuve..................	4,007
	— sur les autres ports de l'Yonne.	4,007
	— sur les ports de la Seine, sauf Montargis.................	5,000
	— sur le port de Montargis......	5,003
	Le tonneau (Gironde)..................	3,636
	La brasse (Gironde)....................	3,570
Autriche.......	Le klafter.............................	3,41
Bade...........	Le klafter.............................	3,89
Bavière........	Le klafter.............................	3,13
Angleterre.....	Le cord................................	3,56
États-Unis	Cubic foot.............................	0,028
	Cubic yard.............................	0,764
	Cord...................................	0,453
Danemark......	Le faon forestier......................	2,61
Francfort......	Le klafter.............................	2,90
Mecklembourg..	Le faden...............................	3,46
Nassau.........	La corde...............................	3,89
Prusse.........	Le klafter (108 pieds cubes)...........	3,34
Wurtemberg...	Le klafter.............................	3,39
Moldavie.......	Le stengène............................	11,089
Valachie.......	Le stengène............................	7,598

(1) Le mot *stère* est employé pour exprimer l'unité de volume des marchandises qui se mesurent par masse renfermant des interstices, comme les bois de feu, les moellons, etc.; le mot *mètre cube* s'applique plus spécialement au métrage des marchandises qui offrent des volumes compacts, comme la pierre de taille, les bois de charpente.

Mesures de solidité. — BOIS D'OEUVRE.

France.	Le mètre cube	m.c.
	Le décistère ou solive nouvelle	0,100
	La solive ancienne (long. 2 toises; équarrissage, 6 pouces)	0,103
	Le pied cube	0,034

BOIS DE CHARPENTE.

	Diamètre au gros bout	Au milieu	Longueur
Le chevron (Vosges).	0,16 à 0,22	0,18	9 mètres.
La panne id.	0,22 à 0,32	id.	12 à 14
La panne double, id.	0,32 à 0,36	23	15 et au-dessus.

BOIS DE SCIAGE.

	Largeur	Épaisseur	Longueur
Traversés, 1re dimension.	0,30	0,14	2,50 à 2,60
Traverses, 2e id.	0,24	0,12	2,33 »
Entrevous (Paris et rayon).	0,25 (9 p.).	0,028 (1 p.).	1,50 à 4 m.
Echantillon id.	0,25 (9 p.).	0,042 (1 1/2 p.).	1,50 à 4 m.
Membrures id.	0,167 (6 p.).	0,083 (3 p.).	2 à 4 m.
Membrettes id.	0,167 (6 p.).	0,056 (2 p.).	1,50 à 4 m.
Doublette id.	0,333 (12 p.).	0,063 (27 lig.).	2,50 à 4 m.
Feuillet id.	0,216 à 243	0,031 à 0,033	2,50 à 4 m.
Petit sciage. id.	0,25 à 0,11	0,006 à 9,015	2,25
Planche 12/9 (Vosges).	0,244	0,028	3,90

MERRAINS.

Champagne. La treille se compose de 65 *dos* de douves, de 50 *poignées* d'enfonçures et de 50 *poignées* de chanteaux ; le *dos* contient 16 douves ; la *poignée* est de 4 pièces. Les dimensions des pièces marchandes sont les suivantes :

	Longueur		Largeur
Douves.....	0,867	(32 p.).	0,16 à 0,18 (6 à 7 pouces).
Enfonçures.	0,596	(22 p.).	»
Chanteaux..	0,488	(18 p.).	»

Amboise... Le millier se compose de 1,800 pièces réduites, savoir :

	Long.	Larg.			Comptées pour
Douves ou douelles........	0,83	0,110 (4 pouces).	500	comptées pour	500
Rebuts..................	0,83	0,055 (2 pouces).	1,200	—	600
Poulvé douelles...........	0,83	0,027 (1 pouce).	400	—	100
Fonds marchands.........	0,67	0,140 (5 pouces).	300	—	300
Fonds rebuts.............	0,67	0,070 (2 p. 1/2).	600	—	300

Blois. .... Le millier se compose de 2,100 pièces réduites :

	Long.	Larg.			
Douelle ou passe-rebuts...	0,83	0,110	450	—	300
Douelle ou passe-rebuts...	0,83	0,055	2,200	—	1,100
Poulvé ou petit rebut......	0,83	0,027	300	—	100
Fonds marchands.........	0,67	0,140	200	—	200
Fonds rebuts ou ganivelles.	»	0,055	900	—	300
Chanteaux...............	0,50	0,090 (3 pouces).	300	—	100

Vosges..... Le millier se compose de 2,800 pièces :

	Long.	Larg.			
Grandes douves...........	0,87	0,126	1,112	—	1,112
Grands fonds.............	0,66	0,162	555	—	555
Grandes douelles tricage...	0,87	0,082	833	—	555
Grands fonds tricage......	0,66	0,110	417	—	278

Nantes..... Le millier se compose de 1,800 pièces, savoir :

	Longueur	Largeur			
Douelles marchandes.....	0,83	0,110	1,200	—	1,200
Fonds marchands.........	0,67	0,140	600	—	600

La Rochelle.. Le millier se compose de 1,800 pièces, savoir :

Douelles rebuts..........	Longueur,	0,83	Largeur,	0,055	1,200	comptées pour	1,200
Fonds rebuts...........	—	0,67	—	0,070	400	—	400
Fonds quart.............	—	0,50	—	0,090	200	—	200

Allier........ Le millier se compose de 2,300 pièces réduites, savoir :

Grandes douelles........	Longueur	0,83	Largeur,	0,110	900	—	900
Grands fonds............	—	0,67	—	0,140	600	—	600
Ganivelles grandes........	—	0,83	—	0,055	1,500	—	500
Ganivelles petites........	—	0,67	—	0,070	600	—	200
Petits fonds.............	—	0,50	—	0,090	300	—	100

La Charité... Le millier se compose de 2,200 pièces réduites, savoir :

Douelles marchandes....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,110	1,200	—	1,200
Fonds.................	—	0,67	—	0,140	400	—	400
Ganivelles..............	—	0,00	—	0,055	800	—	400
Petits fonds............	—	0,53	—	0,090	200	—	70
Rebuts.................	—	0,57	—	0,070	400	—	130

Cher.......... Le milier se compose de 1,800 pièces réduites, savoir :

Douelles marchandes....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,110	600	—	600
Rebuts.................	—	0,88	—	0,055	1,200	—	600
Fonds marchands.......	—	0,67	—	0,140	300	—	300
Ganivelles..............	—	0,67	—	0,070	600	—	200
Chanteaux..............	—	0,50	—	0,090	450	—	100

Orléans....... Le millier se compose de 2,300 pièces réduites, savoir :

Douelles marchandes.....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,119	1,000	—	1,000
Douelles rebuts.........	—	0,83	—	0,055	1,200	—	600
Fonds marchands.......	—	0,67	—	1,400	500	—	500
Fonds rebuts..........	—	0,67	—	0,070	} 600	—	200
Fonds quart............	—	1,50	—	0,090			

Villers-Cotterets. Le last de merrain de chêne se compose de 35 poignées de 4 douves chacune.
La douve type.......... Longueur, 0,70 Largeur, 0,13 Epaisseur, 0,022
Le last merrain de hêtre et de charme contient 78 poignées.

Bois de mines.

Les bois destinés à la confection des étais de mines doivent mesurer au moins 16 centimètres et au plus 72 centimètres de circonférence, à $1^m,60$ au dessus du gros bout, sur écorce. On vend ces bois à l'état de perches, et à l'état d'étançons ou bois débités.— Chaque compagnie de mines a sa classification particulière; néanmoins, les classifications sont, au fond, peu différentes, et celle qui suit peut être prise pour le type le plus généralement adopté.

PERCHES.

CLASSES.	DIMENSIONS. Longueur.	Circonférence au petit bout.	Circonfér. à $1^m,60$ du pied avec écorce.
	mètres.	centimèt.	centimètres.
Perches dites de 6 coups.	10	30	60 à 72
— 5 —	9 à 10	25	48 60
— 4 —	9 10	20	40 48
— 3 —	9 10	17	32 40
— 2 —	8 9	12	26 32
— 1 —	7 8	10	20 26
— S —	6 7	08	16 20

ÉTANÇONS OU BOIS DÉBITÉS.

CLASSES.	LONGUEUR DES PIÈCES.	CIRCONFÉRENCE AU MILIEU (écorcés).
	mètres.	centimètres.
1re classe	3.00	38 à 45
	2.50	35 40
	2.00	40 45
	1.80	35 40
	1.60	35 40
	1.50	35 40
2e classe	1.40	30 34
	1.30	30 34
	1.20	25 30
	1.00	24 27
Rallonges	3.00	18 24
Queues	1.20	12 17

Tableau des monnaies étrangères converties en monnaies françaises.

		fr.
ALLEMAGNE......	Reichs-Mark de 100 pfennigs. .	1.234
ANGLETERRE.....	Livre sterling de 20 shillings....	25.221
AUTRICHE.......	Florin de 100 kreutzers........	2.469
DANEMARCK	Krone de 100 ores.............	1.388
ESPAGNE........	Peseta de 4 reaux.............	1.000
GRÈCE	Drachma de 100 leptas.........	1.000
ITALIE	Lire de 100 centesimi	1.000
EMPIRE OTTOMAN.	Piastre de 40 pareis...........	0.227
PAYS-BAS	Florin de 100 cents............	2.100
TUNIS..........	Piastre.......................	0.619
PORTUGAL	Milreis.......................	5.600
RUSSIE.........	Rouble de 100 kopecks.........	4.000
FINLANDE (Grand-Duché).......	Marcka de....................	1.000
ROUMANIE.......	Ley de 100 banis..............	1.000
SERBIE.........	Dinar de 100 paras............	1.000
SUÈDE..........	Krona de 100 ores.	1.388
NORWÈGE.......	Krone de 100 ores.............	1.388
EGYPTE	Piastre de 40 paras............	0.256
PERSE	Thouman de 100 sehahis......	11.830
INDES ANGLAISES.	Roupie.......................	2.375
ETATS-UNIS.....	Dollar de 100 cents............	5.182
MEXIQUE	Peso de 100 centavos..........	5.430
BRÉSIL.........	Milreis.......................	2.831
PÉROU	Sol de 10 dineros ou 100 cents...	5.000

LA BELGIQUE, LA SUISSE, LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Poids des graines des principales essences résineuses.

				Grammes.
1 litre de graines désailées		de pin sylvestre...	pèse	510
—	—	de pin d'Autriche.	—	527
—	—	de pin maritime...	—	598
—	—	de pin Weymouth.	—	412
—	—	de sapin.........	—	285
—	—	d'épicéa.........	—	562
—	—	de mélèze........	—	485

D'après les comptages exécutés en 1874 dans les divers magasins ou sécheries appartenant à l'administration,

			Graines.
1 kilog.	de graine désailée d'épicéa.	contient	123935
—	de pin d'Allemagne.......	—	139875
—	de pin d'Auvergne de Murat................	—	186705
—	de mélèze................	—	139330
—	de pin d'Autriche.........	—	48595
—	de pin maritime de Bordeaux................	—	20600
—	de pin maritime de Corte..	—	18060
—	de pin d'Alep............	—	56592
—	de pin Cembro...........	—	3861
—	de pin Weymouth........	—	61200
—	de sapin.................	—	31200
—	de pin à crochets	—	125500

			Graine désailée.
1 hectolitre de cônes	de pin sylvestre	produit de	780 à 900gr
	de sapin pectiné.	—	1500 à 2250
	d'épicéa........	—	1230 à 1680
	de mélèze......	—	1800 à 2700

OCTROI DE PARIS

I

Bois de chauffage et charbon de bois.

1° Bois à brûler autres que ceux désignés ci-après :
(*a*) D'essence dure, 3 fr. par stère ;
(*b*) D'essence tendre, 2 fr. 22 par stère.

2° Cotrets de bois dur, menuise de bois dur et de bois blanc, cotrets de menuise et fagots de toute espèce, 1 fr. 80 par stère;

3° Charbon de bois, charbon artificiel et toute composition pouvant remplacer le charbon de bois, 0 fr. 60 par hectolitre;

4° Poussier de charbon, tan carbonisé et toute composition pouvant remplacer le poussier de charbon de bois et ne dépassant pas sa dimension, 0 fr. 30 par hectolitre.

Observations et dispositions réglementaires.

Pour le *bois à brûler*, en cas de mélange de bois dur et de bois blanc de menuise, la distinction cessera d'être observée, et le droit le plus élevé sera appliqué sur la totalité du chargement.

Tout *cotret* de bois dur, ayant plus de 66 centimètres de longueur et de 50 centimètres de circonférence et contenant moins de quatre morceaux, est imposé au droit du bois dur.

La *menuise* est le bois rond coupé à la longueur de $1^m,13$, ayant moins de 16 centimètres de circonférence.

Les *perches* ayant moins de 16 centimètres de circonférence moyenne acquittent comme menuise; de

16 à 38 centimètres, elles payent comme bois à brûler; au-dessus de 38 centimètres, elles acquittent comme bois à ouvrer.

Les *fagots* de toute espèce payent le droit entier. Tout parement ayant 16 centimètres de circonférence et au-dessus sera distrait du fagot et rangé pour la taxe, dans la classe du bois dur ou du bois blanc ; le surplus sera imposable comme fagot.

Le *cubage* servira de base pour établir la perception sur les chargements de charbons de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

Le *poussier* de charbon de bois se compose de fragments ayant 3 centimètres au plus de largeur.

II

Bois à ouvrer, bateaux et bois de déchirage.

1° Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, acacia, érable, prunier, pommier et autres d'essence dure, en grume ou équarris, débités en sciage ou en fente, façonnés ou non : 11 fr. 28 par stère ;

2° Bois de sapin, platane, peuplier, bouleau, aune, tilleul, saule, marronnier et autres d'essence tendre, en grume ou équarris, débités en sciage ou en fente, façonnés ou non : 9 francs le stère ;

3° Lattes et treillages, 11 fr. 28 les 100 bottes ;

4° Bateaux en chêne, 28 fr. 80 par bateau ;

5° Bateaux en sapin, 14 fr. 40 par bateau ;

6° Bois de déchirage en chêne, 0 fr. 216 le mètre carré ;

7° Bois de déchirage en sapin, 0 fr. 12 le mètre carré.

Observations et dispositions réglementaires.

Dans l'application des droits, il est fait déduction de l'écorce.

Il est accordé sur les longueurs, et suivant l'étendue du mal, pour malandres visibles et palpables, nœuds

pourris ou vermoulus, une déduction qui ne pourra excéder 1 mètre.

Tous les bois neufs ouvrés, plaqués ou non, ferrés ou non, sont soumis aux mêmes droits que les bois non travaillés. Ceux qui, par leur forme ou leur volume, offriraient des difficultés de mesurage, seront imposés dans la proportion de 900 kilogrammes pour 1 stère de bois dur, et 600 kilogrammes pour 1 stère de bois blanc.

Les bois de démolition ou autres, ayant servi, acquittent les mêmes droits que les bois neufs, sous déduction des défectuosités qu'ils présenteront. Lorsque ces bois seront reconnus ne pouvoir être employés comme bois de travail, ils seront imposés comme bois de chauffage, suivant leur nature.

La botte de lattes se compose de 50 lattes de 1m,30 de longueur et de 5 centimètres de largeur. La botte de treillage contient 70 mètres de longueur de treillage. Au-dessus de ces nombres et dimensions, le droit est proportionnel.

Tout bateau faisant exception, par la dimension, à la toue ordinaire, payera un droit par mètre carré.

Carbonisation en meules.

			st.	st.	
1 stère	hêtre et chêne (quart.)	produit	0.52 à	0.56	de charbon.
—	bouleau (quartier)...	—	0.65 à	0.68	—
—	pin sylvestre........	—	0.60 à	0.64	—
—	épicéa	—	0.65 à	0.75	—

1 hectolitre de charbon de bois pèse de 21 à 24 kilog.
— de houille française tout venant.... 87 —
— de houille belge.................. 90 —
— gailletles........................ 80 —

Déclinaison de l'aiguille aimantée dans les chefs-lieux de département pour le 1er janvier 1879.

Diminution moyenne annuelle : 9 minutes.

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Agen	16°46′	Chaumont	15°35
Albi	16 4	Clermont	16 »
Alençon	17 50	Digne	14 25
Amiens	17 9	Dijon	15 23
Angers	17 57	Draguignan	14 14
Angoulême	17 12	Epinal	14 57
Annecy	14 45	Evreux	17 28
Arras	17 1	Foix	16 8
Auch	16 38	Gap	14 33
Aurillac	16 8	Grenoble	14 45
Auxerre	16 12	Guéret	16 34
Avignon	14 57	Laon	16 28
Bar-le-Duc	15 40	La Rochelle	17 53
Beauvais	17 8	Laval	18 11
Belfort	14 35	Le Mans	17 38
Besançon	14 57	Le Puy	15 35
Blois	17 6	Lille	16 57
Bordeaux	17 22	Limoges	16 48
Bourg	15 12	Lons-le-Saunier	15 8
Bourges	16 33	Lyon	15 14
Caen	18 16	Mâcon	15 23
Cahors	16 25	Marseille	14 38
Carcassonne	15 52	Melun	16 42
Châlons	16 2	Mende	15 37
Chambéry	14 53	Mézières	16 4
Chartres	17 13	Mont-de-Marsan	17 7
Châteauroux	16 44	Montauban	16 23

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Montpellier......	15°20'	Roche-s-Yon.....	18°10'
Moulins.........	16 2	Rodez...........	15 58
Nancy...........	15 15	Rouen...........	17 34
Nantes..........	18 17	Saint-Brieuc.....	19 14
Nevers..........	16 12	S-Etienne........	15 24
Nice............	13 55	Saint-Lô.........	18 32
Nîmes...........	15 9	Strasbourg.......	14 25
Niort...........	17 37	Tarbes..........	16 43
Orléans.........	16 54	Toulouse........	16 18
Paris...........	16 56	Tours...........	17 20
Pau.............	16 55	Troyes..........	16 4
Périgueux.......	16 50	Tulle...........	16 28
Perpignan.......	15 30	Valence.........	15 6
Poitiers........	17 20	Vannes..........	18 59
Privas..........	15 13	Versailles........	16 59
Quimper.........	19 2	Vesoul..........	15 1
Rennes..........	18 35		

ETAT
DU PERSONNEL

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES FORÊTS

DEPUIS LA PROMULGATION DU CODE FORESTIER.

1827	»	Direct. gén.	Marquis DE BOUTHELLIER.
1829	»	—	Comte BERTHIER.
1830	août.	Administ.	MARCOTTE.
1831	»	Directeur.	MARCOTTE.
1836	»	Direct. gén.	LEGRAND.
1838	nov.	Directeur.	BRESSON.
1839	juin.	Direct. gén.	LEGRAND.
1840	mars.	—	BRESSON.
1843	juin.	—	LEGRAND.
1848	février.	—	DE COLMONT (intérimaire).
1848	avril.	Directeur.	D'HOUDOUART.
1849	avril.	—	DE CORBIGNY.
1849	7 juillet.	—	LEGRAND.
1852	»	Direct. gén.	LEGRAND.
1852	7 avril.	—	BLONDEL.
1854	février.	—	GRAVES.
1857	5 août.	—	DE FORCADE LA ROQUETTE.
1860	12 mars.	—	VICAIRE.
1865	19 fév.	—	LAYDEKER.
1868	22 août.	—	FARÉ.
1877	28 déc. (1)		
1882	18 fév. (2)	Directeur	LORENTZ.
1883	15 nov.	—	LAURENS.

(1) Un décret en date du 28 décembre 1877 a supprimé la direction générale des forêts et conféré les attributions du directeur général au sous-secrétaire d'État.

(2) Un décret en date du 18 février 1882 a érigé l'administration des forêts en direction.

ÉTAT DU PERSONNEL

DE

L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

AU 1er AVRIL 1884.

ADMINISTRATION CENTRALE

RUE DE VARENNE, 76.

Le Ministre de l'Agriculture,
président du Conseil d'administration.

M. LAURENS ✻, Directeur, vice-président,
2, RUE DE LA PLANCHE, PARIS.

Le Directeur, l'Inspecteur général, chef du service du personnel et du contrôle, les chefs de service, reçoivent le mardi et le vendredi, de 10 heures et demie à 11 heures et demie.

Les agents forestiers pourront être reçus le samedi de dix heures à onze heures.

CONSEIL.

MM. BEDEL (Léon) ✻, inspecteur général, rue de Rennes, 123, Paris.

CLÉMENT DE GRANDPREY ✻, inspecteur général, rue de Bourgogne, 65, Paris.

SERVAL (J.-C.-G.) ✻, inspecteur général, rue Albert-Joly, 12, à Versailles.

MM. Sée ✻, inspecteur général, rue de la Bruyère, 56, Paris.

Mangin (A.-M.-F.) ✻, inspecteur général, 71, r. de la Paroisse, Versailles (S.-et-O.).

Demontzey ✻, inspecteur général chargé du service spécial du reboisement, 62, rue de l'Arcade, Paris.

Petiton, ✻, inspecteur général, rue François Ier, 1, Paris.

Niepce, inspecteur général, 56, rue de Madame, Paris.

Colnenne, inspecteur général, secrétaire du conseil, 36, rue Vanneau, Paris.

(Les séances ordinaires du Conseil d'administration ont lieu tous les mercredis à deux heures.)

SERVICES CENTRAUX.

M. Laurens ✻, Directeur.

1er SERVICE.

Chef : M. Colnenne, inspecteur général.

PERSONNEL. — CONTROLE.

Section du personnel.	*Section du contrôle.*
Chef : M. Daubrée, (L.-A.-L.), insp.	Chef : M. Noel (M.-A.), insp.
MM. Peiffer	inspect. adjoint.
Thirion.	Id.
Monginot.	garde général.
Orfila.	g. gén. attaché.

MM. Claire. . . . . commis.
Edeline. . . . . . . Id.
Labry. . . . . commis adjoint.
Rauch. . . . . Id.

Distribution et départ du courrier. — Préparation du travail pour la nomination des agents à tous les emplois. — Mutations, congés, missions spéciales, préparation des tableaux d'avancement.— Mesures disciplinaires. — Avis des décès des légionnaires et des pensionnaires.

Créations et suppressions d'emplois ; changements dans les circonscriptions. — Admission aux emplois de préposés des candidats civils et militaires.—Répartition du fonds de secours.— Préparation des budgets.

Règlement des tournées annuelles des inspecteurs généraux et des conservateurs, répartition des indemnités affectées à ces tournées. — Examen des rapports de l'inspection générale, des procès-verbaux de tournée et des comptes de gestion des conservateurs, des inspecteurs et autres chefs de service.

École forestière.—Examens. Direction des études.— Concours pour l'admissibilité au grade de sous-inspecteur et pour l'admission des préposés au grade de garde général adjoint.

Écoles secondaire et primaire. — Examens. Direction des études.

Contrôle du travail des 2e, 3e et 4e services.— Circulaires. Instructions générales. — Surveillance du travail des expéditionnaires.

Vœux des conseils généraux.— Affaires réservées.

2e SERVICE.

AMÉNAGEMENTS. — EXPLOITATIONS.

Chef : M. Lecomte (A.-H.-P.), inspecteur général.

Section des aménagements.	*Section des exploitations.*
Chef: M. Mélard, insp.	Chef : M. Mongenot, insp.

MM. de Jacquelot du Bois-rouvray.	inspecteur rédacteur.
Gast.	inspecteur adjoint.
Daubrée (F.-S.-R.). .	Id.
Denis.	Id.
Maire (P.-J.-J.-C.-E.).	insp. adj. attaché.
Faivre.	commis.
Baverel.	Id.
Cordouën.	Id.
Breton.	Id.
Guinot	Id.
Piot.	commis adjoint.

Examen des projets d'aménagement, partie forestière et partie géodésique. — Application sur le terrain. Délimitations générales et partielles. Bornages.

Etats d'assiette. — Coupes ordinaires et extraordinaires. — Coupes d'amélioration de toute nature. — Autorisation des dépenses pour les coupes à exploiter au compte de l'Etat ; coupes à vendre par unités de marchandises. — Produits accidentels.

Régime forestier. — Affectations de parcelles du sol forestier domanial à un service public. — Soumission et distraction. — Défrichements ; aliénation des bois des communes et des établissements publics.

Délivrance des bois à la marine et autres services publics. — Délivrance des bois de chauffage : 1° aux gardes, lorsqu'il n'est pas possible de l'imposer sur les coupes ; 2° aux employés des divers services publics.

Ventes des coupes et des produits de toute nature des forêts domaniales, communales et d'établisse-

ments publics. — Rédaction du cahier des charges générales et application des dispositions qu'il comporte ; examen des clauses spéciales ; demandes en annulation ou en réduction de prix, sur mesures et déficit de mesures.

Mises en charge sur les coupes communales. — Extraction de résine. — Écorçage.

Location des terrains essartés. Carrières, mines, minières. — Concession de menus produits. — Constatation de tous les produits principaux, accidentels et accessoires, vendus ou cédés à prix d'argent. — Avis sur l'établissement des hauts fourneaux et autres usines employant du bois pour combustible ; sur les questions d'importation et d'exportation des produits forestiers. — Régime douanier.

Amodiation du droit de chasse dans les bois de l'Etat. Cahier des charges. — Location de la pêche dans l'intérieur des forêts.

Règlement des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics. — Exercice de la dépaissance dans les bois des communes et des établissements publics et autres tolérances.

3e SERVICE.

REBOISEMENTS. — TRAVAUX.

Chef : M. Ethis, conservateur.

Section des travaux.	*Section des repeuplements.*
Chef :	Chef :
M. Charlemagne (E.-N.), inspecteur.	M. Fortier, inspecteur.

MM. Thomas-Froideau. inspecteur rédacteur.
Vaney (C.-A.). . . Id.
Millet. . . . . . . Id.

MM. Noir . . . . commis.
Dorotte. . . . . . . commis adjoint.

Ensemencement des dunes. — Travaux du domaine des Barres.—Repeuplements dans les forêts.

Clôture et assainissement des forêts. — Curage des ruisseaux.— Maisons forestières et bâtiments de toute nature, scieries. Construction. Entretien. Acquisition. — Assurances contre l'incendie. Location de bâtiments pour usage temporaire. — Remise à l'administration des domaines des bâtiments sans emploi.

Routes, chemins et ponts. Construction, réparation, entretien. — Acquisition des terrains nécessaires. — Cessions de terrains pour ouverture de voies ferrées, de routes départementales, vicinales, etc., etc. — Subventions aux communes pour routes et chemins utiles à l'exploitation des forêts (application des lois du 28 juillet 1860 et du 13 mai 1863). — Service des gardes cantonniers et emploi des prestations obtenues au moyen de concessions de menus produits. — Répartition du fonds affecté aux travaux d'amélioration ci-dessus. — Règlement pour solde définitif des comptes des entreprises.

4e SERVICE.

CONTENTIEUX. — COMPTABILITÉ.

Chef : M. Auvray, conservateur.

Section du contentieux.

Chef : M. Legros, dit Saint-Ange ✻, inspecteur.

Section de la comptabilité.

Chef : M. Loyer, inspecteur.

MM. Mersey . . . . inspecteur adjoint.
Cahen-Benel. . . . . Id.

MM. David (Ch.-M.-T.) . . Inspecteur adjoint.
Delaporte . . . . . . inspecteur attaché.
Lecour. . . . . inspecteur adj. attaché.
Lavigne. . . . . . . com. princ., f.f. d'insp. adj
Baudrillart . . . . . com. princ.
Thuillier (P.-E.). . . commis.
Barraud. . . . . . . Id.
Duchemin. . . . . . Id.
Quizet. . . . . commis adjoint.
Desgrolat . . . . . . Id.

Section de la statistique.

Chef : M. Malle, inspecteur attaché.

Contentieux civil. — Questions de propriété, de servitudes, d'usage et d'affectation. Cantonnements et rachats ; échanges, partages dans les bois domaniaux, communaux et d'établissements publics. — Instances administratives et judiciaires relatives à ces matières. — Examen des demandes d'honoraires hors taxe. — Centralisation des jugements et arrêts rendus en matière forestière domaniale.

Questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat. — Délivrances usagères. — Concessions temporaires, tolérances, dépaissances de bêtes à laine dans les forêts domaniales.

Contentieux correctionnel. — Instances correctionnelles ; appels ; pourvois en cassation ; mesures à prendre contre les insolvables ; examen des divers états relatifs à la répression des délits ; remises et modérations de condamnations en matière forestière : cessation de poursuites ; abandon de procès-verbaux ; transactions.

Suite des affaires de chasse devant les tribunaux ; exécution des règlements sur la chasse, la louveterie et la destruction des animaux dangereux ou nuisibles ;

Défrichements des bois particuliers. — Statistique forestière.

Application des budgets. Emploi des crédits ; demandes de crédits supplémentaires ; payements concernant les frais : d'instance en matière civile, de poursuites tombées en non-valeur, de séquestre, de transport de délinquants condamnés, de démolitions, de constructions à distance prohibée, remboursement d'amendes. — Formation du relevé individuel des créances restant à payer à la fin de chaque exercice, et de la demande de fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois. — Liquidation du solde des travaux, des subventions volontaires, des indemnités de pâturage, etc.

Comptabilité des dépenses payées sur mandats du directeur des forêts ; états mensuels de situation à adresser au ministre ; relevé d'ordonnancement des dépenses appartenant à des exercices clos ; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant ; vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et au salaire des gardes forestiers et cantonniers ; vérification et liquidation des frais d'impression, des frais extraordinaires de correspondance et des contributions payées pour l'entretien des chemins vicinaux, des canaux de dessèchement.

Tenue du journal des dépenses à ordonnancer par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'impression ; formation des états mensuels de traitement pour l'administration centrale ; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits.

Versements à la Caisse de la vieillesse par les préposés communaux et d'établissements publics. — Masse d'entretien de l'habillement. — Indemnités et gratifications en matière d'incendie dans les forêts. — Liquidation des indemnités dues pour intérims,

déplacements, missions, travaux extraordinaires, etc. — Liquidation des pensions de retraite. — Franchise et contre-seing.

Expédition et vérification d'emploi des imprimés. — Envoi des circulaires. — Vente de papiers inutiles. — Habillement, équipement et armement des préposés. — Marteaux, plaques, étuis. — Exécution des traités passés pour les transports d'objets de matériel.

Matériel (*Service intérieur*). — Demande de matériel, de fournitures de bureau, d'imprimés spéciaux. — Propositions relatives à l'entretien et à la réparation des bureaux. — Ouvrages de bibliothèque.

Service temporaire central du reboisement.

Chef : M. GALLOT, inspecteur faisant fonct. de cons.

MM. Marchand (P.-L.-J.) . . . insp., chef de sect.
Bastien. . . . . insp. adjoint.
de Frohard de Lamette. . Id.
Potdevin. . . . . commis.
Thiéry (C.-A.). . . . . . commis adjoint.

Révision des périmètres décrétés antérieurement à la loi du 4 avril 1882. — Etablissement des périmètres d'utilité publique, de restauration et de mise en défens. — Délimitation et bornage de ces périmètres.

Acquisitions, conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1841, des terrains compris dans les périmètres de restauration. — Acquisitions, suivant les règles du droit commun, des terrains pouvant être appelés exceptionnellement à compléter ces périmètres. — Projets de contrat.

Travaux et dépenses de toute nature. — Marchés à

l'approbation du ministre ou du directeur. — Subventions en nature, en argent et en travaux. — Indemnités à allouer aux propriétaires conservant la propriété des terrains situés dans les périmètres. — Indemnités pour privation de jouissance dans les périmètres en défens.

Réglementation des pâturages communaux. — Révision annuelle de la liste des communes assujetties à cette réglementation.

Pépinières et sécheries affectées aux travaux de reboisement. — Récolte, achat et essai des graines à fournir par l'administration (*Reboisement et repeuplement*). — Répartition des graines destinées au service du reboisement.

Vérification et visa pour solde du compte des entreprises, acquisitions et marchés, et transmission au quatrième service pour liquidation, ou mandatement, des pièces justificatives de dépense.

M. Gosset, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, avocat consultant et plaidant de l'Administration des forêts (rue de Lille, 52).

ENSEIGNEMENT FORESTIER

ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE DE NANCY.

DIRECTION.

MM. PUTON ✱, directeur.
Boppe, sous-directeur.

ENSEIGNEMENT.

Professeurs	Matières
MM. Guyot (M.-C.-E.), ins. Guichet, g. gén. . .	Législation et jurispr.
Boppe, s.-direct. . . Reuss, insp. adj. . .	Economie forestière.
Thiéry (F.-E.), insp. Petitcollot, insp. adj.	Mathémat. appliquées.
Fliche. . . . . Henry (A.-E.), ins. ad.	Histoire naturelle.
Grandeau (O. ✱). .	Agriculture.
Gerschel.	Langue allemande.
Montignault ✱, chef de bataillon.. . . .	Enseignement militaire.

M. Pétrand, agent comptable.

M. Bartet, insp. adj., attaché à la station de recherches.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES BARRES-VILMORIN (LOIRET).

MM. Gouët, conservateur, directeur.
Haas, inspecteur adjoint.
Pierret, inspecteur adjoint.

Liste des élèves de l'École nationale forestière d'après le classement.

PREMIÈRE DIVISION.

Vivier.
Lallier.
Jolly.
Couttolenc.
Job.
Mathey.
Charpenay.
Antoni.
Beaufils.
Jaquot.
Saur.
Béral.
Chaudey.
Viney.
Goin (M.-A.-A.).
Fatou.
Vernet.
Lombard (hors rang).
Grimal (hors rang).
Ducamp (hors rang).

DEUXIÈME DIVISION.

Chavegrin.
Vidal.
Duplaquet.
Breton.
Lescuyer.
De la Laurencie (M.-A.-F.-J.).
De Thomassin de Montbel.
Pigeon-Litan.
Gibert.
Moine.
Bernard.
Vessiot.
Evrard.
Lafond.
Pihan-Dufeillay.
Forestier (hors rang).
Hickel (hors rang).

SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTION GÉNÉRALE.

MM. Bedel (Léon) ✻.
Clément de Grandprey ✻.
Serval (J.-C.-G.) ✻.
Sée ✻.
Mangin (A.-M.-F.) ✻

MM. Demontzey ✻
Petiton ✻
Niepce.
Colnenne.

1re CONSERVATION.

MM. Joubaire, conserv. à Paris, rue du Bac, 93.
Nugues, insp. séd.

Département de l'Oise.

Beauvais. — Thélu, inspecteur.
Circ. n° 1. } Beauvais. — Maupoil, insp. adj.
— 2. }
— 3. } Senlis. — Cottignies, g. gén.
— 4. }
Compiègne (nord). — Bruand, insp.

Compiégne (sud). — Poivre ✻, insp.
— (est). — N...
— (ouest). — Moreau (Ch.-Eug.), insp. adj.

Départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Paris (est) (Seine). — M. Rich, inspecteur, 47, rue de Châteaudun.

Circ. n° 1. Isle-Adam (M. F. de la Grille de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). — *Caron, brig. faisant fonctions.*
— 2. Etiolles (M. F. de la Faisanderie (Seine-et-Oise). — *Busch, brig. faisant fonct.*

Paris (ouest) (Seine).— M. Levret, inspecteur, 16, boulevard Latour-Maubourg.
Circ. n° 1. } Saint-Germain (Seine-et-Oise.) — Récopé
— 2. } ✻, insp.
— 3. Versailles(Seine-et-Oise.)—Peupion, garde général.

Rambouillet (Seine-et-Oise). — Durocher, insp.
Circ. n° 1. Vieille-Église (M. F. de),— *Debèze, brig. f. fonct.*
— 2. Saint-Arnoult (M. F. du Pavillon Saint-Arnoult). — *Arcillon, brig. f. fonc.*
— 3. Saint-Léger (M. F. de). — *Lecomte, brig. f. fonct.*
— 4. Saint-Léger.—Connétable (J.-A.), g. gén.
Rambouillet (Grand-Parc) —Fillon (Alphonse), insp. adj., chef de service.

2e CONSERVATION.

MM. Bellaud, conservateur à Rouen.
Sanson, g. gén. séd.

Département du Calvados.

Bayeux. — Rollet, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. Montfiquet (M. F. de l'embranch.).— N....
— 2. Saint-Sever (M. F. de St-Sever).—Jouanno, g. gén.

Départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Louviers (Eure). — Leguay, inspecteur.
Circ. n° 1. Incarville (M. F. d'Incarville.) — *Petit, brig. f. fonct.*
— 2. Grandcouronne (M. F. de l'Essart) (Seine-Inférieure). — *Hotteau, brig. f. fonct.*

Lyons-la-Forêt (Eure). — Le Père, insp.
— De la Bunodière, insp. adj.
La Feuillie (Seine-Inf.). — Castres, g. gén.
Caudebec (Seine-Inférieure). — Robillard, insp.
Circ. n° 1. Caudebec. — Védie, g. gén.
— 2. }
— 3. } — Motte, insp. adj.
Dieppe (Seine-Inférieure). — Prouvé (C.-C.), insp.
Circ. n° 1. Ricarville (M. F. de la Laye Madame).
— *Bauchat, brig. f. fonct.*
— 2. Pommeréval (M. F. du Val des Prés). — *Doyelle, brig. f. fonct.*
Rouen (Seine-Inférieure). — Barbier de la Serre (G.-A.-A.), insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Rouen. — Babinet, g. gén.
— 3. Illeville (M. F. de Cahaigne) (Eure). — Bourcier, g. gén.

Département d'Eure-et-Loir.

Senonches. — Gillet, insp.
Circ. n° 1. Senonches (M. F. des Evêts). — N....
— 2. Châteauneuf (M. F. de la Grande Noé). — *Ernult, brig. f. fonct.*

3e CONSERVATION.

MM. Forstall, conservateur à Dijon.
Delaunoy, insp. adj. séd.

Département de la Côte-d'Or.

Beaune. — M. Poulmaire, inspecteur.
Circ. n° 1. }
— 2. } Nuits. — Bardonnaut, g. gén.
— 3. }
— 4. } Beaune. — N...

Châtillon-s.-Seine (nord). — Ballard, insp.
Circ. n° 1. Châtillon-sur-Seine. — Henriquet, g. gén.
— 2. Pothières. — *Isselin, brig. f. fonct.*
— 3. Riel-les-Eaux. — *Ronot, brig. f. fonct.*
— 4. Châtillon-sur-Seine.—Henriquet, g. gén.
Châtillon-sur-Seine(sud).—Delaperche(H.-M.-A.),insp.
Circ. n° 1.} Châtillon-sur-Seine. — Tézenas, insp.
— 2.} adj.
— 3. Beaulieu. — *Jacquemin, brig. f. fonct.*
Dijon (nord). — Masson (J.-G.), insp.
Circ. n° 1. Messigny. — *Dambrun, brig. f. fonct.*
— 2.} Is-sur-Tille. — Boillot, g. gén.
— 3.}
Dijon (est). — Arloing, insp.
Circ. n° 1.} Auxonne. — Delavaivre, insp. adj.
— 2.}
— 3. Pontailler-sur-Saône. — *Aubertot, brig. f. fonct.*
— 4. Fontaine-Française. — *Grillot, brig. f. fonct.*
Dijon (ouest). — Blandin, insp.
Circ. n° 1.} Saint-Seine-l'Abbaye.—Thuillier(A.-O.),
— 2.} g. gén.
— 3.} Dijon.— Perdrizet, g. gén.
— 4.}
Dijon (sud). — Chervau, insp.
Circ. n° 1. Ternant (M. F. de Chevigny).— *Chazelle, brig. f. fonct.*
— 2. Noiron-les-Cîteaux (M. F. de Tarsul). — *Julien, brig. f. fonct.*
Recey-sur-Ource. — Henriot, insp.
Circ. n° 1. Lachaume (M. F. du Champ-du-bois). — *Chevallot, brig. f. fonct.*
— 2. Gurgy-le-Château.—*Bruey, brig. f. fonct.*

Circ. n° 3.} Recey-sur-Ource. — Armandin, insp.
— 4.} adj.

Saulieu.

Circ. n° 1. Saulieu.— Bourcelot, g. gén. stag.
— 2. Arnay-le-Duc. — Thomas (J.-J.), g. gén.
— 3. Aubaine. — *Bourgeois, brig. f. fonct.*
— 4. Champigneulles (résid.: Arnay-le-Duc).— Thomas (J.-J.), g. gén.

Semur. —De Gail, insp.

Circ. n° 1.} Baigneux. — Damais, g. gén.
— 2.}
— 3. Orret (M. F. de Duesmes). — *Denier, brig. f. fonct.*
— 4. Chanceaux. — *Porteret, brig. f. fonct.*

4° CONSERVATION.

MM. Guerrier de Dumast, conservateur à Nancy.
Delherm de Novital, insp. adj. séd.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Briey.— Hild, insp.

Circ. n° 1. Villancy (M. F. de). — *Châtelain, brig. f. fonct.*
— 2. Haucourt. — *Jennesseaux, brig. f. fonct.*
— 3. Audun-le-Roman. — *Turquin, brig. f. fonct.*
— 4.} Briey. — Rose, insp. adj.
— 5.}

Lunéville (nord). — Galland, insp.

Circ. n° 1.} Lunéville. — Rodolphe, g. gén.
— 2.}
— 3.} Cirey. — Ména, insp. adj.
— 4.}

Lunéville (sud). — Marchal (P.-C.), insp.
Circ. n° 1.} Lunéville. — Cuny (L.-V.-E.), g. gén.
— 2.}
— 3.} Baccarat. — Muller (G.-C.), insp. adj.
— 4.}
Nancy (nord). — Ronssin du Chatelle (L.-Ch.-G.), insp.
Circ. n° 1.} Nancy. — Zaepffel, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Pont-à-Mousson. — Vauthier (H.-A.-E.),
— 4.} insp. adj.
Nancy (sud). — Cuny (J.-L.-C.), insp.
Circ. n° 1.} Nancy. — Gény, g. gén.
— 2.}
— 3.} Vézelise. — Edange, g. gén.
— 4.}
Toul (nord). — Gaudel, insp.
Circ. n° 1. Foug. — *Clément, brig. f. fonct.*
— 2. Aingerey. — *Colin, brig. f. fonct.*
— 3. Sauzey. — *Thinus, brig. f. fonct.*
— 4.} Thiaucourt. — Stef, g. gén.
— 5.}
Toul (sud). — Lefebvre (N.-M.-A.), insp.
Circ. n° 1.} Toul. — Elie, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Colombey-les-Belles. — Doinet, g. gén.
— 4.}

5e CONSERVATION.

MM. Carichon, conservateur à Privas.
de Brun, g. gén. séd.

Département de l'Ardèche.

Aubenas. — De Carbon-Ferrière (J.-P.-F.-T.), insp. adj. f. fonct.

Circ. n° 1. Mazan (M. F. de Banne). — *Brunet, brig. f. fonct.*
— 2. Sainte-Eulalie (M. F. de Chauchemine).— *Damond, brig. f. fonct.*

Privas. — De Laboissière, insp.
Circ. n° 1. Vallon. — *Bohl, brig. f. fonct.*
— 2. Bourg-Saint-Andéol. — Fenouillet, g. gén.

Département de la Lozère.

Florac.— Puaux, g. gén. f. fonct. de chef de service.
Circ. n° 1. Florac. — N...

Marvejols. — N....
Circ. n° 1. Marvejols (résid. : Mende). — Lemoyne de Forges, insp. adj.
— 2. Le Malzieu. — Page, g. gén.

Mende. — Adolph, insp.
Circ. n° 1. Mende. — N...
— 2. Langogne. — Pieri (V.), g. gén.

6e CONSERVATION.

MM. Granddidier, conservateur à Annecy.
N...

Département de la Haute-Savoie.

Annecy. — Voirin (N.-E.), insp.
— Blanchard, insp. adj.
Faverges. — Sabatier, g. gén.
Thônes. — Lachat (N.-A.), g. gén. stag.
Bonneville. — Arbeltier, insp.
— Vauthier (C.-J.-F.-M.), insp. adj.
Taninges.— Fréchou, g. gén.
Saint-Gervais. — De Villelongue, g. gén.

Thonon. — Suremain de Saiserey, insp.
— Charles, insp. adj.
Evian. — Gazin (F.-A.), g. gén.
Saint-Julien. — Lachat (A.), g. gén.

7e CONSERVATION.

MM. Honoré, conservateur à Amiens.
Froissart, g. gén. séd.

Département de l'Aisne.

Laon. — Dubois (P.), insp.
Circ. n° 1. Mennevret (M. F. de Marcogny).— *Leroy, brig. f. fonct.*
— 2. Hirson.— De Lignières, g. gén.
— 3. Laon. — Dalexandre, insp. adj.
Saint-Gobain.— Rousselet (V.-E.), insp. adj. f. fonct.
Circ. n° 1. } — 2. } Saint-Gobain. — Gottiniaux, g. gén.
Villers-Cotterêts. — Cousin, insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Villers-Cotterêts. — Ménestrel, insp. adj.
— 3. } — 4. } Villers-Cotterêts. — N...
— 5. Château-Thierry. — Sergent, g. gén.

Départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Abbeville (Somme). — De Pelet, insp.
Circ. n° 1. Forêt-l'Abbaye (M. F. des Chartreux). — N...
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Le Grix, insp.
Circ. n° 1. Boulogne-sur-Mer.— Badré, insp. adj.
— 2. Huby-Saint-Leu (M. F. d'Huby-Saint-Leu). — N...

Le Quesnoy (Nord). — Bécourt, insp.
Circ. n° 1.) Le Quesnoy. — Pintiau (Z.), insp. adj.
— 2.)
— 3. Avesnes. — Becquet, g. gén.
Lille (Nord). — Cayet, insp.
Valenciennes (Id.). — Dion, insp. adj.
Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Corrard, insp. adj.

8e CONSERVATION.

MM. Prévost de Saulty, conservateur à Troyes.
Arbeltier Jullien de la Boullaye, insp. adj. séd.

Département de l'Aube.

Bar-sur-Aube. — Delaunay, insp.
Circ. n° 1. Bar-sur-Aube. — Crépy, insp. adj.
— 2.) — Sergeot, g. gén.
— 3.)
Bar-sur-Seine. — Daniel de Lagasnerie, insp.
Circ. n° 1.) Bar-sur-Seine. — Trombert, insp. adj.
— 2.)
— 3. Chaource. — Carreau, g. gén.
Troyes. — Schwabe, insp.
Circ. n° 1.) Troyes. — De La Haye Saint-Hilaire, g. gén.
— 2.)
— 3.) Estissac (rés. Troyes). — Poupon, insp. adj.
— 4.)

Département de l'Yonne.

Auxerre. — Fortunet, insp.
Circ. n° 1.) Auxerre. — Level, insp. adj.
— 2.)
— 3. Vermenton. — *Juvin, brig. f. fonct.*

Avallon. — Picard, insp.
Circ. n° 1. Avallon.— Pâris, g. gén.
— 2. Vézelay. — N...
— 3. Lisle-sur-le-Serein. — *Jeannin, brig. f. fonct.*

Sens. — De Taillasson, insp.
Circ. n° 1.} Joigny. — Béthery de la Brosse (G.),
— 2.} g. gén.
— 3.}
— 4.} Sens.—Gagneur de Patornay ✻, insp. adj.

Tonnerre. — Le Tellier, insp.
Circ. n° 1. Tonnerre. — *Galtier, brig. f. fonct.*
— 2.}
— 3.} Ancy-le-Franc. — Fargues, g. gén.

9° CONSERVATION.

MM. Gabé ✻, conservateur à Epinal.
Dumont (H.-F.), insp. à la disposition du conservateur.

Département des Vosges.

Bruyères. — Perrin, insp.
Circ. n° 1.}
— 2.} Bruyères. — Batho, g. gén.
— 3. Laveline. — *Helgen, brig. f. fonct.*

Darney. — Galmiche, insp.
Circ. n° 1.}
— 2.} Darney. — De Lochner, g. gén.
— 3. Relanges (M. F. de Relanges). — *Gille, brig. f. fonct.*

Epinal (nord). — Lamblé, insp.
Circ. n° 1. Epinal. — Martin (C.-L.), g. gén.
— 2. Gircourt. — *Chapuis, brig. f. fonct.*

Épinal (sud). — Dalsace, insp.
Circ. n° 1. Les Forges (M. F. des).— *Villemin, brig. f. fonct.*
— 2. Uzemain. — Muller (J.), g. gén.
— 3. Bains. — Rabutté, g. gén.
Mirecourt. — Michaud, insp.
Circ. n° 1. Charmes. — N....
— 2. Châtel-sur-Moselle. — *Bolle, brig. f. fonct.*
— 3. }
— 4. } Mirecourt. — Malgras, insp. adj.
Neufchâteau (nord). — D'Arbois de Jubainville, insp.
Circ. n° 1. Vouxey (M. F. du Rendez-vous).—*Lambla, brig. f. fonct.*
— 2. Tranqueville. — *Finance, brig. f. fonct.*
— 3. }
— 4. } Neufchâteau. — Camend, insp. adj.
Neufchâteau (sud). — Fétet, insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Bulgnéville.— Dubois (J.-L.), insp. adj.
— 3. Lamarche. — *Cornélis, brig. f. fonct.*
— 4. Tignécourt (M. F. de Flabémont). — *Drouin, brig. f. fonct.*
Rambervillers. — Maguin, insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Rambervillers. — Bazaille, insp. adj.
— 3. }
— 4. Saint-Maurice.— *Remy, brig. f. fonct.*
Remiremont (nord).
Circ. n° 1. }
— 2. } Remiremont. — Parisot, insp. adj.
Remiremont (sud). — Malye, insp.
Circ. n° 1. Bussang (M. F. du Tay). — *Osterberger, brig. f. fonct.*
— 2. }
— 3. } Remiremont. — Couval, insp. adj.

Remiremont (est). — Sauvage, insp.
Circ. n° 1. Vagney. — *Braun, brig. f. fonct.*
— 2.
— 3. } Cornimont. — Rousselot, g. gén.

Saint-Dié (nord). — Chatelain, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Saint-Dié.—Rouyer (P.-M.-F.), insp. adj.
— 3.
— 4. } — Moureton, g. gén.

Saint-Dié (sud). — Braesch, insp.
Circ. n° 1. Gérardmer. — *Vigneront, brig. f. fonct.*
— 2.
— 3. } Fraize. — Aubry, g. gén.

Senones. — Barthélemy (J.-B.-E.-G.), insp.
Circ. n° 1. Moussey (M. F. de Malpré). — *Nicolle, brig. f. fonct.*
— 2. Senones. — *Lang, brig. f. fonct.*
— 3.
— 4. } Raon-l'Etape. — Tassard, insp. adj.

10° CONSERVATION.

MM. de Gayffier (O. ✻), conservateur à Melun.
Clauda, insp. adj. séd.

Département de la Marne.

Epernay. — Philippe (G.), insp.
Circ. n° 1. Epernay. — Le Levreur, insp. adj.
— 2. Bricot-la-Ville (M. F. de l'Etoile). — Charnotet, *brig. adm. f. fonct.*

Reims. — De Valicourt, insp.
Circ. n° 1. Verzy (M. F. de Saint-Basle).— Raimon, g. gén.
— 2. Saint-Imoges (M. F. du Cadran). — *Raguet, brig. f. fonct.*
Sainte-Menehould. — N....
Circ. n° 1.
— 2. } Sainte-Menehould. — Forget, g. gén.

Vitry-le-François. — Jolivet, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Vitry-le-François. — Laigre, insp. adj.

Département de Seine-et-Marne.

Coulommiers. — Elluin, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. Trilport (M. F. de la Belle-Laye). — *Grüner, brig. f. fonct.*
— 2. La Chapelle-Gauthiers (M. F. de Grandvilliers). — Osterberger, g. gén.
Fontainebleau. — Barte de Sainte-Fare, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Fontainebleau. — Croizette-Desnoyers, insp. adj.
— 3. Fontainebleau (M. F. de la Croix de Souvray). — *Delamotte, brig. f. fonct.*
Circ. n° 4. Fontainebleau (M. F. de la Faisanderie), — *Pain, brig. f. fonct.*
— 5. Fontainebleau. — Croizette-Desnoyers, insp. adj.

11e CONSERVATION.

MM. D'Haranguier de Quincerot, conservateur à Clermont-Ferrand.
Mörch, insp. adj. séd.

Département de la Haute-Loire.

Le Puy. — Philippe (Ch.), insp.
Circ. n° 1. } Le Puy. — Béguin, insp. adj.
— 2. }
— 3. Langeac. — Lhéritier, g. gén.

Département du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand (nord). — Bertrand (A.-Ch.), insp.
Circ. n° 1. Clermont-Ferrand. — Chassaigne, insp. ad.
Circ. n° 2. } Pontgibaud. — Dumont (L.), insp. adj.
— 3. }
— 4. Rochefort. — Dumont (A.-J.), g. gén.
Clermont-Ferrand (sud). — Lamy, insp.
Circ. n° 1 } Ambert. — Leclère, g. gén. stag.
— 2. }
— 3. } Clermont-Ferrand. — Andraud, insp. adj.
— 4. }

12e CONSERVATION.

MM. Marchal (N.-E.), conservateur à Besançon.
Granier, insp. adj. séd.

Département du Doubs.

Baume-les-Dames (nord). — Foncin, insp.
Circ. n° 1. } Baume-les-Dames. — Runacher, insp. adj.
— 2. }
— 3. } L'Isle-sur-le-Doubs. — Poux, g. gén.
— 4. }

Baume-les-Dames (sud). — Dubois (E.-M.-J.), insp.
Circ. nº 1.} Baume-les-Dames. — Truchot, g. gén.
— 2.}
— 3.} Vercel. — Connétable (V.-A.), insp. adj.
— 4.}
Besançon. — Dreyfus, insp.
Circ. nº 1.} Besançon. — Biarnois, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Saint-Vit. — Lecomte (J.-F.-F.), g. gén.
— 4.}
Maiche. — Rochet, insp. adj., f. fonc. d'insp.
Circ. nº 1.} Maiche. — Rochet, insp. adj.
— 2.}
Montbéliard. — Baum, insp.
Circ. nº 1.} Montbéliard. — Grattepain, insp. adj.
— 2.}
— 3. Saint-Hippolyte. — Grosjean, *brig. adm. f. fonct.*
Ornans. — N...
Circ. nº 1.} Quingey. — Burnichon, g. gén.
— 2.}
— 3.} Ornans. — Dubouclez, insp. adj.
— 4.}
Pontarlier (nord-ouest). — Jouffroy (A.-L.-J.), insp.
Circ. nº 1. Morteau. — Renaux (J.-F.), g. gén.
— 2. Pontarlier. — Schaeffer, g. gén.
— 3. Levier. — N....
Pontarlier (sud-est). — Cardot (P.-D.) ✱, insp.
Circ. nº 1. Pontarlier. — Schaeffer, g. gén.
— 2.} Mouthe. — De Cussac, g. gén.
— 3.}

Département du Haut-Rhin.

Belfort. — Mourgeon, insp.

Circ. nº 1.
— 2. } Belfort. — Rothéa, g. gén.
— 3. Giromagny. — N...

13e CONSERVATION.

MM. de Martel, cons. à Lons-le-Saunier.
Laithiez, insp. adj. séd.

Département du Jura.

Arbois. — Durand de Prémorel, insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Salins. — Javel, g. gén.
— 3.
— 4. } Arbois. — Gabet, insp. adj.

Dôle (nord). — Laurent (A.-E.), insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Dôle. — Senard, insp. adj.
— 3. Le Deschaud. — Braud, *brig. ad. f. fonc.*

Dôle (sud). — Gilardoni, insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Dôle. — Durey, insp. adj.
— 3.
— 4. } Orchamps. — Hüffel, g. gén.

Lons-le-Saunier (est). — Bourdin, insp.
Circ. nº 1. Crancot. — Hayaux, g. gén.
— 2. Clairvaux. — *Grosjean, brig. f. fonct.*
— 3. Orgelet. — Patris, g. gén.

Lons-le-Saunier (ouest). — Bertucat, insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Lons-le-Saunier. — Coindre, insp. adj.
— 3. Arinthod. — *Roy, brig. f. fonct.*

Poligny. — Jouffroy (Ed.-Th.-Aug.), insp.
Circ. n° 1. Colonne. — *Jacques, brig. f. fonct.*
— 2. Poligny. — *Morel, brig. f. fonct.*
— 3. Champagnole. — *Chauvin, brig. f. fonct.*

Champagnole. — Devarenne, insp.
Circ. n° 1.} Champagnole. — Prost, g. gén.
— 2.}
— 3. Saint-Laurent. — Sauge, g. gén. stag.

Saint-Claude. — Cézard (Ch.), insp.
Circ. n° 1. Les Rousses. — N...
— 2. Molinges. — Boivin, *brig. adm. f. fonct.*
— 3. Les Crozets. — *Rajeas, brig. f. fonct.*

14e CONSERVATION.

MM. Bricogne ✠, conservateur à Grenoble.
Chevandier, insp. adj. séd.

Département de l'Isère.

Bourgoin. — De Fromont de Bouaille, insp.
Circ. n° 1. Bourgoin. — Lafond, g. gén.
— 2. Saint-Marcellin. — Châtin, g. gén.

Grenoble (nord). — Simian, insp.
Circ. n° 1.} Saint-Laurent-du-Pont. — Caumartin, insp. adj.
— 2.}
— 3.}
— 4. Saint-Martin-le-Vinoux. — *Allemand, brig. f. fonct.*

Grenoble (est). — Vanhoucke, insp.

Circ. n° 1.} Villard-de-Lans. — Jaubert, *brig. adm. f. fonct.*
— 2.}
— 3.} Allevard. — Goin, g. gén.
— 4.}

Grenoble (sud). — Phal, insp.
Vizille. — Pison, insp. adj.
La Mure. — Dillenseger, g. gén.
Le Bourg-d'Oisans. — Perrey, g. gén.
Mens. — Péjoux, g. gén.

Départements de la Loire et du Rhône.

Saint-Etienne. — Dejean, insp. adj., chef de service.
Roanne. — N...

15e CONSERVATION.

MM. Poucin, conservateur à Alençon.
Cochon, insp. adj. séd.

Départements du Finistère et du Morbihan.

Lorient (Morbihan). — Leblanc, insp.
Circ. n° 1.} Lorient. — Joly de Sailly, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Landerneau (Finistère). — Poirée, g. gén.
— 4.}

Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes. — Chaâles des Étangs, insp.
Circ. n° 1.} Rennes. — Huchet de Cintré, insp. adj.
— 2.}
— 3. Fougères. — N....

Départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Le Mans. — Guerrier, insp.
Ecommoy. — Boulongne, insp. adj.
Mamers. — Grassal, g. gén.

Département de l'Orne.

Alençon. — Pichon, insp.
Circ. n° 1. Fontenay-les-Louvets (M. F. du Bois Mallet). — *Léger, brig. f. fonct.*
— 2. Vingt-Hanaps (M. F. des Feugerets). — *Cirou, brig f. fonct.*
Domfront. — N...
Mortagne. — Aubert de Trégomain, insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Mortagne. — Chardon, g. gén.
— 3. } — 4. } — Huard de La Marre, insp. adj.

16e CONSERVATION.

MM. Duchet-Suchaux, conservateur à Bar-le-Duc.
Laurent (E.), insp. adj. séd.

Département de la Meuse.

Bar-le-Duc. — Chenu (P.-L.), insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Triaucourt. — Humblet, g. gén.
— 3. } — 4. } Bar-le-Duc. — Toussaint, insp. adj.

Commercy. — Antoine, insp.
Circ. n° 1.)
— 2.} Commercy. — Margot, insp. adj.
— 3.)
— 4.} Vaucouleurs. — Masselin, g. gén.
— 5.}

Damvillers. — Berveiller, insp.
Circ. n° 1.} Damvillers. — Lacroix (P.-F.-P.), insp.
— 2.} adj.
— 3. Spincourt (M. F. d'Ingry-Sorel). — *Michelot, brig. f. fonct.*

Ligny. — De Portier de Villeneuve (L.-A.), insp.
Circ. n° 1.} Ligny. — Aubert (C.-N.), insp. adj.
— 2.}
— 3.} Gondrecourt. — Pérot, *brig. adm. f. fonct.*
— 4.}

Montmédy. — De Montrichard, insp.
Circ. n° 1. Montmédy. — Sauce, insp. adj.
— 2.} Dun-sur-Meuse. — Garot, g. gén.
— 3.}

Saint-Mihiel. — Colin (J.), insp.
Circ. n° 1.} Pierrefitte-Saint-Mihiel. — Vautrin, g.
— 2.} gén.
— 3.} Saint-Mihiel. — Masson (Fr.), insp. adj.
— 4.}

Verdun (est). — Larzillière, insp.
Circ. n° 1.} Verdun. — Gallois, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Etain. — Marchal (J.-N.), g. gén. stag.
— 4.}

Verdun (Ouest). — Japiot, insp.
Circ. n° 1.} Clermont. — Boudriot, g. gén.
— 2.}
— 3.} Verdun. — Jeanjean, g. gén.
— 4.}

Vigneulles.
Circ. n° 1.} Vigneulles. — Roussel (E.), insp. adj.
— 2.}

17° CONSERVATION.

MM. Broilliard, conservateur à Mâcon.
Guenot, insp. séd.

Département de l'Ain.

Belley. — Faucompré, insp.
Circ. n° 1.} Belley. — Perrignon, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Ambérieu-en-Bugey.—De Jouffroy d'Ab-
— 4.} bans, g. gén.
Bourg. — Peloux, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. Montagnat. — Morlon, g. gén.
— 2. Treffort. — N....
— 3. Sault-Brénaz.— Lagrange, g. gén.
Gex. — Mabaret ✻, insp.
Circ. n° 1. Gex. — *Fournier, brig. f. fonct.*
— 2. Pérou. — N...
— 3. Châtillon-de-Michaille. — Casalis, g. gén.
Nantua. — Pierron, insp.
Circ. n° 1. Vieu d'Izenave (M. F. de Meyriat). — *Poncet, brig. f. fonct.*
— 2. Nantua. — N....
— 3. Cerdon. — *Vuaillat, brig. f. fonct.*
— 4. Oyonnax. — Géneau (E.-F.), g. gén.

Département de Saône-et-Loire.

Autun. — Champenois, insp.

Circ. n° 1. Autun. — Chautan de Vercly, insp. adj.
— 2. — Tripier, g. gén.
— 3. — Chautan de Vercly, insp. adj.

Châlon-sur-Saône (est). — Armand, insp.
Circ. n° 1.} Verdun-sur-le-Doubs. — Tissot, g. gén.
— 2.}
— 3. Louhans.— Bresse, g. gén.

Châlon-sur-Saône (ouest).—Darantière de Bacourt, ins.
Circ. n° 1.} Châlon-sur-Saône. — Masson (L.-T.-A.),
— 2.} insp. adj.
— 3. Étrigny. —Crévenat, *brig. adm. f. fonct.*

Mâcon. — Maréchal, insp.
Circ. n° 1.} Cluny. — Perroy, g. gén.
— 2.}
— 3.} Mâcon. — Gaudet, insp. adj.
— 4.}
— 5. Charolles.— Drevon, g. gén.

18e CONSERVATION.

MM. Guary (F.-A.), conservateur à Toulouse.
Wilmart, g. gén. séd.

Départements du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). — Martin (A.-L.-J.-O.), insp.
Circ. n° 1. Saint-Béat (est).} Carrière(A.), g. gén.
— 2. — (ouest).}
— 3. Bagnères-de-Luchon (nord). — N...
— 4. Bagnères-de-Luchon (est).} Buisson, g. gén.
— 5. — (ouest).}

Saint-Gaudens (Haute-Garonne). — Campardon, insp. adj.
Circ. nº 1.} Saint-Gaudens. — Fossier, g. gén.
— 2.}
— 3.} Aspet. — Bourbon, g. gén.
— 4.}

Toulouse (Haute-Garonne). — Bonnaud, insp.
Circ. nº 1.} Toulouse. — Dubarry de Lesqueron,
— 2.} insp. adj.
— 3. Saint-Gaudens. — Fauveau, g. gén.
— 4.} Auch (Gers) (résid. : Toulouse).—Hérisson-Laparre, g. gén.
— 5.}

19e CONSERVATION.

MM. Boucard (O. ✠), conservateur à Tours.
Demaret, g. gén. séd.

Département d'Indre-et-Loire.

Tours. — Tiétard, insp.
Circ. nº 1.} Chinon. — Charleuf, insp. adj.
— 2.}
— 3. Loches. — Landon, *brig. adm. f. fonct.*

Département de Loir-et-Cher.

Blois. — Thomas (Ch.-G.), insp.
Circ. nº 1.} Blois.—Bonhomme de Lajaumont, g. gén.
— 2.}
— 3.} — Maingaud, insp. adj.
— 4.}

Départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire.

Nantes (Loire-Inférieure). — Le Chauff, insp.
Circ. n° 1. } Blain (Loire-Inférieure). — Le Rouyer
— 2. } de la Fosse, insp. adj.
— 3. Baugé (Maine-et-Loire). — Tessier, g. gén.

Département du Loiret.

Lorris. — Domet (E.-P.), insp.
Circ. n° 1. } Lorris. — Fillon (P.-A.), g. gén.
— 2. }
— 3. } Châteauneuf. — Le Dret, g. gén.
— 4. }
Montargis. — Lefebvre (L.-S.-Ch.), insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Paucourt (M. F. de Bel-Ebat). — *Andrieux, brig. f. fonct.*
— 2. } Vitry-aux-Loges (résid. : Orléans). —
— 3. } Joly (M.-F.-H.), g. gén.
Orléans. — De Maisonneuve, insp.
Circ. n° 1. } Orléans. — Salvat, insp. adj.
— 2. }
— 3. Rhez (M. F. de).—*Julien, brig. f. fonct.*
— 4. } Pithiviers. — Delaygue, g. gén.
— 5. }

20e CONSERVATION.

MM. Bernard (V.-T.), conservateur à Bourges.
Lochet, insp. adj. séd.

Département du Cher.

Bourges (nord). — Duchalais, insp.
Circ. n° 1. } Vierzon-Ville. — Roulleau, g. gén.
— 2. }
— 3. } Bourges. — Leddet (L.-J.-M.), insp. adj.
— 4. }
Bourges (sud). — De Brinon (A.-A.), insp.
Circ. n° 1. } Saint-Amand-Montrond. — Musset, g. gén.
— 2. }
— 3. } Bourges. — Bocquentin, g. gén.
— 4. }

Départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Guéret (Creuse). — Bourotte, insp. adj., chef de service.

Département de l'Indre.

Châteauroux. — Faure, insp.
Circ. n° 1. Issoudun. — Périchon, g. gén.
— 2. } Châteauroux. — Sainte-Claire Deville, insp. adj.
— 3. }
— 4. } Issoudun. — Périchon, g. gén.
— 5. }

21° CONSERVATION.

MM. du Guiny (A.-F.-M.), conservateur à Moulins.
Fabre (L.-A.), insp. adj. séd.

Département de l'Allier.

Montluçon. — Desjobert, insp.

Circ. n° 1.
— 2. } Cérilly. — De la Porte, insp. adj.
— 3.
— 4. } Cosne-sur-l'Œil.— Buffault, g. gén.
— 5.

Moulins. — Bujon, insp.
Circ. n° 1. } Moulins. — Sicard, insp. adj.
— 2.
— 3. Gannat. — De Riberolles, g. gén.

Département de la Nièvre.

Clamecy. — Lebœuf, insp.
Circ. n° 1. } Clamecy. — Besançon, insp. adj.
— 2.
— 3. } Lormes. — Rollang, g. gén.
— 4.

Cosne. — Emmery, insp.
Circ. n° 1. } La Charité. — Malepeyre, insp. adj.
— 2.
— 3. } Donzy. — Thouvenel, g. gén.
— 4.

Nevers. — Combrau, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Nevers. — Ligeret, insp. adj.
— 3.
— 4. } Cercy-la-Tour. — Blanc, g. gén.
— 5.

22e CONSERVATION.

MM. Simon (C.-L.-Fr.), conservateur à Pau.
Bénévent, insp. adj. séd.

Département des Basses-Pyrénées.

Bayonne. — De Villeneuve (G.-G.-H.), insp.
— Géneau (G.-F.-A.-H.), g. gén.
Saint-Palais. — Détrie, g. gén.
Tardets. — Caubère, *brig. adm. f. fonct.*
Oloron. — Duchesne, insp. adj. f. fonct.
— De Védrines, g. gén.
Bedous. — Parrieu, g. gén.
Pau. — Frochot, insp.
— Goizet, g. gén.
Laruns. — Castéran, g. gén.

23e CONSERVATION.

MM. Herpin, conservateur à Tarbes.
de Lapasse, g. gén. séd.

Département des Hautes-Pyrénées.

Arreau. — Molleveaux, insp.
— (nord). — Nouguès, insp. adj.
— (sud). — Lembertoz, g. gén.
Loures (rés. : Saint-Laurent de Neste). — Pognon, *brig. adm. f. fonct.*
Bagnères-de-Bigorre. — Estingoy, insp.
— De Roucy, insp. adj.
Lannemezan. — Hatey, g. gén.
Tarbes. — Larrouy, insp.
— (nord). — De Rostang, insp. adj.

Tarbes (sud). — Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul, insp. adj.
Argelès. — Poinçon de la Blanchardière Jan de la Hamelinaye, g. gén.
Lourdes. — Volmerange (F.-P.-M.), g. gén.

24e CONSERVATION.

MM. François (Joseph), conservateur à Niort.
Normand d'Authon, insp. adj. séd.

Département de la Charente.

Angoulême. — Hossard, insp.
Circ. n° 1. Brie (M. F. de Chez-Meynier).—*Clavère-Peyré, brig. f. fonct.*

Départements de la Charente-Inférieure et de la Vendée.

La Rochelle (Charente-Inférieure). — De Martimprey de Romécourt, insp.
Circ. n° 1. Saint-Trojan (M. F. des Allassins) (Charente-Inférieure). — *Bernela, brig. f. fonct.*
— 2.} Les Sables d'Olonne (Vendée). — Duret,
— 3.} g. gén.
Royan (Charente-Inférieure). — Carrière (F.) ✻, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. La Tremblade (Charente-Inférieure). — *Rédo, brig. f. fonct.*
— 2. La Tremblade (M. F. du pavillon de la Coubre) (Char.-Infér.).—*Fradin, brig. f. fonct.*

Départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Niort (Deux-Sèvres). — Bernard (Cl.-L.-S.), insp.
Circ. n° 1.} Beauvoir (Deux-Sèvres). — Leseurre,
— 2.} insp. adj.
— 3. Fontenay (Vendée).—Pellevoisin, g. gén.

Département de la Vienne.

Poitiers. — Girard, insp.
Circ. n° 1.} Poitiers.—Descubes du Châtenet, g. gén.
— 2.}

25e CONSERVATION.

MM. Cantegril, conservateur à Carcassonne.
Fresneau, g. gén. séd.

Département de l'Aude.

Carcassonne (nord). — Bon, insp. adj. f. fonct.
Circ. n° 1. Lacombe (M. F. de la Loubatière). — *Pons, brig. f. fonct.*
— 2. Mouthoumet. — *Escande, brig. f. fonct.*
Carcassonne (sud). — Chalaud, insp.
Circ. n° 1. Puilaurens (M. F. des Fanges). — *Phalip, brig. f. fonct.*
— 2. Axat. — *Bataillon, brig. f. fonct.*
— 3. Mérial (M. F. de). — *Boutet, brig. f. fonct.*
— 4. Belcaire. — *Papin, brig. f. fonct.*
— 5. Espezel. — *Astié, brig. f. fonct.*

Département des Pyrénées-Orientales.

Prades. — De La Taille, insp.
— Sers, insp. adj.
Céret. — Lafage, g. gén.
Mont-Louis. — N...

Département du Tarn.

Castres. — Donadieu de Pélissier du Grès, insp.
Circ. n° 1. Lacaune. — Guimet, g. gén.
— 2. Saint-Amans-Soult. — Fourié, g. gén.
— 3. Escoussens (M. F. du Nid del Gorp). — *Feuillette, brig. f. fonct.*
— 4. Verdalle (M. F. du Plo del May).—*Thibaud, brig. f. fonct.*

Grésigne. — Claise, g. gén. f. f. de chef de service.

26e CONSERVATION.

MM. Mangenot, conservateur à Aix.
Liouville, insp. adj. séd.

Département des Basses-Alpes.

Digne.— De Rochas-Aiglun, insp.
— Raybaud, g. gén.
Barcelonnette. — N....
Castellane. — Massiéra, g. gén.
Sisteron. — George, insp.
— Léger, g. gén.
Forcalquier. — Martin (J.-E.), g. gén.
Riez. — Panisset ✻, g. gén.

Département des Bouches-du-Rhône.

Marseille (résid. : Aix). — Monerie de Cabrens, insp.
Circ. n° 1. Aubagne. — Cazeneuve, g. gén.
— 2.} Aix. — Degréaux, insp. adj.
— 3.}
— 4. Tarascon. — *Jacoberger, brig. f. fonct.*

27° CONSERVATION.

MM. Dhombres, conservateur à Nîmes.
Pécheral, g. gén. séd.

Département du Gard.

Bagnols-sur-Cèze. — Falque, insp.
Circ. n° 1. Gondargues. — N...
— 2. Pont-Saint-Esprit.— Marchand (Eug.), g. gén.
Nîmes. — Mathieu (F.-Ch.), insp.
Circ. n° 1.} Nîmes. — Gély, g. gén.
— 2.}
— 3. Courbessac. — *Balazard, brig. f. fonct.*
Uzès. — De Rippert d'Alauzier, insp.
Circ. n° 1. Uzès. — Kiéfer, insp. adj.
— 2. Remoulins. — Fourchault, g. gén.

Département de l'Hérault.

Montpellier. — Roux (J.-C.-L.), insp.
Circ. n° 1. Aniane. — N...
— 2. Montpellier. — De Baciocchi-Adorno, g. gén.
— 3. Bédarieux. — Sautier, *brig. adm. f. fonct.*

28e CONSERVATION.

MM. de Framond, conservateur à Aurillac.
Dubois (J.-A.-P.), g. gén. séd.

Département de l'Aveyron.

Rodez. — Pollet, insp.
— N....
Saint-Affrique. — Dussaut, g. gén.
Espalion. — Grandjean (Ch.-G.), g. gén.

Département du Cantal.

Aurillac. — Monget ✻, insp.
Circ. n° 1. } Murat. — Chayaux, insp. adj.
— 2. }
— 3. Saint-Flour. — De Roquefeuil, g. gén.
Mauriac. — Guérard, insp.

Département de la Corrèze.

Tulle. — Marchand (C.-M.), insp. adj., chef de serv.

29e CONSERVATION.

MM. Querbez, conservateur à Bordeaux.
Meynieux, insp. adj. séd.

Département de la Gironde.

Bordeaux — Moyse, insp.

La Teste-de-Buch (résid. : Bordeaux). — De Bergevin, insp. adj.
Arès. — N...
Lesparre (résid. : Bordeaux). — De Monteil, insp.
— Mauger, g. gén.
Moutchic. — Gence, g. gén.

Département des Landes.

Dax. — Delassasseigne, insp.
Circ. n° 1. Vieille-Saint-Girons. — *Souladié, brig. f. fonct.*
— 2.
— 3. } Dax. — Tellier, g. gén.
— 4. Montfort. — Gravier, *brig. adm. f. fonct.*
Mont-de-Marsan. — Goursaud, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Parentis-en-Born. — Lamarque, g. gén.
— 3. Mimizan (M. F. de Bel-Air). — *Salis, brig. f. fonct.*
— 4. Lit. — *Roche, brig. f. fonct.*

30e CONSERVATION.

MM. Burel, conservateur à Ajaccio.
Seurre, g. gén. séd.

Département de la Corse.

Ajaccio. — Trono de Bouchony, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Ajaccio. — Vico, insp. adj.
— 3.
— 4. } Sainte-Marie-et-Sicche. — Maglioli, g. gén.

Calvi. — Palasne de Champeaux, insp. adj. f. f. d'insp.
Circ. n° 1. Galéria (M. F. de Pirio). — *Ceccaldi, brig. f. fonct.*
Circ. n° 2. Olmi-Capella (M. F. de Tartagine). — *Bastianaggi, brig. f. fonct.*

Corte (rés. : Bastia). — Mathieu (E.-P.), insp.
Circ. n° 1. Corte. — *Pulicani, brig. f. fonct.*
— 2. Casamacciole (M. F. de Popaja). — Carli, g. gén.
— 3. Morosaglia. — *Casanova, brig. f. fonct.*

Porto-Vecchio (rés.: Bonifacio). — Lamiray, insp. adj. f. fonct.
Circ. n° 1. Porto-Vecchio. — De Balestrier, g. gén.
— 2. Quenza (M. F. de Bavella). — *Poli, brig. f. fonct.*
— 3. Solenzara. — *Marchetti, brig. f. fonct.*

Sartène. — Gravier, insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Sartène. — *Giovampaoli, brig. f. fonct.*
— 2. Levie. — *Mosca, brig. f. fonct.*
— 3. Petreto-Bicchisano. — *Susini, brig. f. f.*

Vico. — N....
Circ. n° 1.
— 2. } Vico. — Pintiau (E.), g. gén.
— 3.

Vivario (résid. : Corte). — Kornprobst, insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Vivario. — *Peretti, brig. f. fonct.*
— 2. Ghisoni. — *Terrezano, brig. f. fonct.*
— 3. — (M. F. de Marmano). — *Vincensini, brig. f. fonct.*

31e CONSERVATION.

MM. George-Grimblot, conservateur à Chaumont.
Millot, insp. adj. séd.

Département de la Haute-Marne.

Bourbonne-les-Bains. — Gonse, insp.
Circ. n° 1. Larivière. — *Courty, brig. f. fonct.*
— 2. Varennes.—Mougin, *brig. adm. f. f.*
— 3. Bourbonne-les-Bains. — *Guillemin, brig. f. fonct.*
— 4.) — 5.} Bourmont. — Soulès, insp. adj.

Chaumont (nord). — Desprez de Gésincourt, insp.
Circ. n° 1.) — 2.} Juzennecourt. — Raincourt, g. gén.
— 3. Bourdous.—Paradis, *brig. adm. f. fonct.*
— 4.) — 5.} Andelot. — Krebs, g. gén.

Chaumont (sud). — Mauljean, insp.
Circ. n° 1.) — 2.} Chaumont.— Watier, g. gén.
— 3.) — 4.} Châteauvillain. — Galzandat, g. gén.

Langres (nord). — Simon (A.), insp.
Circ. n° 1.) — 2.} Langres. — Moreau (P.), insp. adj.
— 3. Bussières (M. F. de).—Voirin (J.-J.-B.-E.), g. gén.
— 4. Grenant. — *Aubry, brig. f. fonct.*

Langres (sud). — Pambet, insp.

Circ. nº 1.)
— 2.} Auberive. — Martin (J.-N.-G.), g. gén.
— 3.)
— 4. Aujeurres (rés.: Prauthoy). — Robin (L.), g. gén.

Saint-Dizier. — Poinsignon, insp.
Circ. nº 1.} Saint-Dizier. — Bedel (L.), g. gén.
— 2.}
— 3. Doulaincourt. — *Génin, brig. f. fonct.*

Vassy. — Didion, insp.
Circ. nº 1.} Vassy. — Lasaulce, insp. adj.
— 2.}
— 3 Doulevant. — Vacelet, g. gén.

32e CONSERVATION.

MM. Jolyet, conservateur à Vesoul.
Millischer, insp. séd.

Département de la Haute-Saône.

Gray (nord). — Lamey, insp.
Dampierre-sur-Salon. — Michelant, g. gén. stag.

Gray (sud). — Offel de Villaucourt, insp.
Gy. — Boisset, g. gén. stag.

Héricourt (résid. : Lure). — Grenier (C.-J.-A.), insp.

Lure. — Majorelle, insp.
— Delune (Ch.), insp. adj.
Champagney. — N...

Luxeuil. — Ernst, insp.
— Floquet, insp. adj.

Montbozon. — Gebhart, insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. nº 1. Dampierre-sur-Linotte. — *Ricard, brig. f. fonct.*
— 2. Montbozon. — *Marteaux, brig. f. fonct.*
— 3. Rioz. — Bonnefoy, g. gén.
Saint-Loup. — Colomb, insp.
— Roussel (A.-E.-D.), g. gén.
Vesoul (est). — Ronssin du Châtelle (A.-E.), insp.
Circ. nº 1. Passavant (M. F. de la Rochère). — *Bauër, brig. f. fonct.*
— 2. Jussey. — Dufoulon, g. gén.
— 3. Faverney. — *Momy, brig. f. fonct.*
— 4. Vesoul (est). — *Huz, brig. f. fonct.*
Vesoul (ouest). — Guillemette, insp.
Circ. nº 1. Montigny-lès-Cherlieu (M. F. de Cherlieu). — *Brégeard, brig. f. fonct.*
— 2. Port-sur-Saône. — Grenier (M.-C.-L.-A.), g. gén.
— 3. Noidans-le-Fenoux. — *Rondot, brig. f. fonct.*
— 4. Vesoul (ouest). — *Rousse, brig. f. fonct.*

33e CONSERVATION.

MM. Bousquier, conservateur à Chambéry.
Maire (J.-P.-E.), insp. adj. séd.

Département de la Savoie.

Albertville. — Duvic (A.-S.), insp.
Circ. nº 1. } Albertville (nord). — Prouvé (M.-G.-G.),
— 2. } g. gén.
— 3. } Albertville (sud). — De Lemps, insp.
— 4. } adj.

Chambéry. — Delamothe, insp.
Circ. n° 1.} Chambéry. — Jacquot, g. gén.
— 2.}
— 3.} Pont-de-Beauvoisin. — Jacquin, g. gén.
— 4.} stag.
Moutiers.— Greff, insp.
— (ouest). — Benoit, *brig. adm. f. fonct.*
— (est). — *Carret, brig. f. fonct.*
Bourg-Saint-Maurice. — Guillot, g. gén.
Saint-Jean-de-Maurienne.—Delune (Jules), insp.
— (sud). — *Duboin, brig. f. fonct.*
— (nord). — *Guerre-Berthelot, brig. f. f.*
Modane. — Eustache, g. gén.
St-Pierre-d'Albigny (résid. : Chambéry). — Gruyer, insp.
Circ. n° 1.} Le Châtelard. — Reydet, g. gén.
— 2.}
— 3.} Saint-Pierre-d'Albigny. — Allaire, g.
— 4.} gén.

34e CONSERVATION.

MM. Boyé ✻, conservateur à Nice.
Thomas des Chesnes, insp. adj. séd.

Département des Alpes-Maritimes.

Nice (est). — Lefebvre-Nailly, insp.
— Bourion, insp. adj.
Saint-Martin-de-Lantosque.— Garnier (P.-J.), g. gén.
Sospel. — Mercent, g. gén.
Nice (ouest). — Morin, insp.
Grasse. — Ferrus, insp. adj.
Puget-Théniers. — Noguier, g. gén.
Saint-Sauveur. — Boëglin, g. gén.

Département du Var,

Brignoles. — Morel, insp.
— Rogé, insp. adj.
Saint-Maximin. — Chabert, g. gén.
Draguignan. — Frandin-Burdin, insp.
Circ. n° 1. Aups. — *Godefroy, brig. f. fonct.*
— 2. Vidauban. — *Thomas, brig. f. fonct.*
— 3.} Draguignan. — Pinaud, *brig. adm. f.*
— 4.} *fonct.*
Fréjus. — Leblan, insp.
Circ. n° 1.}
— 2.} Fréjus. — Muterse, insp. adj.
— 3.}
Toulon. — Vincent (N.-C.-E.), insp.
Circ. n° 1. Toulon. — Madon, insp. adj.
— 2. Hyères. — Bernard de Lavernette, g. gén.

25° CONSERVATION.

MM. Charvet, conservateur à Gap.
Billecard, insp. séd.

Département des Hautes-Alpes.

Briançon. — Bruys des Gardes, insp.
— (nord). — Vincent, *brig. adm. f. fonct.*
— (sud). — Guillat, g. gén.
Aiguilles. — *Richaud, brig. f. fonct.*
Embrun. — Gouget, insp.
— De Larminat, *brig. adm. f. fonct.*
Guillestre. — Marin, *brig. adm. f. fonct.*

Gap. — De Kirwan, insp.
— Scelzer, insp. adj.
Serres. — Gral, g. gén.
Veynes. — Muller (J.-A.), g. gén.

36e CONSERVATION.

MM. Delau, conservateur à Valence.
Levrault, insp. adj. séd.

Département de la Drôme.

Die. — Duchêne ✠, insp.
— N...
Lus-la-Croix-Haute. — N...
La Chapelle-en-Vercors. — Multier, g. gén. stag.
Valence. — Roux (E.-F.), insp.
— Brive, insp. adj.
Montélimart. — Laporte (V.-P.), g. gén.
Nyons. — Brandizi, *brig. adm. f. fonct.*

Département de Vaucluse.

Avignon. — Bussière, insp.
Carpentras. — Blanquet de Rouville, insp. adj.
Apt. — Ussèle, g. gén.
Cavaillon. — Piéri (Ch.), g. gén.
Vaison. — Nardin, g. gén.

37e CONSERVATION.

MM. MÉRANDON, conservateur à Charleville.
Lacaille, insp. adj. séd.

Département des Ardennes.

Charleville. — François (P.-E.), insp.
Circ. n° 1. } Charleville. — Gérard (E.-E.-O.), insp.
— 2. } adj.
— 3. } Monthermé. — Brimont, g. gén.
— 4. }
Givet. — Rousselet (P.), insp.
Circ. n° 1. Vireux-Vallerand. — N...
— 2. Hargnies. — *Krebs, brig. f. fonct.*
Mézières. — Nieger, insp.
Circ. n° 1. Gespunsart. — *Armand, brig. f. fonct.*
— 2. Elan. — *Wautot, brig. f. fonct.*
— 3. Signy-l'Abbaye. — Wacheux, g. gén.
Rocroi. — De Portier de Villeneuve (C.-V.), insp.
Circ. n° 1. Revin. — N...
— 2. Maubert-Fontaine. — Houyez, g. gén.
Sedan. — Dérué, insp.
Circ. n° 1. } Mouzon. — Muraine, g. gén.
— 2. }
— 3. } Sedan. — Gandar, g. gén.
— 4. }
Vouziers. — Walmé, insp.
Circ. n° 1. Mont-Dieu. — *Charmolue, brig. f. fonct.*
— 2. Grandpré. — N...

28e CONSERVATION.

MM. De Lamirault, conservateur à Foix.
Bentajou, g. gén. séd.
Leddet (P.-M.), g. gén., à la disposition du cons.

Département de l'Ariège.

Ax. — Thinus, g. gén. f. fonct. de chef de service.
Circ. n° 1. Ax. — *Oddou, brig. f. fonct.*
— 2. Le Plâ.— Bernard, *brig. adm. f. fonct.*

Foix. — Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.), insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Foix. — Bahezre de Lanlay, insp. adj.
— 3. }
— 4. } Tarascon. — Grivart, g. gén.

Saint-Girons. — Jacques, insp.
— Bisch, g. gén.
Castillon. — Bertrand (L.-P.), g. gén.
Seix. — Ribet, *brig. adm. f. fonct.*

SERVICE DES AMÉNAGEMENTS.

M. LECOMTE (A.-H.-P.), insp. gén., Paris (Seine).

1re commission (Paris)
(1re, 15e conservation).

Chef : M. SÉDILLOT, inspecteur.

Membres : MM.
- Chouffe, insp.
- Muel, insp.
- Duchaufour, insp. adj.
- Thil, insp. adj.
- Zurlinden, insp. adj.

2e commission (Troyes)
(8e conservation).

Chef : M. LESPINE, insp.

Membre : M. Goupilleau, insp. adj.

3e commission (Nancy).
(4e, 16e conservation).

Chef : VANEY (J.-R.-A.), insp.

Membres : M.
- Vincenot, insp.
- Laprévote, insp. adj.

4e commission (Épinal)
(9e conservation).

Chef : M. Crouvizier, insp.

Membres : MM. { Gazin (M.-N.-E.), insp.
Loppinet, insp.
Lafosse, g. gén.
Schlumberger (P.-B.), g. gén.

5e commission
1re section (Dijon).
(3e conservation).

M. Mollerat, insp.

2e section (Valence).
(5e, 35e, 36e conservation).

Chef : M. Mengin, insp.

Membres : MM. { 35e Battut, insp. adj.
36e Claudot, g. gén.

6e commission (Mâcon)
(12e, 13e, 17e conservation).

Chef : M. Quinfe, insp.

Membres : MM. { 12e Maulbon d'Arbaumont, insp. ad.
13e { Brenot, insp. adj.
Zivy, insp. adj.

7e commission (Chambéry)
(6e, 14e, 33e conservation).

Chef : M. Mignerot, insp.

Membres : MM.
- 14e Racapé, insp. adj.
- 33e
  - Bouchez, insp. adj.
  - Bouvaist, insp. adj.
  - De Sury d'Apremont, insp. adj.
  - Castel, g. gén.

8e commission (Nice).
(34e conservation).

Chef : M. Moniot, insp.

Membres : MM.
- Barbier de la Serre (G.-G.-A.), insp.
- Gourier, insp. adj.

9e commission (Toulouse)
(18e, 22e, 23e, 38e conservation).

Chef : M. Joly (L.-A.-A.), insp.

Membres : MM.
- 18e
  - De Boixo (M.-J.-P.), insp.
  - Tallavignes, g. gén.
- 22e
  - Dubreuil, insp. adj.
  - Sauné, insp. adj.

10e commission (Carcassonne)
(25e conservation).

Chef : M. Ory, insp.

Membres : MM. { D'Arail, insp. adj.
Colin (J.-M.-H.), insp. adj.

11e commission (Bourges)
(19e, 20e, 21e, 28e conservation).

Chef : M. Martin (G.-R.-X.), insp.

Membres : MM.
- 19e N...
- 20e { Barré de St-Venant ✱, insp. adj.
  Sanglé-Ferrière, insp. adj.
  Loriot de Rouvray, g. gén.
- 21e { Bergère, insp. adj.
  Chenu (Ch.-E.), insp. adj.

12e commission (Niort)
(24e, 29e conservation).

Chef : M. Baraban, insp.

Membres : MM. { 24e Péquin, g. gén.
29e Foulon, insp. adj.

SERVICE SPÉCIAL

DES REBOISEMENTS ET GAZONNEMENTS.

MM. Demontzey ✠, insp. gén., Paris (Seine).
De Gorsse, insp., Paris.
Bénardeau, insp. adj., Paris.

5e CONSERVATION (*Lozère, Ardèche*).

Chef: M. Camus, insp. adj., à Aubenas (Ardèche).

Membres : MM. { Fournier, insp. adj., à Aubenas.
Cropsal, g. gén., à Entraigues.

Chef : M. Deuxdeniers, insp. adj., à Mende (Lozère).

Membres : MM. { Algan, insp. adj., à Mende.
Aubert (J.-P.-A.), g. gén. stag., à Mende.

12e CONSERVATION (*Haute-Loire*).

Chef : M. Douvier, insp. adj., au Puy.

14e CONSERVATION (*Isère, Loire, Rhône*).

Chef : M. Charlemagne (C.-P.-P.), insp., à Grenoble.

Membres : MM. { Vaultrin, insp. adj., à Grenoble.
Gautier, g. gén., à Grenoble.
De la Laurencie, g. gén., à Grenoble.

Membres : MM.
- Bizot de Fonteny, g. gén., à Bourg-d'Oisans.
- Rouis, g. gén., à Mens.
- Balandier, g. gén., à la Mure.

Chef : M. Dejean, insp. adj., Saint-Etienne (Loire).

19e CONSERVATION (*Haute-Garonne*).

Chef : M. Loze, insp., à Toulouse.

22e, 23e CONSERVATION (*Basses et Hautes-Pyrénées*).

Chef : M. Guieysse, insp., à Pau (Basses-Pyrénées.

Membres : MM.
- Allemand, g. gén., à Barèges (Hautes-Pyrénées).
- Volmerange (M.-F.-R.), g. gén., à Barèges (Hautes-Pyrénées).
- Dellon, g. gén., à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

25e CONSERVATION (*Aude, Pyrénées-Orientales*).

Chef : M. Rousseau, insp., à Carcassonne (Aude).

Membres : MM.
- Guary (A.-H.), insp. adj., à Carcassonne.
- Garnier (J.-F.), g. gén., à Carcassonne.

Chef : M. Bouer, insp.adj., Prades (Pyr.-Or.).

Membre : M. de Botherel, g. gén., à Prades.

26e CONSERVATION (*Basses-Alpes*).

Circonscription de Digne (sud).

Chef : M. Couturier, insp., à Digne.

Membres : MM.
- De Larminat, g. gén., à Digne.
- Surell, g. gén., à Digne.
- Vincent (M.-E.-H.), g. gén., à Digne.
- Reyne, g. gén. stag., à Digne.
- Sadrin, g. gén. stag., à Digne.
- Jourdan, g. gén., à Saint-André.

Circonscription de Digne (nord).

Chef : M. Carrière (P.-N.-L.), insp., à Digne.

Membres : MM.
- Allard, g. gén., à Digne.
- Champsaur, g. gén., à Digne.
- Jauffred, g. gén., à Barcelonnette.
- Sardi, g. gén., à Barcelonnette.
- Trotabas, g. gén., à Seyne.
- Dol, g. gén., à la Motte-du-Caire.

27e CONSERVATION (*Gard, Hérault*).

Chef : M. Fabre (G.-A.), insp., à Alais (Gard).

Membres : MM.
- Labbé, insp. adj., à Alais.
- Chassinat, insp. adj., au Vigan.

Chef : M. Antelme, insp., à St-Pons (Hérault).

Membres : MM.
- Bizot de Fonteny, g. gén., à Saint Pons.
- Lemoine, g. gén., à Olargues.
- Soubabère, g. gén., à St-Pons.
- Lieutard, g. gén. stag., à Lodève.

33e CONSERVATION (*Savoie*).

Chef : M. Chapelain, insp., à Chambéry.

Membre : M. Briot, insp., à Chambéry.

34e CONSERVATION (*Alpes-Maritimes, Var*).

Chef : M. Hallauer, insp., à Nice (Alpes-Maritimes).

Membres : MM.
- Tourtel, insp. adj., à Nice.
- Lacroix (J.), g. gén., à Nice.

35e CONSERVATION (*Hautes-Alpes*).

Circonscription de Gap.

Chef : M. Guinier, insp., à Gap (Hautes-Alpes).

Membres : MM.
- Cardot (A.-E.-A.), insp. adj., à Saint-Bonnet.
- Boureau, g. gén., à Gap.
- Piche, g. gén., à Gap.
- Planque, g. gén. stag., à Saint-Bonnet.

Circonscription d'Embrun.

Chef : M. Gorret, insp. adj., à Embrun.

Membres : MM.
- Kuss, insp. adj., à Embrun.
- Barret, g. gén., à Embrun.
- Meunier, g. gén., à Embrun.
- Mion, g. gén., à Embrun.
- Guyot (J.-B.), g. gén. stag., à Embrun.
- Perrot, g. gén., à Savines.

29e CONSERVATION (*Drôme*).

Chef : M. Darcy, insp., à Die.

Membres : MM.
- Tassy, insp., à Valence.
- Compte, insp. adj., à Luc.
- Langlois, insp. adj., à Châtillon-en-Dion.
- Peladan, g. gén., à Die.
- Poujol, g. gén., à Die.

30e CONSERVATION (*Ariège*).

Chef : M. Martimor, insp. adj., à Foix.

SERVICE FORESTIER DE L'ALGÉRIE.

CONSERVATION D'ALGER.

MM. Combe, conserv. à Alger.
Pozzi, insp. adj. séd.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Alger. — Beaumont, insp.
Blidah. — Petit (J.-B.), g. gén.
Tablat. — Koch, g. gén.
Tizi-Ouzou. — Britsch, g. gén.
Azazga. — André, g. gén.

Aumale. — Tisserand, insp.
— Rouger, insp. adj.
Bouïra. — Boude, g. gén.

Médéah. — Reynard, insp.
— Corniquet, g. gén.
Boghar. — Bassac, g. gén.
Djelfa. — Lanoir, g. gén.

Milianah. — Chitier ✠, insp.
— N...
Cherchell. — Peretti, g. gén.
Teniet-el-Hâad. — Billard, g. gén.

Orléansville. — Fontaine, insp.
— Dapremont, insp. adj.
Ténès. — David (T.-B.), g. gén.

CONSERVATION D'ORAN.

MM. Mathieu (J.-J.-A.), conserv. à Oran.
N...

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Oran. — Demoyen (Louis), insp.
— Famin, g. gén. séd.
Mostaganem. — N...
Ammi-Moussa. — Senaux, g. gén.

Mascara. — Emard, insp.
— — Hannel, g. gén.
Saïda. — Peyroux, g. gén.
Tiaret. — Delourme, g. gén.

Sidi-bel-Abbès. — Raffignon, insp. adj. f. fonct. d'insp.
— Conrad, g. gén.
Chanzy. — Serval (M.-C.-A.), g. gén.
Daya. — Du Guiny (C.-A.-L.-M.), g. gén.

Tlemcen. — Lévy, insp.
— Bonnet (M.-P.), g. gén.
Sebdou. — De Lallemant de Liocourt, g. gén.

CONSERVATION DE CONSTANTINE.

MM. Calinet, conservateur à Constantine.
Lefebvre (Ch.-J.-H.), insp. adj. séd.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Constantine. — Caussé, insp.
— Guillot-Duhamel, insp. adj.

Aïn-Beïda. — N...
Tébessa. — Naëgelen, *brig. adm. f. fonct.*

Batna. — Landry, insp.
— Nallet, g. gén.
Belezma. — Lemaire, g. gén.
Khenchela. — Thiriot, g. gén.

Bône. — N...
Barral. — N....
La Calle. — Auger, g. gén.
Souk-Ahras. — Proby, g. gén.

Bougie. — Wendling, insp.
— — Germain, g. gén.
Djidjelli. — Brunier, insp. adj.
El-Kseur. — Caraven, g. gén.
Taher. — Steiner, g. gén.

Philippeville. — Marmin, insp.
— Robin (J.-P.), g. gén.
Collo. — Demoyen (P.-A.), g. gén.
El-Miliah. — Poggi, *brig. adm. f. fonct.*

Sétif. — Hérand, insp.
— Minangoin, insp. adj.
Bordj-bou-Arréridj. — Bouvet-Murinon, g. gén.
Bou-Thaleb. — Mathieu (Fr.), g. gén.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

MM. Bert, insp., à Alger.
Cazanave, g. gén., à Alger.
Chancerel, g. gén., à Alger.
Lasvigne, g. gén., à Tizi-Ouzou.

DÉPARTEMENT D'ORAN.

M. Cossé, g. gén., à Oran.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

MM. Cornet, insp. adj., à Bougie.
Bettend, g. gén., à Bougie.
Couteau, g. gén., à Djidjelli.

AGENTS DÉTACHES

MM. Durand ✻, insp., mis à la disposition de la direction de l'agriculture, prof. à l'Ecole d'agric. de la Gaillarde (Hérault).

Lepaute ✻, insp., mis à la disposition de la ville de Paris (bois de Vincennes).

Rivet, insp., mis à la disposition de la direction de l'agriculture, répétiteur à l'Institut national agronomique.

Vasselot de Régné (De), insp., à la disposition du gouvernement anglais (Cap de Bonne-Espérance).

Wilmann, g. gén., mis à la disposition de la ville de Paris (bois de Vincennes).

TABLEAU DES AGENTS FORESTIERS

PAR GRADES ET PAR CLASSES (1).

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

1re CLASSE.

2. M. Clément de Grandprey ✻.

2e CLASSE.

M.
1. Bedel (Léon) ✻.
3. Serval (J.-C.-G.) ✻.

3e CLASSE.

MM.
9. Colnenne.
6. Demontzey ✻.
5. Mangin (A.-M.-F.) ✻.
8. Niepce.
7. Petiton ✻.
4. Sée ✻.

MM. Lecomte (A.-H.-P.), ayant rang d'inspect. général.
Puton ✻, ayant rang d'inspecteur général.

CONSERVATEURS.

1re CLASSE.

MM.
4. Cantegril.
3. Dhombres.
1. Gabé ✻.
2. Gayffier (De) (O. ✻).

(1) Le nombre placé en regard des noms des Agents indique le rang d'ancienneté dans le grade.

2e CLASSE.

MM.
8. Boucard (O. ✻).
12. Bousquier.
13. Boyé ✻.
7. Framond (De).

MM.
5. Guerrier de Dumast.
6. Guiny (du) (A.-F.-M.).
9. Pruvost de Saulty.

3e CLASSE.

MM.
10. Bellaud.
14. Bernard (V.-T.).
11. Bricogne ✻.
21. Charvet.
19. Forstall.

MM.
17. François (J.).
18. George-Grimblot.
16. Guary (F.-A.).
15. Honoré.
20. Simon (C.-L.-F.).

4e CLASSE.

MM.
43. Auvray.
23. Broilliard.
34. Burel.
28. Caliuet.
30. Carichon.
29. Combe.
22. Delau.
39. Duchet-Suchaux.
26. Ethis.
24. Gouët.
31. Granddidier.
35. Haranguier de Quincerot (D')

MM.
36. Herpin.
32. Jolyet.
25. Joubaire.
40. Lamirault (De).
37. Mangenot.
27. Marchal (N.-E.).
44. Martel (De).
42. Mathieu (J.-J.-A.).
38. Mérandon.
33. Poucin.
41. Querbez.

INSPECTEURS.

1re CLASSE.

MM.
31. Ballard.
19. Bujon.
1. Cardot (P.-D.) ✻.

MM.
2. Cayet.
11. Chaâles des Etangs.
7. Chenu (P.-L.).

MM.
15. Chitier ✻.
5. Colin (J.)
23. Cuny (J.-L.-C.).
16. Daniel de Lagasnerie.
12. Delaperche (H.-M.-A.).
13. Demoyen (Louis).
14. Didion.
37. Durand ✻.
39. Gallot.
8. Goursaud.
30. Grenier (C.-J.-A.).
34. Gruyer.
26. Guerrier.
33. Japiot.
35. Laurent (A.-E.).
18. Leblan.
3. Le Chauff.

MM.
17. Legros, dit Saint-Ange ✻.
24. Lepaute ✻.
49. Levret.
25. Maguin.
20. Marchal (P.-C.).
27. Mauljean.
10. Monerie de Cabrens.
21. Philippe (G.).
4. Poivre ✻.
6. Prouvé (C.).
28. Robillard.
9. Roux (J.-C.-L.).
Schilling.
32. Schwabe.
22. Simian.
43. Tiétard.
29. Vincent (M.-C.-E.).

2e CLASSE.

MM.
103. Antelme.
57. Antoine.
66. Arbeltier.
93. Arbois de Jubainville (d')
111. Arloing.
53. Aubert de Trégomain.
94. Barbier de la Serre (G.-A.)
38. Barte de Sainte-Fare.
63. Baum.
67. Beaumont.
78. Bernard (C.-L.-S.).
116. Bert.
82. Bertrand (A.-Ch.).
58. Bonnaud.
79. Bourdin.
112. Braesch.
73. Brinon (De) (A.-A.).
106. Bussière.
54. Caussé.
113. Cézard (Ch.).

MM.
98. Champenois.
86. Chapelain.
80. Charlemagne (C.-P.-P.).
59. Charlemagne (E.-N.).
114. Chatelain.
36. Chervau.
87. Combrau.
55. Cousin.
47. Dalsace.
50. Darantière de Bacourt.
52. Darcy.
42. Delaporte.
71. Desjobert.
76. Domet.
120. Donadieu de Pélissier du Grès.
97. Dubois (P.).
102. Duchalais.
48. Durocher.
89. Emmery.

MM.
117. Ernst.
64. Estingoy.
45. Faure.
122. Fétet.
81. Foncin.
60. Fortunet.
74. Frochot.
41. Girard.
115. Gorsse (De).
85. Gouget.
99. Guinier.
72. Jacques.
90. Jolivet.
119. Laboissière (De).
91. Lamblé.
68. Lamey.
101. Lebœuf.
44. Lefebvre (N.-M.-A.).
46. Le Grix.
142. Loyer.
108. Mabaret ✱.
100. Maisonneuve (De).
123. Malye.

MM.
95. Maréchal.
69. Marmin.
105. Masson (J.-G.).
83. Mathieu (F.-Ch.).
132. Mélard.
51. Mollerat.
109. Mongenot.
107. Monteil (De).
40. Morin.
65. Mourgeon.
96. Muel.
61. Niéger.
121. Phal.
118. Pichon.
84. Poulmaire.
77. Ronssin du Chatelle (L.).
104. Rousseau.
Roussel (L.).
92. Sédillot.
75. Taillasson (De).
70. Thélu.
56. Vasselot de Régné (De).
62. Voirin (N.-E.).

3e CLASSE.

MM.
124. Baraban.
138. Barthélemy (J.-B.-E.).
147. Bécourt.
165. Bertucat.
191. Blaudin.
88. Bruand.
163. Carrière (P.-N.-L.).
159. Chalaud.
125. Couturier.
144. Crouvizier.
149. Delamothe.
183. Delaunay.
128. Dérué.
134. Desprez de Gésincourt.

MM.
131. Dreyfus.
194. Dubois (E.-M.-J.).
130. Durand de Prémorel.
Fautrat.
160. Fontaine.
164. François (P.-E.).
127. Fromont de Bouaille (de)
157. Galland.
152. Galmiche.
Guichaud.
179. Guillemette.
192. Henriot.
143. Hossard.
129. Joly (L.-A.-A.).

MM.
150. Jouffroy (A.-L.-J.).
139. Kirwan (De).
162. Lamy.
166. Landry.
145. Larrouy.
172. Lefebvre-Nailly.
177. Leguay.
156. Le Père.
153. Lespine.
187. Le Tellier.
151. Malle.
167. Marchand (P.-L.-J.).
169. Martimprey de Romécourt (de).
148. Mathieu (E.-P.).
174. Michaud.
137. Mignerot.
193. Millischer.
180. Monget ✻.
140. Montrichard (De).

MM.
158. Morel.
110. Moyse.
141. Nugues.
154. Ory.
189. Philippe (C.).
171. Portier de Villeneuve (de) (C.-V.).
170. Reynard.
178. Rich.
126. Roux (E.-F.).
155. Simon (A.).
176. Suremain de Saiserey.
146. Thiéry (F.-E.).
136. Thomas (Ch.-G.).
Uzer (D').
161. Valicourt (De).
135. Vanhoucke.
133. Villeneuve (de) (G.-H.).
212. Walmé.

4e CLASSE.

MM.
181. Adolph.
196. Armand.
246. Barbier de la Serre (G.-G)
223. Berveiller.
207. Billecard.
242. Boixo (De) (M.-J.-P.).
201. Briot.
182. Bruys des Gardes.
247. Chouffe.
238. Colomb.
254. Daubrée (L.-A.-L.).
208. Delassasseigne.
197. Delune (J.).
209. Devarenne.
210. Duchêne ✻.
230. Dumont (H.-F.).
200. Duvic (A.-S.).

MM.
262. Emard.
231. Fabre (G.-A.).
241. Falque.
250. Faucompré.
224. Fortier.
198. Frandin-Burdin.
260. Gaïl (De).
215. Gaudel.
202. Gazin (M.-N.-E.).
184. George.
259. Gilardoni.
232. Gillet.
243. Gonse.
255. Greff.
252. Guenot.
228. Guérard.
251. Guieysse.

MM.
239. Guyot (M.-C.-E).
229. Hallauer.
173. Hérand.
185. Hild.
216. Jouffroy (E.-T.-A.).
248. Jacquelot du Boisrouvray (De).
211. Larzillière.
186. La Taille (De).
237. Leblanc.
168. Lévy.
Liébaut.
233. Loppinet.
217. Loze.
218. Majorelle.
256. Martin (A.-L.-J.-O.).
245. Martin (G.-R.-X.).
203. Mengin.
206. Molleveaux.
249. Moniot.
226. Noël (M.-A.)
188. Offel de Villaucourt.
221. Pambet.
244 Pelet (De).

MM.
175. Perrin.
261. Picard.
234. Pierron.
199. Poinsignon.
253. Pollet.
214. Portier de Villeneuve (de) (L.-A.).
219. Quimfe.
213. Récopé ✻.
227. Rippert d'Alauzier (De).
263. Rivet.
257. Rochas-Aiglun (De).
240. Ronssin du Chatelle (A.)
222. Rousselet (P.).
190. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.)
235. Sauvage.
220. Tassy.
225. Thomas-Froideau.
236. Tisserand.
258. Trono de Bouchony.
204. Vaney (J.-R.-A.).
205. Vincenot.
195. Wendling.

INSPECTEURS ADJOINTS.

1re CLASSE.

MM.
28. Arailh (D').
78. Aubert (C.-N.).
76. Babezre de Lanlay.
Baudelot.
15. Bénévent.
36. Bouchez.
2. Bourotte.
Boutigny.

MM.
27. Brenot.
Cabarrus.
16 Campardon.
33. Camus.
62. Carrière (J.-F.) ✻.
Caudrillier.
25. Chassaigne.
45. Chenu (Ch.-E.).

MM.
Clavé.
Clerc.
Coëtlosquet (Du).
5. Crépy.
23. Dalexandre.
18. Dapremont.
56. Daubrée (F.-S.-R.).
3. Dejean.
32. Delune (Ch.).
Detaille.
31. Deuxdeniers.
6. Dubarry de Lesqueron.
42. Dubois (J.-L.).
7. Durey.
Fessart ✠.
9. Fillon (Alph.).
Frommel.
43. Gast.
34. Goupilleau.
13. Grattepain.

MM.
109. Haas.
8. Kiéfer.
4. Lasaulce.
21. Le Rouyer de la Fosse.
37. Lochet.
24. Maingaud.
49. Maire (P.-J.-J.-C.-E.).
39. Malgras.
14. Masson (F.).
19. Moreau (Ch.-E.).
12. Motte.
Noirot.
1. Perrignon.
30. Petitcollot.
Roussel (Edm.).
10. Sers.
17. Soulès.
35. Vaultrin.
11. Vico.
41. Zurlinden.

2e CLASSE.

MM.
68. Arbeltier Jullien de la Boullaye.
70. Badré.
146. Bartet.
100. Bastien.
174. Bénardeau.
44. Bergevin (De).
111. Blanquet de Rouville.
114. Bon.
117. Bouër.
29. Boulongne.
Bourgaut.
104. Bourion.
128. Bouvaist.
112. Brunier.
156. Cahen-Benel.
135. Camend.

MM.
52. Carbon-Ferrière (de) (J.-P.-F.-T.).
Champeaux-la-Boulaye (De).
84. Charleuf.
118. Chassinat.
38. Clauda.
61. Cochon.
116. Coindre.
89. Colin (J.-M.-H.).
69. Cornet.
63. Couval.
99. Croizette-Desnoyers.
Davesne.
164. David (Ch.-M.-T.).
85. Degréaux.
101. Delaunoy.

MM.
64. Delherm de Novital.
20. Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul.
126. Denis.
79. Dion.
92. Dubouclez.
72. Dubreuil.
73. Duchesne.
50. Dumont (L.-J.-B.).
47. Elie.
77. Elluin.
151. Frohard de Lamette (de)
131. Gagneur de Patornay ✻.
121. Gallois.
80. Gaudet.
65. Gebhart.
54. Goret.
71. Gravier.
22. Guillot-Duhamel.
Guy.
147. Henry (A.-E.).
Hériard.
102. Huard de la Marre.
66. Huchet de Cintré.
Jacmart.
139. Joly de Sailly.
106. Kornprobst.
115. La Bunodière (De).
86. Lacaille.
La Chaise (De).
132. Laithiez.
120. Lamiray.
55. Langlois.
Laporte(E.-P.).
59. La Porte (De).
88. Laurent (E.).
110. Lecour.
87. Lefebvre (L.-S.-Ch.).
134. Leseurre.
93. Le Levreur.
144. Levrault.

MM.
48. Ligeret.
Mailly.
81. Malepeyre.
98. Maulbon d'Arbaumont.
74. Maupoil.
58. Ména.
105. Ménestrel.
Mercier.
175. Mersey.
122. Meynieux.
97. Millet.
26. Moreau (P.).
40. Normand d'Authon.
127. Palasne de Champeaux.
46. Parisot.
96. Peiffer.
82. Peloux.
Pinguet.
91. Pison.
Poupault.
95. Racapé.
107. Reuss.
123. Rochet.
133. Rogé.
108. Rose.
152. Rousselet (V.-E.).
90. Rouyer (P.-M.-F.).
Ruhlmann.
103. Runacher.
94. Sainte-Claire-Deville.
51. Sauce.
113. Sicard.
124. Tassard.
60. Thil.
125. Thirion.
136. Toussaint.
53. Trombert.
75. Vaney (C.-A.).
67. Vauthier (H.-A.-E.).
Vernin.

3e CLASSE.

MM.
Abord.
187. Algan.
199. Andraud.
215. Armandin.
Ballin.
Barbier de la Serre (M.)
161. Barré de Saint-Venant ✱
180. Battut.
157. Bazaille.
191. Béguin.
158. Bergère.
Bertin.
130. Besançon.
Beths.
150. Biarnois.
Bigot d'Engente.
148. Blanchard.
Bonnault (De).
200. Brive.
Caille.
Calvinhac (De).
201. Cardot (A.-E.-A.).
185. Caumartin.
119. Charles.
149. Chautan de Vercly.
182. Chayaux.
176. Chevandier.
138. Compte.
216. Connétable (V.-A.).
192. Corrard.
Cromback.
Dardy.
Darnal.
Deflers.
188. Delavaivre.
145. Douvier.
Dubouays de la Bégassière
162. Duchaufour.
178. Fabre (L.-A.).

MM.
170. Ferrus.
83. Floquet.
165. Foulon.
189. Fournier.
173. Gabet.
Garnier de Falletans.
163. Gérard (E.-E.-O.).
Gérardin.
210. Gourier.
195. Granier.
167. Guary (A.-H.).
Hercouët.
Jadelot.
190. Kuss.
202. Labbé.
206. Lacroix (P.-F.-P.).
211. Laigre.
La Morinerie (De)
172. Laprévote.
Lartigue.
179. Leddet (L.-J.-M.).
184. Lefebvre (C.-J.-H.).
153. Lemoyne de Forges.
217. Lemps (De).
Le Normand.
193. Level.
183. Liouville.
166. Madon.
196. Maire (J.-P.-E.).
129. Marchand (C.-M.).
168. Margot.
140. Martimor.
Martinet.
171. Masson (L.-T.-A.).
177. Millot.
186. Minangoin.
218. Mörch.
142. Muller (G. C.).
159. Muterse.

MM.

Nicolas.
209. Nouguès.
169. Pierret.
219. Pintiau (Z.).
155. Poupon.
197. Pozzi.
204. Raffignon.
143. Rollet.
208. Rostang (De).
Rouault de Champglin.
198. Roucy (De).
205. Rouger.
220. Roussel (E.).
Roy.
Saintignon (De) ✻.
207. Salvat.
154. Sanglé-Ferrière.
212. Sauné.
181. Scelzer.
57. Senard.
213. Sury d'Aspremont (De).
141. Tézenas.
194. Thomas des Chesnes.
203. Tourtel.
Touzalin (De).
137. Vauthier (C.-J.-F.-M.).
Vinson.
Wandervrecken de Bormans.
160. Zaepffel.
214. Zivy.

GARDES GÉNÉRAUX.

1re CLASSE.

MM.

18. Baciocchi-Adorno (De).
47. Béthery de la Brosse (G.).
Boixo (De) (J.-M.-I.-J.).
65. Bonnet (M.-P.).
26. Bourbon.
21. Brimont.
Castres.
10. Chabert.
32. Couteau.
Dupin.
9. Duret.
34. Dussaut.
22. Eustache.
29. Fenouillet.
46. Froissart.
14. Galzandat.
11. Garot.
81. Gazin (F.-A.).
Gomien.
23. Gral.
30. Houyez.
Huart.
12. Javel.
2. Lachat (A.).
51. Lacroix (J.).
40. La Haye St-Hilaire (De).
6. Lamarque.
Lassence (De).
20. Lasvigne.
50. Le Dret.
24. Léger.
4. Lhéritier.
31. Lochner (De).
28. Martin (C.-L.).

MM.
35. Massiéra.
Mathis de Grandseille.
Mer.
Micault.
36. Nardin.
5. Paris.
27. Petit (J.-B.).
Pièche.
15. Poux.
8. Puaux.
13. Reydet.

MM.
19. Robin (J.-P.).
7. Robin (L.).
16. Roquefeuil (De).
Salle.
3. Sergeot.
75. Seurre.
1. Thinus.
17. Thuillier (A.-O.).
Vélin.
Veyrinas (De).
44. Wilmart.

2e CLASSE.

MM.
103. Babinet.
115. Bardonnaut.
90. Batho.
Becker.
116. Bédel (L.).
117. Bentajou.
112. Billard.
91. Blanc.
64. Bocquentin (E.-A.-F.).
85. Boillot.
52. Bonnefoy.
Bonnichon.
Bouvet.
108. Britsch.
Bucquet.
92. Buisson.
Cabart-Danneville.
Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.).
66. Carreau.
53. Cazeneuve.
Cézard (Stanislas).
118. Champsaur.
137. Chardon.
119. Chatin.
77. Claise.

MM.
130. Claudot.
80. Cottignies.
48. Cuny (L.-V.-E.)
86. Damais.
49. Delaygue.
120. Demoyen (P.-A.).
67. Descubes du Châtenet.
93. Dubois (J.-A.-P.).
54. Fargues.
Ferry.
61. Fillon (P.-A.)
104. Forget.
55. Fréchou.
68. Fresneau.
121. Gély.
82. Gény.
Godailh (De).
Gomont.
63. Gottiniaux.
94. Grandjean (Ch.-G.).
70. Guichet.
56. Hannel.
Houël.
95. Jacquot.
122. Jeanjean.
96. Joly (M.-F.-H.).

MM.
71. Lafosse.
123. Lapasse (De).
110. Lignières (De).
Longeaux (De).
125. Loriot de Rouvray.
33. Marchand (E.).
87. Mauger.
41. Mercent.
126. Monginot.
97. Moureton.
79. Nallet.
Odent.
109. Orfila.
98. Pécheral.
42. Peladan.
72. Perdrizet.
84. Perroy.
88. Peupion.
73. Piche.
25. Pieri (V.).
99. Prost.

MM.
45. Raybaud.
128. Riberolles (De).
74. Roulleau.
43. Roussel (A.-E.-D.).
129. Rousselot.
100. Schlumberger (P.-B.).
62. Senger.
60. Sergent.
37. Soubabère.
101. Stef.
105. Tallavignes.
Thibaudet.
Thomé.
38. Thouvenel.
76. Truchot.
Vaulot.
59. Vautrin.
39. Villelongue (De).
102. Watier.
Zeiller.

3e CLASSE.

MM.
194. Allaire.
188. Aubry.
78. Auger.
195. Balandier.
189. Barret.
159. Bassac.
Beausire de Seyssel (de) ✻.
170. Bernard de Lavernette.
171. Bertrand (L.-P.).
196. Bettend.
193. Bisch.
135. Bizot de Fonteny.
142. Bonhomme de Lajaumont
143. Botherel (De).
198. Boudriot.

MM.
166. Bourcier.
172. Boureau.
173. Bouvet-Murinon.
199. Brun (De).
174. Buffault.
200. Burnichon.
144. Casalis.
201. Cazanave.
202. Chancerel.
Charpentier.
Chivaud.
Coignard.
167. Connétable (J.-A.).
203. Conrad.
204. Cossé.
145. Cussac (De).

MM.
Delamarche.
Delavau.
205. Dellon.
146. Détrie.
138. Dillenseger.
58. Doinet.
175. Drevon.
168. Duvic (A.).
113. Fauveau.
Fiévet.
Forestier.
176. Fossier.
69. Gandar.
177. Géneau (G.).
136. Germain.
83. Goin.
190. Goizet.
147. Grassal.
191. Grenier (M.-C.-L.-A.).
206. Grivart.
169. Guillat.
178. Guillot.
207. Guimet.
208. Guiny (du) (C.-A.-L.-M.)
139. Hatey.
209. Hayaux.
179. Henriquet.
180. Hérisson-Laparre.
Hubert.
148. Hüffel.
210. Jauffred.
211. Jouanno.
181. Jouffroy d'Abbans (De).
212. Jourdan.
213. Koch.
214. Krebs.
215. Lafage.
149. Lafond.
192. La Laurencie (De).
216. Lallemant de Liocourt (De).

MM.
217. Lamasse.
218. Lanoir.
124. Laporte (V.-P.).
219. Larminat (De).
182. Leddet (P.-M.).
140. Lecomte (J.-F.-F.).
220. Lemaire.
221. Lembertoz.
222. Lemoine.
165. Maglioli.
223. Martin (J.-E.).
106. Martin (J.-N.-G.).
150. Masselin.
141. Meunier.
224. Mion.
160. Morlon.
164. Muller (J.).
151. Muller (J.-A.).
225. Muraine.
152. Musset.
107. Noguier.
161. Osterberger.
89. Panisset ✻.
226. Péjoux.
158. Pellevoisin.
127. Péquin.
183. Périchon.
114. Perrey.
227. Perrot.
228. Peyroux.
162. Pieri (Ch.).
133. Pintiau (E.).
229. Poinçon de la Blanchardière Jan de la Hamelnaiye.
57. Proby.
230. Poirée.
231. Prouvé (M.-G.-G.).
153. Rabutté.
232. Raimon.
163. Raincourt.

MM.
Rempnoulx-Duvignaud.
233. Renaux.
Richard.
154. Rodolphe.
244. Rollang.
234. Rothéa.
131. Rouis.
235. Sabatier.
155. Sanson.
134. Sardi.
132. Schaeffer.
245. Senaux.
236. Serval (M.-C.-A.).
237. Steiner.
184. Surell.

MM.
238. Tellier.
185. Tessier.
Thiollaz (De).
239. Thiriot.
240. Thomas (J.-J.).
156. Tripier.
241. Trotabas.
157. Ussèle.
242. Védrines (De).
243. Vincent (M.-E.-H.).
186. Volmerange (F.).
187. Volmerange (M.).
Vouzeau.
111. Wacheux.
Watigny.

4e CLASSE.

MM.
N...

MM.
N...

5e CLASSE.

MM.
18. Allard.
42. Allemand.
41. André.
29. Balestrier (De).
31. Becquet.
30. Boude.
32. Bresse.
24. Caraven.
1. Carli.
34. Carrière (A.).
16. Castel.
39. Castéran.
25. Corniquet.
10. Cropsal.
8. David (T.-B.).
14. Delourme.
22. Démaret.
19. Dol.

MM.
35. Dufoulon.
36. Dumont (A.-J.).
33. Edange.
26. Famin.
2. Fourchault.
20. Fourié.
40. Garnier (J.-F.).
37. Garnier (P.-J.).
27. Gautier.
17. Gence.
4. Géneau (E.-F.).
7. Humblet.
5. Lagrange.
15. Mathieu (Fr.).
11. Page.
3. Parrieu.
9. Patris.
38. Péretti.

MM.
28. Poujol.
Sallot.
12. Tissot.
21. Vacelet.
MM.
23. Védie.
13. Voirin (J.-J.-B.).
6. Willard.

GARDES GÉNÉRAUX STAGIAIRES.

MM.
1. Aubert (J.-P.-A.).
2. Boisset.
Bonnet (Ch.).
3. Bourcelot.
Caquet.
4. Guyot (J.-B.).
12. Jacquin.
5. Lachat (N.-A.).
Lasserre de Castelmore.
6. Leclère.
MM.
Le Saulnier de St-Jouan.
13. Lieutard.
7. Marchal (J.-N.).
8. Michelant.
9. Multier.
10. Planque.
14. Reyne.
15. Sadrin.
11. Sauge.

LISTE DES PROMOTIONS DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE

(RANG DE SORTIE).

1re *promotion* (1826).

MM.
D'Houdouart.
Lerouyer-Lafosse.
De la Bégassière.
Marulaz.
Boutarel.
De Raismes.
Renaud d'Avesnes des Méloizes.
Dessalles de la Gibertie.
MM.
Simon.
Gorsse.
Barte de Sainte-Fare.

2e *promotion* (1827).

MM.
Vicaire.
De Mecquenem.
De Cüntzer.
Charlier.

MM.
Galmiche.
Hun.
De Coucy.
Soubirane.
De Masclary.
Renaud.

3e *promotion* (1828).

MM.
De Thoury.
Bigeon de Coursy (Alex.-L.).
Dubois de la Patellière.
De Verneuil.
Talotte.
Poiré.
Desmercières.
Suremain de Missery.
Fourmont-Tournay.
Robin.
Jacob de Richemond.
Meslier de Rocan.
Legris de Kergavarec.
Lawranceau.

4e *promotion* (1829).

MM.
Veyrier-Muraud.
Antheaulme de Nonville.
Perès.
Payen de Charoy.
Gand.
Buirette de Verrières.
Fouquier de Mazières.
De Lalanne.
Zaepffel.
De Kermel.
Brezun.
Picard (Fr.-Jos.-Théod.).

5e *promotion* (1830).

MM.
Cetto.
Tamisier.
Renou.
Dutemps du Gric.
Jucault.
Vouzeau.
Elminger.
Labussière.
De Bruchard.
Virot.
De Beauregard.

6e *promotion* (1831).

MM.
De la Bunodière.
De Susanne.
Jacquot.
D'Aubery de Frawenberg.
De Wavrechin.
Brunck.
Saisy de Kérampuil.
Brescon.
Baudrillart.
De Vigan.
Jauffret.
Poyferré de la Cère.
De Beausire.

7e *promotion* (1832).

MM.
Deval.
Barrand.
Guérard.
Lanier.
Joly.
Maison.

MM.
Marcotte.
De Tourville.
Dubois-Menu.
Béraud.
Fliche (Louis-Gab.-Alph.).

8e *promotion* (1833).

MM.
Millet (Louis-César-Aug.).
De Larminat.
Bramaud-Boucheron.
Lebienvenu-Dubusc.
De Gohon de Corval.
Dieudonné.
Hennequin.
Rey (Franç.-Joseph-Gust.).
De Wimpffen.
Chauveau.
Ibert.

9e *promotion* (1834).

MM.
Granier.
Georges (Charles).
Micard.
Durand de Villes (T.-E.).
Auger.
Larrieu.
Chenu.
Charrier.
Canferra.
Martinet.
Blotin.

10e *promotion* (1835).

MM.
Mathieu (Antoine).
Giloire de Lépinais.
Dubois du Tallard.
Brière de Mondétour.
Viney.
Huard-Delamarre.
Beaussire (Ludovic-Alfred).
Jeannesson.
Legriel.
Queffemme.
Lenoir.

11e *promotion* (1836).

MM.
Meynier (Charles).
Sthème.
Mangin (Pierre).
De Blair.
Perrier (Pierre-Louis).
Bigault d'Avocourt.
Pelouze.
Dayras de Villejoret.

12e *promotion* (1837).

MM.
Guillaume-Dufay.
Pambet.
Henriot.
Rousselot.
Peloux.
Desgodins.
Naudin.
De Klopstein.
De Maillier (Octave).
De Lapanouse.

13e *promotion* (1838).

MM.
Barbier (Pierre-Hippolyte).
Nanquette.
Lorentz.

MM.
De Bry d'Arcy.
De Larminat.
Tassy (Louis-Franç.-Vict.).
Génin.
De Gironde.
Démory de Neuflieux.
Vulpillat.

14e *promotion* (1839).

MM.
De Pinteville.
Chalot.
Schuler.
D'Auvergne.
Lebescond de Coatpont.
Bosquillon de Frescheville.
Séguinard.
Bouvenot.
Chavanne.
Debord.
Brussaux.
Lyon.
De Cherrier.
Leblanc (Michel-Hector).
Quinchez.
Etchégoyen.

15e *promotion* (1840).

MM.
Colin (Louis).
De Béer.
Viaud.
Gilliot.
Masson de la Sauzaye.
Bozonnier de Lespinasse.
Leddet.
Frézard.
Costa.
Grognot.

MM.
De Faillonnet.
Frémyn du Sartel.
Lebrun (Adrien-Charles).
Georgin de Mardigny.

16e *promotion* (1841).

MM.
Sausse-Mignot.
Ernst (Charles-Jean).
Gallot (J.-B.-H.-E.).
Le Bastard de Kerguiffinec.
Camus.
Lambert (Ernest).
Fririon.
Lioult de Chênedollé.
De Jouffroy.
Mazières.
Henry (Hippolyte-Michel).
Pastoureau.
Fabre.
Allain.
Clément de Grandprey.
Chameron.
Dufont.
De Schwarz.

17e *promotion* (1842).

MM.
Lacordaire.
Pauphille.
De Roquefeuil.
Grandjean.
Duluc.
Peuncher.
Beurnier.
Picot.
Darode de Tailly.
Mac-Nab.
Bresson.

MM.
Dussaussoy.
Boiselle.
Moreau.
Turot.

18e *promotion* (1843).

MM.
De Viguerie.
Barbier (Charles-Léop.).
De Maillier (Edouard-Alph.).
Bonjour-Duvivier.
Jouaux.
Thomas des Chênes.
Régis d'Hombres.
Corne.
Lefaucheux.
Trichon.
Moulin de la Blanchère.
Royer (Henri).
Massias.
De Thiriet.
De Baudel.
Bayard.
Regimbeau.
D'Haranguier de Quincerot (Henry).

19e *promotion* (1844).

MM.
Vivier.
Baggio.
De Château-Bodeau.
Cardot.
Delor.
Chiboys.
De Boissieu du Tiret.
Chassiergue-Dubord.
Limozin.
Daguzan.

MM.
Brossard de Corbigny.
Soumain.
Roussel.
Fleuret.
Quinchez.

20e *promotion* (1845).

MM.
Charles (Jules-Louis).
Poivre.
Vincent.
Dumanoir.
Palengat.
Dagoury.
Laurent (Jean-Charles).
De Pons.
De Poinctes de Gévigney.
Mangin (Ernest).
Nicot de Villemain.
Mangin (Jules-Amédée).
Bernard (L.-F.-Edmond).
Mangin (Antoine-Ferdinand).
Riandière-Laroche.
Madin.
Bauby.
Jammes.
Grillet.

21e *promotion* (1846).

MM.
Bagnéris.
Gouin.
Fraissignes.
Masson (H.-T.-A.).
Serval.
Bedel.
Archambault de Montfort.
Garnier (Pierre-A.).

MM.
Huron.
Marcilly.
Clausade.
Chenu (Pierre-Léon).
Cornebois.
Chevereau-Lescuyer.
Pissot.
De Crozé.
Rameau.
Drône-Lebègue.
Foyer.
Honoré.
Delavaivre.
Stock.

22e *promotion* (1847).

MM.
Cayet.
Leguest.
Le Chauff.
Guiot.
Larousse-Lavillette.
Delageneste.
Laurent (André).
Dhombres.
Hervé.
Paillette.
De Brienne.
Bouquet de la Grye.
Guillemin.
Gurnaud.
Colin (Jules).
Clopin.
Guary.
Gabé.
Boppe (Fr.-Etienne).
Decencière-Ferrandière.
Laporte.
Flamand.
Roux.

MM.
Delaperche.
D'Hausen.
Canu.
Prouvé.
Gossin.

23e *promotion* (1848).

MM.
Pruvost de Saulty.
Michaud.
Tiétard.
Châales des Etangs.
Petit.
Bricogne.
De Brinon.
Cuny.
Bernard (Victor).
Du Guiny.
Carraud.
Daniel-Lagasnerie.
Didion.
De Framond.
Schwabe.
Grandbarbe.
De Lansade.
Bonamy de Villemereuil.
Robillard.
Goursaud.
Reynart.
Pé-dé-Arros.
Leblan.
Dufour.

24e *promotion* (1849).

MM.
Bujon.
Clavé.
Guichaud.
Marchal (Eugène).

MM.
Villault-Duchesnois.
Delaire.
De Benoist.
Lamarque.
Boucard.
Lambert (Alexandre).
Marchal (Constant).
De Bonnault.
Boyé.
Delau.
Niepce.
Guerrier.
Mathagon.
Bousquier.
Granddidier.
Charlot.
Cantegril.
Mauljean.
Clerc.
Grillot.
Meugnot.

25e *promotion* (1850).

MM.
François.
Mailly.
Bocquentin.
Monerie de Cabrens.
Godchaux.
Terrasson de Senevas.
Sers.
Niéger (Emile).
Gaucher.
Dupuy de Clinchamps.
Grenier.
Gibou.
Poucin.
Charvet.
Maguin.
Fleüry.

MM.
Geay de Montenon.
Simiau.
De Martel.
Ruillé.
Lecomte.
Voirin.
Bonnaud.

26e *promotion* (1851).

MM.
Calinet.
George-Grimblot.
De Ribbe.
Durand.
Caille.
Laurent (Antoine-Eugène).
Buffault.
Mérandon.
Frommel.
Du Fay.
Marotel.
Dalsace.
Renoul.
Baudier.

27e *promotion* (1852).

MM.
Duchet-Suchaux.
Colnenne.
Querbez.
Petiton.
D'Haranguier de Quincerot.
Lefebvre (Nicolas-Adrien).
Jeandel.
Demontzey.
Marrier de Bois d'Hyver.
Auvray.
Herpin.
Burel.
Mangenot.

28e *promotion* (1853).

MM.
Carichon.
Jolyet.
Puton.
De Wegmann.
Martin (Louis).
Broilliard.
Guerrier de Dumast.
Lambert (Henri).
Roussel (Edmond).
Gouët.
Philippe.

29e *promotion* (1854).

MM.
De Clock.
Cherveau.
Ethis.
Ouvrard de Linière.
Joubaire.
Legrix.
Roussel (Lucien).
Simon.
Mollerat.
Roulleau.
Darantière de Bacourt.
De Maussion.
Faure.
Mathieu (Auguste).
Ethis de Corny.
Gény.
Demoyen.
Jacmart.
Schilling.
Girard.
Antoine.

30e *promotion* (1855).

MM.
Sée.
Bellaud.
Lecompasseur de Courtivron.
Aubert de Trégomain.
Cousin.
Grosjean.
Delorme.
De Venel.
Abord.
Chitier.
Savin.
De Lamirault.
Marchal (Dieudonné-Eug.).
Forstall.
Lecoq.
Barte de Sainte-Fare (Arth.).
Emmery.
De Farcy.
Frochot.
Gruyer.

LISTE CIVILE.

MM.
Domet.
Lepaute.

31e *promotion* (1856).

MM.
Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul (Arthur).
De Touzalin.
Charlemagne (E.-N.).
Bourdin.
Niéger (Charles-Victor).
Malle.

MM.
Devillers.
Foncin.
Desfontaines de Preux.
Mourgeon.
Jacques (Pierre-Frédéric).
Ducros.
Boppe (Lucien).
Georges (Abel).
Arbeltier.
Baut.
Lepère.
Legay.
Bazin.
Thomas (Gaëtan).
De Drême-Dulion.
Hossard.
Ronssin du Chatelle.
Estingoy.
Poupault.
Pinguet.
Millière.
Vouzeau.
Bellier.
Marmin.

32e *promotion* (1857).

MM.
Desjobert.
D'Arbois de Jubainville.
Cabarrus.
Liébaut.
Barbier de la Serre (G.-A.-A.)
Guy.
Caussé.
Bertrand (Arthur).
Cavaroz.
Poulmaire.
Petit.
Monck d'Uzer.
Jolivet.

MM.
Baucheron.
Thomas (Jules).
Maréchal (Louis).
Noisette.
Noël.
Dubois (Paul).
De Monteil.
Cézard (Charles).

LISTE CIVILE.

MM.
Bruys des Gardes.
De Maisonneuve.

33e *promotion* (1858).

MM.
De la Berge (Camille).
De Villeneuve (Gaspard-Gabriel).
De la Morinerie.
Prudot.
Crousse.
Gomien.
Ernst (Charles-Joseph).
Vanhoucke.
Duchalais.
Chatelain (Henri-Victor).
Vernin.
Morel (Abel-Maurice).
Champenois (Amédée).
De Vasselot de Régné.
Ballin.
Lartigue.
Chapelain.
Combrau.
Sédillot.
Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul (Guill.-Alb.).
Dincher.

MM.
Delamothe.
Delaporte (Louis-Charles-Joseph).
De Douhet d'Auzers.

LISTE CIVILE.

M. Legros, dit Saint-Ange.

34e *promotion* (1859).

MM.
Fliche (H.-M.-T.-A.).
Muel.
Jacquiné.
Bernard (Cl.-Louis).
Blandin.
François (P.-E.).
Desprez.
Phal.
Pichon.
Davesne.
Antelme.
Hériard.
Castel.
Moyse.
Weyer.
De Lamotte (E.-L.).
Regneault (Ch.-V.-C.).
Boniface.
Lamblé.
Cézard (Stanislas).
Beaumont.
Mathieu (Fl.-Charles).
Joly (Louis-Auguste).
Wandervrecken de Bormans.
Darcy.
De la Haye-Jousselin.
Levret.
Mignerot.
Prévost-Sansac de Traversay.

MM.
Cézar (Marius).
Lebœuf.
Guiraud.

35e *promotion* (1860).

MM.
Houël (Paul-Eugène).
De Farcy (Paul-Emile).
Bertucat.
Durocher.
Guinier.
Masson (Gast.-Jos.).
Gomont.
Mabaret.
Braesch.
Teulier-Labrousse.
De Portier de Villeneuve.
Baraban.
De Valicourt.
Bodin.
Fétel.
Garreau.
Bourgaut.
Arloing.
Delamarche.
Rousseau.
Dubus.
Poinsignon.

36e *promotion* (1861).

MM.
Mongenot.
Gallot (Ch.).
Turin.
Dérué.
Monget.
Crestin.
De Montrichard.

MM.
Simon.
Fautrat.
Ory.
Charlemagne.
De Gorsse.
Fortunet.
De Longeaux.
Houbaut.
De Lichtemberg.
Barbier de la Serre.
Delcussot.
De Langlois.
Mathieu (E.-P.).
De Martimprey de Romécourt.
Dupont.
Sonis.
De Bergevin.
Jouffroy.
Bécourt.
Dreyfus.
Galland.
Aubert.
Crouvizier.

37e *promotion* (1862).

MM.
Wéber.
Lointier.
Lespine.
De Champeaux la Boulaye.
De Pelet.
Roux (Eugène-Fortuné).
Philippe (Charles).
Galmiche.
Campardon.
Armand (François).
Barthélemy (J.-Bapt.-Edm.).
Chalaud.
Mercier (Gustave).

MM.
Thiéry.
De Rochas-Aiglun.
Gérardin.
Le Normand.
Du Coëtlosquet.
Gaudel.
Detalle.
Hérand.
Noyer.
Mer (Paul-Emile).
Guillemette.
Riffault.
Fontaine.
Duchêne.
Ronssin du Chatelle (A.-E.).
Henriot (Jules-Joseph).
Couturier.
Guérin (Albert).
Hasenclever.
Larrouy.
Lempereur.

38e *promotion* (1863).

MM.
Mélard.
Rousselet.
Loyer.
Dumont (Henri-François).
Delaunay.
Stotz.
Lefebvre-Nailly (G.-A.).
Huart.
Rich.
Rouyer.
Robert (Pierre-Paul).
Alizard.
Le Tellier.
Marchand (Pierre-L.-Jos.).
Pollet.
Bahezre de Lanlay.

MM.
Caron (Charles).
Gazin.
Suremain de Saiserey.
Julien (Charles).
Hild.
Leblanc (Théodore).
Frandin-Burdin.
Dubois (Em.-Mart.-Jos.).
Mer (J.-Jacq.-René).
Noirot.
Fiévet.

LISTE CIVILE.

M. Huard de Lamarre.

39e promotion (1864).

MM.
Thélu.
Lamy (Léger).
Fortier (Em.-Louis-Hon.).
Quimfe.
Michaud (P.-Justin).
De la Taille.
Walmé.
Adolph.
Fessart.
De Portier de Villeneuve (Louis-Alfred).
Perrin.
Loze.
Poulet.
Berveiller.
Vincenot.
Carpentier.
Carrière.
Delune.
Elluin.
Reynard (Joachim-Mathieu)
Bucquet.

MM.
Guérard (Paul).
De Caqueray de Fossencourt.
Majorelle.
De Kermoysan (Tugdnald).
Thomas-Froideau.
Offel de Villaucourt.
De Baciocchi-Adorno.

40e promotion (1865).

MM.
Bert.
Billecard.
Zeiller.
Gonse.
Jouffroy (Edmond-Théod.-Aug.).
Porteu (Henri-François).
Loppinet.
Gabet.
Rambaux.
Muet.
De Boixo.
Vaney (J.-R.-A.).
Mengin (Ch.-Clair-F.).
Guenot.
Delassasseigne.
Trono de Bouchony.
Micault.
Sauvage.
Douvier.
Greff.
Wendling.
Martin (Godefroy-René-Xavier).
Rapin.
Pauphille (Pierre-Julien).
Chivaud.
Hallauer.
Naudé.

MM.
Simon.
Fautrat.
Ory.
Charlemagne.
De Gorsse.
Fortunet.
De Longeaux.
Houbaut.
De Lichtemberg.
Barbier de la Serre.
Delcussot.
De Langlois.
Mathieu (E.-P.).
De Martimprey de Romécourt.
Dupont.
Sonis.
De Bergevin.
Jouffroy.
Bécourt.
Dreyfus.
Galland.
Aubert.
Crouvizier.

37e *promotion* (1862).

MM.
Wéber.
Lointier.
Lespine.
De Champeaux la Boulaye.
De Pelet.
Roux (Eugène-Fortuné).
Philippe (Charles).
Galmiche.
Campardon.
Armand (François).
Barthélemy (J.-Bapt.-Edm.).
Chalaud.
Mercier (Gustave).

MM.
Thiéry.
De Rochas-Aiglun.
Gérardin.
Le Normand.
Du Coëtlosquet.
Gaudel.
Detalle.
Hérand.
Noyer.
Mer (Paul-Emile).
Guillemette.
Riffault.
Fontaine.
Duchêne.
Ronssin du Chatelle (A
Henriot (Jules-Josep
Couturier.
Guérin (Albert).
Hasenclever.
Larrouy.
Lempereur.

38e *promotion* (1

MM.
Mélard.
Rousselet.
Loyer.
Dumont (Henri-Fr
Delaunay.
Stotz.
Lefebvre-Nailly (
Huart.
Rich.
Rouyer.
Robert (Pierre-
Alizard.
Le Tellier.
Marchand (Th-
Follet.

MM.

Caron (Charles).

Cazin.

... de Saiserey.

MM.

MM.
Pougnet.
Moreau (Paul).
Barbier de la Serre (Gab.-Georges-Anatole).
Poupon.
Falque.
Le Boul.
Guieysse.
Tisserand (Nicolas-Victor).

41e promotion (1866).

MM.
Noël (Marie-Arthur).
Vinson.
De Rippert d'Alauzier.
Moniot.
Gilardoni.
Dubois (Joseph-Lucien).
Normand d'Authon.
Gaubert.
Rousselet (Pierre).
Colomb.
Molleveaux.
Calvet.
Rollet.
Bramaud-Boucheron (Jean-Baptiste-Henri).
Brenot.
De Jacquelot du Boisrouvray.
De la Porte.
Bourion.
Bonnichon.
Pambet (Jean-Baptiste-Stanislas).
Petitcollot.
Trombert.
Briot.
Landry.
Dumont (Louis-Jean-Bapt.).

MM.
Deflers.
Boulongne.
Ligeret.
Josserand.

42e promotion (1867).

MM.
Rivet.
Guyot (Marie-Charles-Eug.).
Récopé.
Drot.
Camus (Charles-Etienne).
Elie.
Caudrillier.
Lefebvre (Charles-Jules-Henri).
Forestier.
Gillet (Charles).
Vaultrin.
Pierron.
Delune (Charles).
Dubouays de la Bégassière (Julien).
Faucompré.
Couval.
D'Arailh.
Catinat.
De Saintignon.
Jadelot.
Coignard.
Cromback.
Daubrée.
Brizard.
Malgras.
Chouffe.
Bouchez.
Clauda.
Thibaudet.
Emard.

MM.
Martin (Ange-Léon-Joseph-Olivier).
Goffart.
Zurlinden.
Vauthier (H.-A.-E.).
Simonneau.
Daubrée.
Vauthier (C.-J.).

43e promotion (1868).

MM.
Fabre.
Larzillière.
Sauce.
De Gail.
Cochon.
Parisot.
Bruand.
Vaulot.
Vaney (C.-A.).
Deuxdeniers.
Arbeltier.
Maire.
Richard.
Gebhart.
Huchet de Cintré.
Denis.
De Frohart de Lamette.
Ména.
Pison.
Le Saulnier de Saint-Jouan.
De Carbon-Ferrière.
Delherm de Novital.
Maupoil.
Millet (P.-F.-A.).
Sicard.
De Veyrinas.
De Beausire de Seyssel.
Senard.
Chenu (C.-E.).
Peureux de Boureulle.

44e promotion (1869).

MM.
Picard.
Carrière (F.).
Laurent (Louis-Eugène).
Fournier.
Dubreuil.
Charleuf.
Gaudet.
Gast.
Goupilleau.
Ferrus.
Peloux.
Maulbon d'Arbaumont.
Malepeyre.
Colin (J.-K.-H.).
Chassinat.
Coindre.
Laurent (Eugène).
Lacaille.
Le Levreur.
Runacher.
Peiffer.
Delavau.
Cabart-Danneville.
Duchesne.
Naquet.
Sainte-Claire Deville.
Chautan de Vercly.
Aubert.
Boppe (P.-E.).
Rouyer (P.-M.-F.).
Gerdolle.
Mathis de Grandseille.
Dubouclez.
Dion.

MM.
De Lassence.
Goret.

45e *promotion* (avril 1871).

MM.
Reuss.
Guérin.
Ménestrel.
Sergent.
Darnal.
Colombé.
Bon.
Bastien.
David.
Delaunoy.
Moisant.
Barré de Saint-Venant.
Gravier.
Dardy.
Dussaut.
Thil.
Langlois.
Rose.
Rempnoulx-Duvignaud.
Lefebvre.
Lecour.
Cahen-Benel.
Tassard.
Gagneur.
Bouër.
Delaunay.
Levavasseur-Baudry.

46e *promotion* (octobre 1871).

MM.
Rolet de Bellerue.
Meynieux.
Croizette-Desnoyers.
Sanglé-Ferrière.

MM.
Garnier de Falletans.
Leseurre.
Toussaint.
Degréaux.
De Godailh.
Bouvaist.
Gallois.
Haas.
Rogé.
Hercouët.
Brunet.
Besançon.
Floquet.
Foulon.
Camend.
Thirion.
Laithiez.
De Calvinhac.
Rouger.
Andraud.
Blanquet de Rouville.

47e *promotion* (1873).

MM.
Kornprobst.
Bartet.
Tezenas.
Schlumberger.
Martimor.
Henry.
Muller.
Levrault.
Duchaufour.
Palasne de Champeaux.
Bazaille.
Gérard.
Rouault de Champglin.
Bergère.

48e *promotion* (1874).

MM.
Zaepffel.
Roy.
Muterse.
Madon.
Bigot d'Engente.
Masson (L.-T.-A.).
Guary (A.-H.).
Millot.
Level.
De Carbon-Ferrière (J.-A.-H.-D.).
Margot.
Fabre (L.-A.).
Leddet (L.-J.-M.).
Corrard.
Laprevote (F.-Léon).
Thomé.
Poupardin.

49e *promotion* (1875).

MM.
Pierret.
Chevandier.
De Sury d'Aspremont.
Mersey.
Blanchard.
Brive.
De Lochner.
Gourier.
Sauné.
Raybaud.
Granier.
Béguin.

50e *promotion* (1876).

MM.
Bouvet.
Liouville.
Bénardeau.
Labbé.
Raffignon.
Maire (J.-P.-E.).
Algan.
Zivy.
Mörch.
De la Haye Saint-Hilaire.
Lacroix (P.-F.-P.).
Salvat.
Tourtel.
Thomas des Chesnes.
Minangoin.

51e *promotion* (1877).

MM.
Vélin.
Caumartin (P.-A.).
Delavaivre (H.-J.-E.).
Bonnet.
Froissart.
Jacquillat.
De Roucy.
Kuss.
De Rostang.
Le Dret.
Delaygue.
Cuny (L.-V.-E.).
Béthery de la Brosse (G.-L.).

52e *promotion* (1878).

MM.
Guichet.
Lafosse.
Descubes du Châtenet.
Perdrizet.
Roulleau.
Caquet.
Bocquentin (E.-A.-F.).
Fresneau.

MM.
Seurre.
Piche.
Gandar.
Truchot.
Carreau.
Bonnet (M.-P.).

53e *promotion* (1879).

MM.
Gény (Joseph).
Perroy.
De Brinon (M.-A.-F.).
Jacquot.
Gazin (F.-A.).
Stef.
Blanc.
Watier.
Cottignies.
Moureton.
Prost.
Joly (M.-F.-H.).
Dubois (J.-A.-P.).
Batho.
Grandjean (C.-G.).
Buisson.
Schlumberger (P.-B.).
Orfila.
Pécheral.
De Lignières.

54e *promotion* (1880).

MM.
Forget.
Babinet.
Tallavignes.
De Lapasse.
Chatin.
Rousselot.

MM.
Monginot.
Champsaur.
Bardonnaut.
De Riberolles.
Bentajou.
Demoyen (P.-A.).
Péquin.
Gély.
Loriot de Rouvray.
Laporte (V.-P.).
Becker.
Jeanjean.
Bédel (Léon).

55e *promotion* (1881).

MM.
Schaeffer.
Rouis.
Claudot.
Rabutté.
Grassal.
Hüffel.
Masselin.
Rodolphe.
Guyot de Salins.
Musset.
Bizot de Fonteny.
Hubert.
Tripier.
De Thiollaz.
Sanson.
Ussèle.
Lafond.
Détrie.
Bonhomme de Lajaumont.
De Cussac.
Muller (J.-A.).
De Botherel.
Casalis.

56e *promotion* (1882).

MM.
Meunier.
Hérisson-Laparre.
Buffault.
Leddet (P.-M.).
Boureau.
Henriquet.
Périchon.
Drevon.
Bernard de Lavernette.
Géneau (G.-F.-A.-H.).
Tessier.
Fossier.
Volmerange (M.-F.-R.).
Bouvet-Murinon.
De Jouffroy d'Abbans.
Guillot.
Surell.
Volmerange (F.-P.-M.).
Bertrand (L.-P.).
Lasserre de Castelmore.

57e *promotion* (1883).

MM.
De la Laurencie.
Goizet.
Barret.
Aubry.
Grenier (M.-C.-L.-A.).
De Larminat.
Tellier.
Dellon.
Mion.
Cazanave.
Chancerel.
Poinçon de la Blanchardière
Jan de la Hamelinaye.
De Védrines.
Vincent (M.-E.-H.).
Rothéa.
Grivard.
Bettend.
Lamasse.
Cossé.
Allaire.
Diétrich.
De Brun.
Prouvé (M.-G.-G.).
Péjoux.
Lemaire.
Steiner.
Serval (M.-C.-A.).
Du Guiny (C.-A.-L.-M.).
Peyroux.
De Lallemant de Liocourt.
Lanoir.

ÉTAT DES AGENTS FORESTIERS

en disponibilité,

admis à la retraite, démissionnaires ou décédés.

1° AGENTS EN DISPONIBILITÉ.

INSPECTEURS.

MM. Fautrat.
Guichaud.
Liébaut.
Roussel (L.).
Schilling.
Uzer (D').

INSPECTEURS-ADJOINTS.

MM. Abord.
Ballin.
Barbier de la Serre (M.-G.-G.).
Baudelot.
Bertin.
Beths.
Bigot d'Engente.
Bonnault (De).
Bourgaut.
Boutigny.
Cabarrus.
Caille.
Calvinhac (De).
Caudrillier.
Champeaux-la-Boullaye (De).
Clavé.
Clerc.
Coëtlosquet (Du).
Cromback.
Dardy.
Darnal.
Davesne.
Defiers.
Detalle.
Dubouays de la Bégassière.
Fessart ✻.
Frommel.
Garnier de Falletans.
Gérardin.
Guy.
Hercouët.
Hériard.
Jacmart.
Jadelot.
La Chaise (De).

MM. La Morinerie (De).
Laporte (E.-P.).
Lartigue.
Le Normand.
Mailly.
Martinet.
Mercier.
Nicolas.
Noirot.
Pinguet.
Poupault.
MM. Rouault de Champglin.
Roussel (Edmond).
Roy.
Ruhlmann.
Saintignon (De) ✽.
Touzalin (De).
Vernin.
Vinson.
Wandervrecken de Bormans.

GARDES GÉNÉRAUX.

MM. Beaussire de Seyssel (De) ✽.
Becker.
Boixo (De) (J.-M.-I.-J.).
Bonnet (C.-A.-E.-F.), *stag.*
Bonnichon.
Bouvet.
Bucquet.
Cabart-Danneville.
Caquet, *stag.*
Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.).
Carpentier.
Cézard (Stan.).
Charpentier.
Chivaud.
Coignard.
Delamarche.
Delavau.
Dupin.
Ferry.
MM. Fiévet.
Forestier.
Godailh (De).
Gomien.
Gomont.
Houël.
Huart.
Hubert.
Lassence (De).
Lasserre de Castelmore, *stag.*
Le Saulnier de Saint-Jouan, *stag.*
Longeaux (De).
Mathis de Grandseille.
Mer.
Micault.
Odent.
Pièche.
Rempnoulx-Duvignaud.
Richard.

MM. Salle.
Sallot.
Thibaudet.
Thiollaz (De).
Thomé.
Vaulot.
MM. Vélin.
Veyrinas (De).
Vouzeau.
Watigny.
Zeiller.

2° AGENTS ADMIS A LA RETRAITE

du 1er mars 1883 au 1er avril 1884.

MM. Archambault de Montfort, insp.
Arnould, insp.
Bernard (L.-F.-E.) insp.
Benoit, g. gén.
Béthery de la Brosse (P.-M.-F.), insp.
Bienvenu, insp. adj.
Clausade, insp.
MM. Cornebois ✻, insp.
Doudoux, g. gén.
Galliend, g. gén.
Gérard (L.-A.), insp.
Grandjean (P.) ✻, cons.
Grené, g. gén.
Lorentz (O ✻), direct.
Quinchez, cons.
Viac, insp. adj.

3° AGENTS DÉMISSIONNAIRES

Du 1er mars 1883 au 1er avril 1884.

M. Goffart ✻, insp. adj.
M. Péchiné, g. gén.

4° AGENTS DÉCÉDÉS

du 1er mars 1883 au 1er avril 1884.

MM. Blot, insp. adj.
Brinon (De) (M.-A.-F.), insp. adj.
Cézar (M.), insp.
Désir de Fortunet, g. gén.
Faure (L.-A.-F.-F.), g. gén.
MM. Guérin, insp. adj.
Guyot de Salins, g. gén.
Laurent (L.-E.), insp. adj.
Lointier, insp.
Malpel, g. gén.
Mouton, g. gén.
Wéber, insp. adj.

SERVICE DE LA LOUVETERIE.

Renseignements généraux.

1. La louveterie a été instituée dans le but de pourvoir à la destruction des loups et autres animaux malfaisants et dangereux.

2. La louveterie était anciennement placée sous la direction d'un grand officier de la maison du roi qui portait le titre de Grand Louvetier de France.

3. Supprimée de fait à l'époque de la Révolution française, la louveterie a été rétablie par un arrêté du gouvernement du 19 pluviôse an V, dont l'article 5 autorise les corps administratifs à permettre, aux particuliers de leur arrondissement qui auraient des équipages et autres moyens pour la chasse aux loups, renards et autres animaux nuisibles, de s'y livrer sous l'inspection et la surveillance des agents forestiers. Circ. adm. for. 18 pluv. an X.

4. Le service de la louveterie a été ensuite placé dans les attributions du grand veneur de la couronne. Décret 8 fruct. an XII ; ord. 20 août 1814.

5. Une ordonnance du 14 septembre 1830 a chargé l'administration des forêts des attributions conférées au grand veneur en ce qui touche la chasse dans les bois de l'Etat et la louveterie.

6. Toutefois la nomination des lieutenants de louveterie a été enlevée à l'administration des forêts et attribuée au roi par une ordonnance du 21 décembre 1844.

7. Actuellement, les lieutenants de louveterie sont nommés directement par les préfets, sur la présentation des conservateurs des forêts. Décret 25 mars 1852, art. 5 ; arrêté min. fin. 3 mai 1852, art. 1.

8. Le nombre des emplois de lieutenant de louveterie est fixé par les préfets, sur la proposition des

conservateurs des forêts. Toutefois ce nombre ne peut excéder celui des arrondissements de sous-préfecture, à moins de circonstances exceptionnelles, qui sont soumises à l'appréciation du directeur général des forêts. Même arrêté, art. 2.

9. Les arrêtés portant nomination de lieutenants de louveterie sont immédiatement portés par les préfets à la connaissance du ministre de l'agriculture. Même arrêté, art. 7.

10. Les préfets doivent adresser une ampliation de ces arrêtés au conservateur des forêts pour lui servir à établir ces contrôles. Circ. adm. for. 14 mai 1852.

11. Les conservateurs doivent donner avis, à l'administration des forêts, des commissions de lieutenant de louveterie délivrées par les préfets dans leur arrondissement. Circ. adm. for. 30 juin 1853.

12. Les attributions des lieutenants de louveterie sont déterminées par les ordonnances des 20 août 1814 et 20 juin 1845[1].

13. Les lieutenants de louveterie sont spécialement chargés de la direction des battues ordonnées par les préfets ou sous-préfets pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles. Ord. 20 août 1814, § 11 ; décret 13 avril 1861, art. 6.

14. Les battues ont lieu sous la surveillance des agents forestiers, qui règlent, de concert avec les maires et les lieutenants de louveterie, les jours où elles se feront et le nombre d'hommes qui y seront appelés. Même ord.; déc. min. fin. 12 sept. 1850.

15. En cas d'absence ou d'empêchement du lieutenant de louveterie, les battues sont dirigées par les agents forestiers. Arrêté 19 pluv. an V, art. 4 ; circ. adm. for. 11 oct. 1850.

16. Dans le temps où la chasse à courre n'est plus

[1] Ces ordonnances ont été insérées dans les Codes de la législation forestière (4e édit.), p. 238 et 243.

permise, les lieutenants de louveterie doivent particulièrement s'occuper de tendre des piéges avec les précautions d'usage ; faire détourner les loups, et, après avoir entouré les enceintes de gardes, les attaquer à traits de limier, sans se servir de l'équipage, qu'il est défendu de découpler ; enfin, faire rechercher avec grand soin les portées de louves. (Ord. 20 août 1814, § 9.

17. Les lieutenants de louveterie ont le droit de chasser le sanglier à courre, deux fois par mois, dans les bois de l'État, pendant le temps où la chasse est ouverte. Ord. 20 août 1814, § 16 ; ord. 20 juin 1845, art. 5.

18. Ils sont tenus de fournir chaque année aux conservateurs des forêts, avant le 1er mai, un état général de leur équipage et des animaux qu'ils ont détruits. Ord. 20 août 1814, § 13 ; circ. adm. for. 23 juill. 1839.

19. Les conservateurs transmettent cet état à l'administration des forêts avant le 1er août. Même circ.

LIEUTENANTS DE LOUVETERIE.

Département de l'Ain.

Bourg.	Arlés-Dufour, à Péronnas.
—	Bonthoux (Francisque), à Vescours.
—	Bollet (Claude-Joseph), à St-Martin-du-Mont.
Belley.	Franc (Lucien), à Saint-Rambert.
—	Carrier (Louis), à St-Martin de Bavel.
—	Vettard (Jean-Louis), à Saint-Bois.
Gex.	Grillet (André-Cyrille), à Gex.
Nantua.	Grobel (Simon), à Port.
—	Grobel (Simon), à Port.
Trévoux.	Delorme (Antonin), à Sainte-Croix.
—	Vicomte de la Rochette, à Châtillon-sur-Chalaronne.
—	Chevrier (Louis), à Meximieux.

Département de l'Aisne.

Laon et St-Quentin.	Comte de Brigode, à Folembray.
Château-Thierry.	Moreau, à Chasnet.
Soissons.	Comte de Rubelles, à Presles et Boves.
Vervins.	Lefèvre, à Watigny.

Département de l'Allier.

Moulins.	Patissier (Gustave), à Chemilly.
Montluçon.	Colas (Pierre), à Montluçon.

Lapalisse.	A. de Barral, à Jaligny.
Gannat.	La Ronde (Pierre), à Espinasse-Vozelle.

Département des Alpes (Basses-).

(Néant.)

Département des Alpes (Hautes-).

(Néant.)

Département des Alpes-Maritimes.

(Néant.)

Département de l'Ardèche.

Privas.	Roche, à Bourg Saint-Andéol.
—	N***.
Largentière.	Ollier de Marichard, à Vallon.
—	Roche, à Jaujac.
Tournon.	Rattier, à Colombier-le-Jeune.

Département des Ardennes.

Mézières.	Corneau, à Charleville.
—	Paul Regnault, à Monthermé.
Rethel, Rocroi.	De Beffroy, à Remilly-lès-Pothées.
Rocroi.	Morel, à Revin.
—	Comte Guyot, à Montigny-sur-Meuse.
—	Comte Bertrand de Valon, à Ligny-le-Petit.
Sedan.	Robert, à Sedan.
—	De Montagnac, à Sedan.
Vouziers.	Gilbert, à Buzancy.
—	Dessailly (Aimé), à Grandpré.

Département de l'Ariége.

(Néant.)

Département de l'Aube.

Arcis-sur-Aube.	Geoffroy, à Villeret.
Troyes.	Dufour-Bouquot, à Troyes.
Bar-sur-Aube.	Thierry-Delanoue, à Soulaines.
—	Marquot, à Bayel.
Bar-sur-Seine.	N***
Nogent-sur-Seine.	Jeannerat, à Palis.

Département de l'Aude.

Carcassonne.	Mécre, à Lanet.
Narbonne.	Sarda, à Lésignan.
Limoux.	Debosque, à Esperaza.

Département de l'Aveyron.

Rodez.	Comte de Lautrec, à Camjac.
—	Colrat, à Montrozier.
Espalion.	De Roquefeuil, à Saint-Chély.
—	N***.
Milhau.	N***.
—	N***.
Saint-Affrique.	Recoulés, à Roquefort.
—	Ancessy, à St-Affrique.
Villefranche.	Cancéris (Auguste), à Villefranche.

Département des Bouches-du-Rhône.

Marseille.	Martin, à Roquefort.
Arles.	Cartier, à Tarascon.

Département du Calvados.

Caen, Bayeux.	Durozier-Philippe, à Martragny.
Falaise.	Raoul Hincelin, à Saint-Martin-de-Mieux.
Lisieux.	Levillain, à Saint-Désir.
Pont-l'Evêque.	Lecoq (Cyrille), à Manneville-la-Pipart.
Vire.	Morin, au Bô.

Département du Cantal.

(Néant.)

Département de la Charente.

Angoulême.	Desvallées, à Fouqueure.
Cognac.	Roulet (Paul), à Jarnac.
Confolens.	Codet (Joseph), à Saint-Maurice.
Ruffec.	Lassée, à Ruffec.
Barbezieux.	Boutelleaud, à Barbezieux.

Département de la Charente-Inférieure.

Jonzac.	Marchand, à Montendre.
—	Audoin de Lestrange, à Saint-Genis.
Marennes et Saintes.	Chevallier, à Saint-Agnant.
Rochefort.	Thomas, à Tonnay-Charente.
Saint-Jean d'Angély.	Hennessy (Robert), au Pas-des-Chaunes (Aubigné).

Département du Cher.

Bourges.	Dubois de Belair, à Lury.
—	Massé, à Nérondes.
—	Pépin-Lehalleur (Edm.), à Nançay.
—	Pépin-Lehalleur (Emile), à Vierzon.
—	Pilliwuyt, à Méhun-sur-Yèvre.
Saint-Amand.	Barré, à Issoudun (Indre).
—	Vicomte de Montsaulnin, au Chautay.
—	Louhans de Courçay, à Arcomps.
Sancerre.	Le prince Auguste d'Arenberg, à Menetou-Salon.
—	Métairie, à Jussy-le-Chaudrier.
—	Bonnet, à Feux.
—	De Clermont-Tonnerre, à la Chapelle-d'Angillon.

Département de la Corrèze.

Brives.	N***.
Tulle.	N***.
Ussel.	N***.

Département de la Corse.

(Néant.)

Département de la Côte-d'Or.

Dijon.	Comte Lejeas, à Aiserey.
—	Meuret, à Saint-Seine-sur-Vingeanne.
—	Ligeret (G.), à Nuits.
—	Bredin (Paul), à Saussy.
Beaune.	Comte de Vogué, à Commarin.
—	Ligeret (G.), à Nuits.
—	Bougenot, à Missery.
—	Boussu, à Meursault.
—	Comte Lejeas, à Aiserey.
Châtillon-sur-Seine.	Bordet (Alfred), à Leuglay.
—	Bordet (Henri), à Châtillon.
Semur.	Bredin (Paul), à Saussy.
—	Siraudin (Georges), à Marigny-le-Cahouet.

Département des Côtes-du-Nord.

Saint-Brieuc.	N***.
Dinan.	Larère, à Taden.
Guingamp.	N***.
Lannion.	N***.
Loudéac.	Le Moign, à Goarec.

Département de la Creuse.

Guéret.	Montaudon-Desfougères (Paul), à la Souterraine.
Aubusson.	Lajoie, à Saint-Loup.
Bourganeuf.	Freyssinaud, à Mouhand, commune de Saint-Amand Jartondeix.
Boussac.	Trébuchet, à Boussac.

Département de la Dordogne.

Bergerac.	Dussol, à Saint-Médard.
—	Thirion-Montaubon, à Bergerac.
—	Isle de Beauchêne, à Montagnac.
—	De la Robertie, à Sainte-Alvère.
—	Vicomte de Losse, à Beaumont.
—	De Courson, à Bergerac.
Ribérac.	Claverie, à Saint-Michel-Léparon.
—	De Lage, à Ribérac.
—	De Lafond, à Ribérac.
—	Marquis de Fayolle, à Tocane-Saint-Apre.
Sarlat.	Roux (Baptiste), à Sarlat.
—	Savy, à Sarlat.
—	Comte de Beauroyre, à Fleurac.
—	De Génis, à Carlux.
—	Roux (Max), à Saint-Cyprien.
—	De Molènes, à Sarlat.
—	Fombelle, à Auriac.
—	Dubousquet (Georges), à Saint-Amand-de-Coly.
—	Bouyssonnet, à Saint-Pompon.
Périgueux.	De Labrousse de Beauregard, à Périgueux.
Nontron.	Pindray d'Ambelle, à Sainte-Croix-de-Mareuil.

Département du Doubs.

Besançon.	Veil-Picard (Léon), à Besançon.
—	Rollet (Louis), à Saint-Vit.
—	Gannard-Tuska, à Quingey.
Baume-les-Dames.	Meiner (Edmond), à l'Isle-sur-le-Doubs.
—	Mathiot (Alcide), à Baume.
Montbéliard.	Peugeot (Charles), à Pont-de-Roide.
—	Sahler (Alphonse), à Montbéliard.
Pontarlier.	Marquis de Saint-Mauris, aux Granges-Maillot.

Département de la Drôme.

Valence.	De Berlhe, à Moras.
Die.	Chevandier, à Die.
—	Nal, à Luc.
Montélimar.	Morin, à Dieulefit.
—	Desarcis, à Rac.
Nyons.	Charras, à Séderon.
—	Berthet, à Montbrun.

Département de l'Eure.

Evreux.	Marquis de Chambray, à Gouville.
Louviers.	Malfilâtre (Léon), à Villequier.
Pont-Audemer.	Hauchard (Désiré), à Appeville, dit Annebaut.
Andelys.	Comte Le Couteulx de Canteleu, à Etrépagny.
—	Le baron d'Houdemare (Robert), à Pont-Saint-Pierre.
Bernay.	Beaussault (Eugène), à Malleville-s.-le-Bec.

Département d'Eure-et-Loir.

Dreux.	Marquis de Chambray, à Damville (Eure).
Chartres, Nogent-le-Rotrou.	Leblanc de la Martraye, à Fontenay-sur-Eure.

Département du Finistère.

Quimper.	Faugeyroux, à Quimper.
—	De Lecluse-Trévoédal, à Audierne.
Brest.	De Kervasdoué, à Locmaria-Plouzané.
—	De Lesguern, à Peneran.
Châteaulin.	Hervieu, à Quéménéven.
—	Halna du Frétay, à Plounevez-Porzay.
—	De Lesguern, à Peneran.
Morlaix.	De Saint-Prix, à Ploujean.
Quimperlé.	Bois (Julien), à Quimperlé.

Département du Gard.

Alais.	Guiraud (Ernest), à Brouzet.
Uzès.	Aubrespy (Paul), à Uzès.
—	Chabaud (Denis), à Pont-Saint-Esprit.
Le Vigan.	Soulier (Jean-Léon), au Vigan.
Nîmes.	Valat (Gabriel), à Nîmes.

Département de la Garonne (Haute-).

Muret.	N***.
Saint-Gaudens.	Courties, à Miramont.
Toulouse.	Barcouda, à Grenade.

Département du Gers.

Auch.	Carlier (Auguste), à Auch.
Condom.	Peyrecave, à Condom.
Mirande.	Laberon, à Marciac.

Département de la Gironde.

Bordeaux (est).	Barreyre, à Barsac.
Bordeaux (ouest).	Sainmartin, à Taussat.
Bazas.	Callen, à Préchac.
Libourne.	Landard, à Castillon.
Lesparre.	Chauvelet, à Queyrac.
La Réole.	Thonnens, à Coirac.

Département de l'Hérault.

Montpellier.	Mistral(Jean-César),àMontpellier.
—	Lafond (Gabriel), à Ganges.
Béziers.	Couderec (Auguste), à Pézénas.
—	Sardinoux, à Faugères.
Lodève.	Brès-Lignorie, à St-Jean-de-Fos.
—	Acrin (Marie), à St-Pons.
Saint-Pons.	Sire (Joseph), à la Blanque, commune du Soulié.
—	

Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes.	Ménager, à la Bouexière.
Vitré.	Du Bobéril, à Rennes.
—	N***.
—	Loiseleur (Ferdinand), à Rennes.
Fougères.	Du Bobéril, à Rennes.
Montfort.	Loiseleur (Ferdinand), à Rennes.
—	Bigarré, à Paimpont.
Redon.	Récipon, à St-Sulpice des Landes.
—	De Rochefort, à Langon.

Département de l'Indre.

Châteauroux.	Albéric Dupuis, à Géhée.
—	Jallerat, au Poinçonnet.
—	Mercier-Genetoux, à Argenton.
—	N***.

Châteauroux.	Baron de Lestranges, à Vendœuvres-en-Brienne.
Issoudun.	Barré (Léon), à Issoudun.
—	De Lestang de Fins, à Dun-le-Poêlier.
—	N***.
La Châtre.	Naud (Alexandre), à St-Chartier.
—	Simons, au Magnet, près Mers.
—	Marquis de Montaignac, à Cluis.
Le Blanc.	Fombelle (Louis), à Rosnaye.
—	Luzarche fils, à Azay-le-Ferron.
—	Morillon (Henri), à Simple-Asile, près Mézière.
—	Baron de Lestranges, à Vendœuvres.
—	Vaillant (Elie), à Belabre.

Département d'Indre-et-Loire.

(Néant.)

Département de l'Isère.

Grenoble.	Tercinet (Pierre-Enos), à Gières.
La Tour-du-Pin.	D'Avaiz, à Courtenay.
—	Tercinet (Paulin), à Paladru.
—	Comte Calvet-Rognat, à Chamagnieu.
—	Péju (Jules), à Amblagnieu.
Saint-Marcellin.	Bit (Auguste), à Saint-Marcellin.
Vienne.	Ponchon (Joannès), à Vienne.

Département du Jura.

Dôle.	Mestrat (Auguste), à Rans.
Lons-le-Saunier.	Racine, à Lons-le-Saunier.
Poligny.	Léculier (Cyrille), à Champrougier.
Saint-Claude.	Monnier (Marie-Paul), à Martigna.

Département des Landes.

Dax.	Davezac de Castera, à Dax.
Saint-Sever.	Hiard, à Mugron.
Mont-de-Marsan.	Cadilhon, à Onesse.
—	Candille, à Mont-de-Marsan.

Département de Loir-et-Cher.

Vendôme.	Milleret, à la Borde, commune de la Ville-aux-Clercs.
Romorantin.	Briant, à Vouzon.
—	Venaille (Timoléon), à Lanthenay.
Blois (nord-est).	Caillard (Paul), à Belair, commune de Saint-Laurent-des-Eaux.
Blois (sud-ouest).	Aucher (James), aux Ogonnières, commune de Tour-en-Sologne.

Département de la Loire.

Roanne.	Dussaps (Ernest), à Roanne).
—	Picon (Cléophas), à Mizérieux.
Montbrison.	Picon (Cléophas), à Mizérieux.
—	Dussaps (Ernest), à Roanne.

Département de la Loire (Haute-).

(Néant.)

Département de la Loire-Inférieure.

Paimbœuf.	N***.
Châteaubriant.	N***.
Chateaubriant.	N***.
Ancenis.	N***.
Nantes.	N***.
Saint-Nazaire.	N***.
—	N***.

Département du Loiret.

Orléans.	Prince de Montholon, à Chevilly.
—	Marquis de La Rochelambert, à Orléans.
Orléans, Montarg.	Berge, à Paris.
—	Pothain (Jules), à Chicamont, commune de Sury-aux-Bois.
Pithiviers.	Comte Roger de Courcy, à Orléans.
Gien et Montargis.	Comte Eugène de Béthune-Sully, à Sully-sur-Loire.

Département du Lot.

Figeac.	Certes (Anthony), à Figeac.
Gourdon.	De Grandsault-Lacoste, à Léobard.

Département de Lot-et-Garonne.

(Néant.)

Département de la Lozère.

Mende.	Chevalier, à Mende.
—	Rouvière, au Bleymard.
—	Bertrand, à Grandrieu.
—	Rodier, à Langogne.
Marvéjols.	Carbasse, à Nasbinals.
—	Cordesse, à Marvejols.
—	André (Georges), à la Canourgue.
—	Nègre, à Chanac.
—	Bonnel, à Albaret-Sainte-Marie.
—	Crucize, à Saint-Amans.

Florac.	Pin, au Pont de Montvert.
—	Bancilhou fils, à Barre.
—	Aymard de Roquedols, à Meyrueis.
—	De Charpal, à la Capelle.

Département de Maine-et-Loire.

Segré.	Desnoës, à Chemiré.
—	Vallée, à Pouancé.
—	Du Joncheray, à Pruillé.
Saumur.	N***.
—	N***.
—	N***.
—	N***.
Cholet.	N***.
—	N***.
Angers.	Brouard, à Angers.
—	N***.
—	N***.
Baugé.	Proust (Emile), à Anverse.
—	N***.

Département de la Manche.

Mortain, Avranches, Coutances.	De Failly (Christian), à St-Jean-du-Corail.
Saint-Lô, Valognes, Cherbourg.	De Vaulogé (Jean), à Tour (Calvados).

Département de la Marne.

Epernay.	Marquis de la Rochelambert, Epernay.
—	Luquet, à Epernay.
—	Raoul Chandon de Briailles, à Epernay.

Reims.	Paul Krug, à Reims.
Sainte-Menehould.	Varin d'Epensival, à Epense.
—	N***.
Vitry-le-François.	N***.
—	Marcel Périn, à Blacy.
—	Julien Lalobe de Felcourt, à Maisons.

Département de la Marne (Haute-).

(Néant.)

Département de la Mayenne.

*Château-Gonthier.	Conet (Georges), à Château-Gonthier.
Laval.	H. de Vauguyon, à Laval.
Mayenne.	De la Grange, à Mayenne.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Nancy.	Collenot, à Hardeval.
—	Comte de Loppinot, à Fleur-Fontaine.
—	De Schacken, à Pont-à-Mousson.
Nancy et Toul.	Marquis de Bonfils, à Pont-Saint-Vincent.
Toul.	Cézard (Albert), à Nancy.
—	Latour (Charles), à Toul.
—	Wilbert (André), à Hamonville.
—	Remy (Alexis-Joseph), à Gondreville.
Toul.	Marquis (Henri), à Thiaucourt.
—	D'Hamonville (Louis), à Manonville.
Lunéville.	Colmant (Félix), à Cirey.
—	Cunin (Prosper), à Bayon.
—	Henriet (Désiré), à Lunéville.
—	Gridel (Emile), à Deneuvre.

Briey.	N***.
—	Baron d'Huart, à Longwy.
—	Bidoyen (Isidore), à Lamalmaison.
—	Mathieu (Gustave), à Preutin.

Département de la Meuse.

Bar-le-Duc.	Duquesnois, à Aulnois-en-Perthois.
—	Bompard (Charles), à Bar-le-Duc.
—	N***.
Commercy.	N***.
—	Martel, à Ourches.
—	N***.
—	Ficatier-Gillon, à Ménil-aux-Bois.
Montmédy.	Mouton, à Dun.
—	D'Egremont, à Fresnois.
—	Launois (Edmond), à Arrancy.
—	N***.
Verdun.	Vicomte d'Abancourt (Harmand), à Abancourt.
—	Deulneau, à Mogeville.
—	Baron de Klopstein, à Ville-en-Woëvre.
—	De la Cour, aux Monthairons.
—	N***.

Département du Morbihan.

Lorient.	Boy (Léonce), à Lorient.
Vannes.	De Perrien, à Hennebont.
Ploërmel (sud).	De Tinguy, à Pleucadeuc.
— (nord).	Magon de la Balue, à Mauron.
Pontivy.	N***.

Département de la Nièvre.

Nevers.	N***.
—	N***.
—	Baron Andras de Marcy (Albert), à Poiseux.
—	N***.
—	Michon, à la Nocle-Maulaix.
—	N***.
Château-Chinon.	N***.
—	Cognet, à Larochemillay.
—	Boillereau, à Limanton.
—	N***.
Cosne.	D'Anchald (Jules), à Beaumont-la-Ferrière.
—	Leblanc-Laborde, à Ciez.
—	Rémond, à Saint-Bonnot.
—	Maringe, à Champlin.
—	Frigolet, à Prémery.
Clamecy.	Grosjean, à Montceaux-le-Comte.
—	Adam (Jules), à Chevannes-Changy.
—	Tardy (Albert), à Lormes.
—	Hérisson, à Clamecy.

Département du Nord.

Avesnes.	Hennet de Courtefroy, à Bavay.

Département de l'Oise.

Beauvais.	De Songeons (Aristide), à Achy.
Clermont.	Labitte, à Fitz-James.
Compiègne.	Marquis de l'Aigle, à Choisy-au-Bac (château des Bons-Hommes).
Senlis.	Quiclet, à Saint-Léonard.

Département de l'Orne.

Alençon.	Maillard (Emile), à Alençon.
—	Fould (Achille), à Verveine.
Argentan.	Vicomte de Tertu, à St-Maurice.
Domfront.	N***.
Mortagne.	Marquis de Chambray, à Chambray (Eure), par Damville.
—	Pelletier de Saint-Pierre, à Beaulieu.

Département du Pas-de-Calais.

Boulogne.	Boulanger (Narcisse), à Guines.
Saint-Omer.	Le Sergeant de Monnecove (Gaston), à Saint-Omer.

Département du Puy-de-Dôme.

Ambert.	Drouveleur de la Barbate, à Arlane.
Riom et Clermont.	Comte de Montlosier, à St-Ours.
Thiers.	Beaujeu (Blaise), à Saint-Remy.

Département des Pyrénées (Basses-).

Pau.	Ginot (André-Marie), à Pau.
Mauléon.	E. d'Arripe de Lannecaube, à Osserain-Rivareyte.
Orthez.	L. d'Arripe de Lannecaube, à Osserain-Rivareyte.
Bayonne.	Darralde, à Bayonne.
—	Moinac, à Bayonne.

Département des Pyrénées (Hautes-).

Tarbes.	Estèvenet (Léon), à Tarbes.
Bagnères.	Baudens (Louis), à Puntons.
Argelès.	Dat (Bernard), à Luz.

Département des Pyrénées-Orientales.

Prades.	Viol (Albert), à Caldégas.
—	Sahné (Célestin), à Montlouis.
Perpignan et Céret.	D'Uston de Villereglan, à Saint-Paul de Fenouillet.

Département du Rhin (Haut-).

Belfort.	N***.
—	Grisez (Eugène), à la Chapelle-sous-Rougemont.

Département du Rhône.

Lyon.	N***.
Villefranche.	Durieu du Souzy, à Quincié.

Département de la Saône (Haute-).

Gray.	Dervieux (Louis), à Gray.
—	Gourdan-Fromentel, à Gray.
—	Pigallet, à Antoreille.
—	Hézard, à la Romaine.
Lure et Vesoul.	Marquiset (Gaston), à Fontaine-de-Luxeuil.
—	Bezanson, à Breuches.
—	Groslambert (Edouard), à Athesans.
Lure.	Aubert, à Belfort (Haut-Rhin).
—	Levrey, à Lure.
—	Schwob (Emile), à Héricourt.
Vesoul et Lure.	Briot, à Ormoy.
—	Coillot, à Montbozon.
—	Pizard, à Noroy-le-Bourg.
—	Marquis de Perthuis, à Sorans-lés-Breurey.
—	Girardey, à Villersexel.

Département de Saône-et-Loire.

(Néant.)

Département de la Sarthe.

La Flèche.	Vaidy (Paul), à la Flèche.
Le Mans et Mamers.	Devré, au Mans.

Département de la Savoie.

(Néant.)

Département de la Savoie (Haute-).

Bonneville.	De Livet de Moisy, à la Roche.

Département de Seine-et-Marne.

Fontainebleau, Provins et Melun (partie).	Vicomte de Greffulhe, à Bois-Boudran, commune de Fontenailles. Pinguet, à Fontainebleau.
Coulommiers.	N***.
Melun (partie).	De Wagram (Alexandre), à Grosbois (Seine-et-Oise).
Meaux.	Dassy, à Meaux.

Département de Seine-et-Oise.

Corbeil.	De Wagram (Alexandre), à Grosbois.
Rambouillet.	N***.
Pontoise, Mantes et Versailles.	Servant, à Paris, 6, rue de Braque.
Etampes.	Balensi (Emmanuel), au château de Gravelle, près d'Etrechy.

Département de la Seine-Inférieure.

Rouen.	Bardin fils, à Déville-lès-Rouen.
—	Laurent (Jules), à Ançeaumeville.

Dieppe.	Vicomte de Valanglart, à Sainte-Foy.
—	De Bauffres, à Bellengreville.
Havre.	Pochet (Emile), au Havre.
Neufchâtel.	De Bauffres, à Bellengreville.
—	Comte le Couteulx de Canteleu, à Etrépagny (Eure).
—	Thélu (Maximilien), à Aumale.
—	Laurent (Jules), à Anceaumeville.
Yvetot.	Pochet (Emile), au Havre.

Département des Sèvres (Deux-).

Niort.	Richard (Georges), à Mazières-en-Gâtine.
Parthenay.	Gaby (Stanislas), à Coutières.
—	Ganne (Alfred), à Secondigny.
—	Richard (Georges), à Mazières-en-Gâtine.
Melle.	Boisnaudouin (Jules), à Chizé.

Département de la Somme.

Amiens.	De Condamy, à Brocourt.
Abbeville.	Vicomte Aymar du Maisniel d'Applaincourt, à Abbeville.
Doullens.	Desprez, à Lucheux.
Montdidier.	Chevallier, à Avrigny (Oise).
Péronne.	Marquis d'Estourmel, à Suzanne.

Département du Tarn.

Albi.	N***.
Gaillac.	Rivenc (Oscar), à Cordes.
Castres.	Bernardou (Louis), à Vielmur.

Département de Tarn-et-Garonne.

Castel-Sarrasin.	Baron Barrie, à St-Jean-de-Bouzet.
Montauban.	Portal-Lafümade, à Montauban.

Département du Var.

(Néant.)

Département de Vaucluse.

Avignon.	Chave, à Avignon.
Carpentras.	Eydoux, à Carpentras.
Orange.	Chambaud, à Orange.
Apt.	Martelli (Fortunat), à Pertuis.

Département de la Vendée.

La Roche-sur-Yon.	Majou de la Débuterie, à Rochetrejoux.
—	Febvre (Evariste), à la Roche-sur-Yon.
—	Payraudeau (Marie), à la Roche-sur-Yon.
Fontenay-le-Comte.	Bailly du Pont, à la Châtaigneraie.
—	Guy de Fontaine, à la Châtaigneraie.
—	Chevallereau, à Sainte-Hermine.
Les Sables-d'Olonne.	De Baudry d'Asson, à la Garnache.
—	De Béjarry, à Châteauroux.

Département de la Vienne.

Châtellerault.	De Pully, à Saint-Pierre-de-Maillé.
—	Treuille, à Châtellerault.
Civray.	Jacquault (Emile), à St-Maurice.
—	Guichard (Edouard), à Pressac.
Loudun.	N***.
Montmorillon.	De la Besge (Emile), à Persac.
—	De la Besge (Maurice), à Pindary.
Poitiers.	De Mainchain, à Vernon.
—	Autellet, à Poitiers.

Département de la Vienne (Haute-).

Bellac.	Lecointre (Paul), à Peyrat-de-Bellac.
Limoges.	Jabet (Edmond), à Limoges.
Châteauneuf.	Veyrier (Emile), à la Rebeyrie, commune de St-Gilles-la-Forêt.
Rochechouart.	Reculés (Henri), au Mas-Cerize, commune de Peytiat.
Saint-Yrieix.	Comte de Montbron-Aymard, à Bonneval.

Département des Vosges.

Epinal.	Cuchelet (Henry), à Hennezel.
—	N***.
Mirecourt.	Laprevote, à Rouvres-en-Xaintois.
—	Bresson, à Monthureux-sur-Saône.
—	N***.
—	Vallon, à Châtel.
Neufchâteau.	Chapier, à Neufchâteau.
—	Colardé, à Breuvannes (Haute-M.).
Rambervillers.	Vélin (Henry), à Rambervillers.
—	Vallon, à Châtel.
Remiremont.	Schwartz (Jules), à Remiremont.
—	Géliot, à Vagney.
Saint-Dié.	Kelsch, à Gérardmer.
—	De Bazelaire de Lesseux, à St-Dié.
—	Geisler, à Raon-l'Etape.
—	Lung, à Moussey.

Département de l'Yonne.

Auxerre.	Merle, à Guillebeaudon.
—	Lavollée, à Mézilles.
Joigny.	Lavollée, à Mézilles.
—	N***.

Tonnerre.	**Martenot, à Cruzy-le-Châtel.**
—	**Marquis de Louvois, à Ancy-le-Franc.**
—	**Textoris, à Cheney.**
Sens.	**Levasseur, à Paris.**
Avallon.	**N***.**
—	**Chevillotte, à Quarré-les-Tombes.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES

APPARTENANT

A L'ADMINISTRATION DES FORÊTS DE L'ÉTAT (1).

A

Abbans (D'). Voir Jouffroy (De).
30. Abord, insp. adj., en disponibilité.
39. Adolph, insp., Mende (Lozère).
Alauzier (D'). Voir Rippert (De).
50. Algan, insp. adj., membre du service des reboisements de la 5e conservation (Lozère).
57. Allaire, g. gén., St-Pierre-d'Albigny (Savoie).
Allard, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e cons. (Basses-Alpes).
Allemand, g. gén., membre du service des reboisements des 22e et 23e conservations (Hautes-Pyrénées).
46. Andraud, insp. adj., Clermont-Ferrand-sud (Puy-de-Dôme).
André, g. gén., Azazga (Alger).
34. Antelme, insp., chef du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
29. Antoine, insp., Commercy (Meuse).
42. Arailh (D'), insp. adj., membre de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
Arbaumont. Voir Maulbon (D').
31. Arbeltier, insp., Bonneville (Haute-Savoie).
43. Arbeltier Jullien de la Boullaye, insp. adj. séd., Troyes (Aube).
32. Arbois de Jubainville (D'), insp., Neufchâteau-nord (Vosges).
35. Arloing, insp., Dijon-est (Côte-d'Or).

(1) Le nombre porté en regard du nom des agents indique le numéro de la promotion de l'École forestière.

37. Armand, insp., Chalon-sur-Saône-est (Saône-et-L.).
Armandin, insp. adj., Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
Aspremont (D'). V. Sury (De).
44. Aubert (C.-N.), insp. adj., Ligny (Meuse).
Aubert (J.-P.-A.), g. gén. stag., attaché au service des reboisements de la 5e conservation (Lozère).
30. Aubert de Trégomain, insp., Mortagne (Orne).
57. Aubry, g. gén., Fraize (Vosges).
Auger, g. gén., la Calle (Constantine).
Authon (D'). Voir Normand.
27. Auvray, cons., chef du 4e service, Administr. centrale.

B

54. Babinet, g. gén., Rouen (Seine-Inférieure).
29. Baciocchi-Adorno (De), g. gén., Montpellier (Hérault).
Bacourt (De). Voir Darantière.
Badré, insp. adj., Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
28. Baheare de Lanlay, insp. adj., Foix (Ariège).
Balandier, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
Balestrier (De), g. gén., Porto-Vecchio (Corse).
Ballard, insp., Châtillon-sur-Seine-nord (Côte-d'Or).
33. Ballin, insp. adj., en disponibilité.
35. Baraban, insp., chef de la 12e commission d'aménagement, Niort (Deux-Sèvres).
40. Barbier de la Serre (Gabr.-G.-Anatole), insp., membre de la 8e comm. d'am., Nice (Alpes-Maritimes).
38. Barbier de la Serre (Gaston-Alb.-Auguste), insp., Rouen (Seine-Inférieure).
36. Barbier de la Serre (Marc-Gab.-Gust.), insp. adj., en disponibilité.
54. Bardonnaut, g. gén., Nuits (Côte-d'Or).
Barraud, commis, Adm. centr.
45. Barré de St-Venant ✻, insp. adj., membre de la 11e comm. d'aménag., Bourges (Cher).
57. Barret, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
30. Barte de Sainte-Fare, insp., Fontainebleau (Seine-et-Marne).

47. Bartet, insp. adj., attaché à la station de recherches, Ecole forestière.
37. Barthélemy (J.-B.-Edm.-Gustave), insp., Senones (Vosges).
Bassac, g. gén., Boghar (Alger).
45. Bastien, insp. adj., service temporaire central du reboisement.
53. Batho, g. gén., Bruyères (Vosges).
Battut, insp. adj., membre de la 5e comm. d'aménag. (2e section), Gap (Hautes-Alpes).
Baudelot, insp. adj., en disponibilité.
Baudrillart, commis princ., Administration centrale.
Baum, insp., Montbéliard (Doubs).
Baverel, commis, Adm. centr.
47. Bazaille, insp. adj., Rambervillers (Vosges).
34. Beaumont, insp., Alger.
43. Beausire de Seyssel (De) ✱, g. gén., en disponibilité.
54. Becker, g. gén., en disponibilité.
36. Bécourt, insp., le Quesnoy (Nord).
Becquet, g. gén., Avesnes (Nord).
21. Bedel (Léon) ✱, inspecteur général, Paris.
54. Bedel (Léon), g. gén., St-Dizier (Haute-Marne).
49. Béguin, insp. adj., le Puy (Haute-Loire).
30. Bellaud, conservateur, Rouen (Seine-Inférieure).
50. Bénardeau, insp. adj., à la disposition de l'inspecteur général chargé du service spécial du reboisement, Paris (Seine).
Benel. Voir Cahen.
Bénévent, insp. adj. séd., Pau (Basses-Pyrénées).
54. Beutajou, g. gén. séd., Foix (Ariège).
47. Bergère, insp. adj., membre de la 11e comm. d'aménag., Moulins (Allier).
36. Bergevin (De), insp. adj., la Teste de Buch (Gironde), résid. : Bordeaux.
34. Bernard (Clém.-Louis-Sylv.), insp., Niort (Deux-Sèvres).
23. Bernard (Victor-Tonin), cons., Bourges (Cher).
56. Bernard de Lavernette, g. gén., Hyères (Var).
40. Bert, insp., Alger (service extraordinaire).
Bertin, insp. adj., en disponibilité.
32. Bertrand (A.-Ch.), insp., Clermont-Ferrand-nord (Puy-de-Dôme).

56.Bertrand (L.-P.), g. gén., Castillon (Ariège).
35.Bertucat, insp., Lons-le-Saunier-ouest (Jura).
39.Berveiller, insp., Damvillers (Meuse).
46.Besançon, insp. adj., Clamecy (Nièvre).
51.Béthery de la Brosse (G.), g. gén., Joigny (Yonne).
Beths, insp. adj., en disponibilité.
57.Bettend, g. gén., Constantine (service extraordinaire).
Biarnois, insp. adj., Besançon (Doubs).
48.Bigot d'Engente, insp. adj., en disponibilité.
Billard, g. gén., Teniet-el-Hâad (Alger).
40.Billecard, insp. séd., Gap (Hautes-Alpes).
Bisch, g. gén., Saint-Girons (Ariège).
55.Bizot de Fonteny, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
53.Blanc, g. gén., Cercy-la-Tour (Nièvre).
49.Blanchard, insp. adj., Annecy (Haute-Savoie).
34.Blandin, insp., Dijon-ouest (Côte-d'Or).
46.Blanquet de Rouville, insp. adj., Carpentras (Vaucluse).
52.Bocquentin, g. gén., Bourges-sud (Cher).
Boëglin, g. gén., Saint-Sauveur (Alpes-Maritimes).
Boillot, g. gén., Is-sur-Tille (Côte-d'Or).
Boisset, g. gén. stag., Gy (Haute-Saône).
Boixo (De) (J.-M.-J.-J.), g. gén., en disponibilité.
40.Boixo (De) (M.-J.-Paul), insp., membre de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
45.Bon, insp. adj. f. fonct. d'insp., Carcassonne-nord (Aude).
55.Bonhomme de Lajaumont, g. gén., Blois (Loir-et-Cher).
25.Bonnaud, insp., Toulouse (Haute-Garonne).
24.Bonnault (De), insp. adj., en disponibilité.
Bonnefoy, g. gén., Rioz (Haute-Saône).
51.Bonnet (Ch.-A.-E.-F.), g. gén. stag., en disponibilité.
52.Bonnet (M.-P.), g. gén., Tlemcen (Oran).
41.Bonnichon, g. gén., en disponibilité.
31.Boppe, sous-directeur, Ecole forestière.
Bormans (De). Voir Wandervrecken.
55.Botherel (De), g. gén., membre du service des rebois. de la 25e cons. (Pyrénées-Orientales).
Bouaille (De). Voir Fromont (De).
24.Boucard (O. ✠), conserv., Tours (Indre-et-Loire).
42.Bouchez, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
Bouchony (De). Voir Trono.

Boude, g. gén., Bouïra (Alger).
Boudriot, g. gén., Clermont (Meuse).
45. Bouër, insp. adj., chef du service des reboisements de la 25e conservation (Pyrénées-Orientales).
41. Boulongne, insp. adj., Écommoy (Sarthe).
Bourbon, g. gén., Aspet (Haute-Garonne).
Bourcelot, g. gén. stag., Saulieu (Côte-d'Or).
Bourcier, g. gén., Illeville (Eure) (maison forest. de Cahaigne).
31. Bourdin, insp., Lons-le-Saunier-est (Jura).
56. Boureau, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
35. Bourgaut, insp. adj., en disponibilité.
41. Bourion, insp. adj., Nice-est (Alpes-Maritimes).
Bourotte, insp. adj., chef de service, Guéret (Creuse).
24. Bousquier, cons., Chambéry (Savoie).
Bouligny, insp. adj., en disponibilité.
46. Bouvaist, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
50. Bouvet, g. gén., en disponibilité.
56. Bouvet-Murinon, g. gén., Bord-Bou-Arréridj (Constantine).
24. Boyé ✻, cons., Nice (Alpes-Maritimes).
35. Braesch, insp., Saint-Dié-sud (Vosges).
41. Brenot, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Lons-le-Saunier (Jura).
Bresse, g. gén., Louhans (Saône-et-Loire).
Breton, commis, Adm. centrale.
23. Bricogne ✻, cons., Grenoble (Isère).
Brimont, g. gén., Monthermé (Ardennes).
23. Brinon (De) (A.-A.), insp., Bourges-sud (Cher).
41. Briot, insp., membre du service des reboisements de la 33e conservation (Savoie).
Britsch, g. gén., Tizi-Ouzou (Alger).
49. Brive, insp. adj., Valence (Drôme).
28. Broilliard, cons., Mâcon (Saône-et-Loire).
43. Bruand, insp., Compiègne-nord (Oise).
57. Brun (De), g. gén. séd., Privas (Ardèche).
Brunier, insp. adj., Djidjelli (Constantine).
32. Bruys des Gardes, insp., Briançon (Hautes-Alpes).
39. Bucquet, g. gén., en disponibilité.
56. Buffault, g. gén., Cosne-sur-l'Œil (Allier).

53. Buisson, g. gén., Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
24. Bujon, insp., Moulins (Allier).
27. Burel, cons., Ajaccio (Corse).
Burnichon, g. gén., Quingey (Doubs).
Bussière, insp., Avignon (Vaucluse).

C

Cabanne, adj. de surv., Ecole forestière.
32. Cabarrus, insp. adj., en disponibilité.
44. Cabart-Danneville, g. gén., en disponibilité.
Cabrens (De). Voir Monerie.
45. Cahen-Benel, insp. adj., Admin. centrale.
26. Caille, insp. adj., en disponibilité.
26. Calinet, cons., Constantine.
46. Calvinhac (De), insp. adj., en disponibilité.
46. Camend, insp. adj., Neufchâteau-nord (Vosges).
37. Campardon, insp. adj., Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
42. Camus, insp. adj., chef du service des rebois. de la 5e conserv. (Ardèche).
24. Cantegril, cons., Carcassonne (Aude).
52. Caquet, g. gén. stag., en disponibilité.
Caraven, g. gén., El-Kseur (Constantine).
48. Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.), g. gén., en disponibilité.
43. Carbon-Ferrière (De) (J.-P.-F.-T.), insp. adj. f. fonct. d'insp, Aubenas (Ardèche).
Cardot (A.-E.-A.), insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
19. Cardot (P.-D.) ✠, insp., Pontarlier-sud-est (Doubs).
28. Carichon, cons., Privas (Ardèche).
Carli, g. gén. (mais. forest. de l'opaja), Casamacciole (Corse).
39. Carpentier, g. gén., en disponibilité.
52. Carreau, g. gén., Chaource (Aube).
Carrière (A.). g gén., Saint-Béat (Haute-Garonne).
44. Carrière (Félix) ✠, insp. adj., chef de service, Royan (Charente-Inférieure).
39. Carrière (P.-N.-L.), insp., chef du serv. des reb. de la 26e cons. (Bass.-Alpes), circonscrip. de Digne-nord.

55.Casalis, g. gén., Châtillon-de-Michaille (Ain).
Castel, g. gén., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
Castelmore (De). Voir Lasserre.
Castéran, g. gén., Laruns (Basses-Pyrénées).
Castres, g. gén., La Feuillie (Seine-Inférieure).
42.Caudrillier, insp. adj., en disponibilité.
51.Caumartin, insp. adj., Saint-Laurent-du-Pont (Isère).
32.Caussé, insp., Constantine.
22.Cayet, insp., Lille (Nord).
57.Cazanave, g. gén., Alger (service extraordinaire).
Cazeneuve, g. gén., Aubagne (Bouches-du-Rhône).
32.Cézard (Charles), insp., Saint-Claude (Jura).
34.Cézard (Stanislas), g. gén., en disponibilité.
23.Châales des Etangs, insp., Rennes (Ille-et-Vilaine).
Chabert, g. gén., Saint-Maximin (Var).
37.Chalaud, insp., Carcassonne-sud (Aude).
Champeaux (De). Voir Palasne.
37.Champeaux-la-Boulaye (De), insp. adj., en disponibilité.
33.Champenois, insp., Autun (Saône-et-Loire).
Champglin (De). Voir Rouault.
54.Champsaur, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
57.Chancerel, g. gén., Alger (service extraordinaire).
33.Chapelain, insp., chef du service des reboisements de la 33e conservation (Savoie).
Chardon, g. gén., Mortagne (Orne).
36.Charlemagne (Claude-P.-Phil.), insp., chef du service des rebois. de la 14e conserv. (Isère).
31.Charlemagne (Em.-Nicolas), insp., Administration centrale.
Charles, insp. adj., Thonon (Haute-Savoie).
44.Charleuf, insp. adj., Chinon (Indre-et-Loire).
Charpentier, g. gén., en disponibilité.
25.Charvet, cons., Gap (Hautes-Alpes).
Chassaigne, insp. adj., Clermont-Ferrand-nord (Puy-de-Dôme).
44.Chassinat, insp. adj, membre du service des reboisements de la 27e conservation (Gard).
33.Châtelain, insp., Saint-Dié-nord (Vosges).
54.Chatin, g. gén., St-Marcellin (Isère).
44.Chautan de Vercly, insp. adj., Autun (Saône-et-Loire).

Chayaux, insp. adj., Murat (Cantal).
43.Chenu (Ch.-Ern.), insp. adj., membre de la 11e commission d'aménagement, Moulins (Allier).
21.Chenu (Pierre-Léon), insp., Bar-le-Duc (Meuse).
29.Chervau, insp., Dijon-sud (Côte-d'Or).
49.Chevandier, insp. adj. séd., Grenoble (Isère).
30.Chitier ✻, insp., Milianah (Alger).
40.Chivaud, g. gén., en disponibilité.
42.Chouffe, insp., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
Cintré (De). Voir Huchet.
Claire, commis, Adm. centrale.
Claise, g. gén. f. fonct. de chef de service, Grésigne (Tarn), commune de Castelnau de Montmiral.
42.Clauda, insp. adj. séd., Melun (Seine-et-Marne).
55.Claudot, g. gén., membre de la 5e commission d'aménagement (2e section), Valence (Drôme).
24.Clavé, insp. adj., en disponibilité.
16.Clément de Grandprey ✻, insp. général, Paris.
24.Clerc, insp. adj., en disponibilité.
Cléry (De). Voir Robinet.
43.Cochon, insp. adj. séd., Alençon (Orne).
37.Coëtlosquet (Du), insp. adj., en disponibilité.
42.Coignard, g. gén., en disponibilité.
44.Coindre, insp. adj., Lons-le-Saunier-ouest (Jura).
44.Colin (Jean-Marie-Henri), insp. adj., membre de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
22.Colin (Jules), insp., Saint-Mihiel (Meuse).
27.Colnenne, insp. gén., chef du 1er service, secrétaire du Conseil d'administration.
41.Colomb, insp., Saint-Loup (Haute-Saône).
Combe, cons., Alger.
33.Combrau, insp., Nevers (Nièvre).
Compte, insp. adj., membre du serv. des reb. de la 36e conservation (Drôme).
Connétable (J.-A.), g. gén., St-Léger (Seine-et-Oise).
Connétable (V.-A.), insp. adj., Vercel (Doubs).
Conrad, g. gén., Sidi-Bel-Abbès (Oran).
Cordouën, commis, Adm. centrale.
Cornet, insp. adj., Bougie (Constantine) (serv. extraordinaire).
Corniquet, g. gén., Médéah (Alger).

48. Corrard, insp. adj., Saint-Omer (Pas-de-Calais).
57. Cossé, g. gén., Oran (service extraordinaire).
53. Cottignies, g. gén., Senlis (Oise).
30. Cousin, insp., Villers-Cotterets (Aisne).
Couteau, g. gén., Djidjelli (Constantine) (serv. extraordinaire).
37. Couturier, insp., chef du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes), circ. de Digne-sud.
42. Couval, insp. adj., Remiremont-sud (Vosges).
Crépy, insp. adj., Bar-sur-Aube (Aube).
46. Croizette-Desnoyers, insp. adj., Fontainebleau (Seine-et-Marne).
42. Cromback, insp. adj., en disponibilité.
Cropsal, g. gén., membre du service des reboisements de la 5e conservation (Ardèche).
36. Crouvizier, insp., chef de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
23. Cuny (J.-L.-C.), insp., Nancy-sud (Meurthe-et-Moselle).
51. Cuny (L.-V.-E.), g. gén., Lunéville-sud (Meurthe-et-Moselle).
55. Cussac (De), g. gén., Mouthe (Doubs).

D

Dalexandre, insp. adj., Laon (Aisne).
26. Dalsace, insp., Epinal-sud (Vosges).
Damais, g. gén., Baigneux (Côte-d'Or).
23. Daniel de Lagasnerie, insp., Bar-sur-Seine (Aube).
Danneville. Voir Cabart.
Dapremont, insp. adj., Orléansville (Alger).
29. Darantière de Bacourt, insp., Châlon-sur-Saône-ouest (Saône-et-Loire).
34. Darcy, insp., chef du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
45. Dardy, insp. adj., en disponibilité.
45. Darnal, insp. adj., en disponibilité.
43. Daubrée (Fr.-Stan.-R.), insp. adj., Adm. centrale.
42. Daubrée (Louis-Alfred-Lucien), insp., Administration centrale.
34. Davesne, insp. adj., en disponibilité.

45. David (Ch.-M.-T.), insp. adj., Administration centrale.
David (T-.B.), g. gén., Ténès (Alger).
41. Deflers, insp. adj., en disponibilité.
46. Degréaux, insp. adj., Aix (Bouches-du-Rhône).
Dejean, insp. adj., chef de service, St-Etienne (Loire).
35. Delamarche, g. gén., en disponibilité.
33. Delamothe, insp., Chambéry (Savoie).
22. Delaperche (H.-M.-A.), insp., Châtillon-sur-Seine-sud (Côte-d'Or).
33. Delaporte, insp., attaché à l'Administration centrale.
40. Delassasselgne, insp., Dax (Landes).
24. Delau, cons., Valence (Drôme).
38. Delaunay, insp., Bar-sur-Aube (Aube).
45. Delaunoy, insp. adj. séd., Dijon (Côte-d'Or).
51. Delavaivre, insp. adj., Auxonne (Côte-d'Or).
44. Delavau, g. gén., en disponibilité.
51. Delaygue, g. gén., Pithiviers (Loiret).
43. Delherm de Novital, insp. adj. séd., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
57. Dellon, g. gén., membre du service des reboisements des 22e et 23e conservat. (Hautes-Pyrénées).
Delourme, g. gén., Tiaret (Oran).
31. Delpéré de Cardaillac de St-Paul, insp. adj., Tarbes-sud (Hautes-Pyrénées).
42. Delune (Charl.), insp. adj., Lure (Haute-Saône).
39. Delune (Jules), inspecteur, St-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Démaret, g. gén. séd., Tours (Indre-et-Loire).
27. Demontzey ✠, insp. gén., Paris.
29. Demoyen (Louis), insp., Oran.
54. Demoyen (P.-A.), g. gén., Collo (Constantine).
43. Denis, insp. adj., Administration centrale.
36. Dérué, insp., Sedan (Ardennes).
Des Chesnes. Voir Thomas.
52. Descubes du Châtenet, g. gén., Poitiers (Vienne).
Desgrolat, commis adjoint, Administration centrale.
32. Desjobert, insp., Montluçon (Allier).
Desnoyers. Voir Croizette.
34. Despres de Gésincourt, insp., Chaumont-nord (Haute-Marne).
37. Detalle, insp. adj., en disponibilité.
55. Détrie, g. gén., Saint-Palais (Basses-Pyrénées).

43. Deuxdeniers, insp. adj., chef du service des reboisements de la 5e conservation (Lozère).
Devarenne, insp., Champagnole (Jura).
Deville. Voir Sainte-Claire.
22. Dhombres, cons., Nîmes (Gard).
23. Didion, insp., Vassy (Haute-Marne).
Dillenseger, g. gén., la Mure (Isère).
44. Dion, insp. adj., Valenciennes (Nord).
Doinet, g. gén., Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).
Dol, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
30. Domet (E.-P.), insp., Lorris (Loiret).
Donadieu de Pélissier du Grès, insp., Castres (Tarn).
Dorotte, commis adj., Administration centrale.
40. Douvier, insp. adj., chef du service des reboisements de la 11e conservation (Haute-Loire).
56. Drevon, g. gén., Charolles (Saône-et-Loire).
36. Dreyfus, insp., Besançon (Doubs).
Dubarry de Lesqueron, insp. adj., Toulouse (Haute-Garonne).
38. Dubois (E.-M.-J.), inspecteur, Baume-les-Dames-sud (Doubs).
53. Dubois (J.-A.-P.), g. gén. séd., Aurillac (Cantal).
41. Dubois (Joseph-Lucien), insp. adj., Bulgnéville (Vosges).
32. Dubois (Paul), insp., Laon (Aisne).
Du Boisrouvray. Voir Jacquelot (De).
42. Dubouays de la Bégassière, insp. adj., en disponibilité.
44. Dubouclez, insp. adj., Ornans (Doubs).
45. Dubreuil, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Pau (Basses-Pyrénées).
33. Duchalais, insp., Bourges-nord (Cher).
Du Chatelle. Voir Ronssin.
Du Châtenet. Voir Descubes.
47. Duchaufour, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris (Seine).
Duchemin, commis, Administration centrale.
37. Duchêne ✠, insp., Die (Drôme).
44. Duchesne, insp. adj., Oloron (Basses-Pyrénées).
27. Duchet-Suchaux, cons., Bar-le-Duc (Meuse).
Dufoulon, g. gén., Jussey (Haute-Saône).
Dumast (De). Voir Guerrier.

Dumont (A.-J.), g. gén., Rochefort (Puy-de-Dôme).
38. Dumont (H.-F.), insp., à la disposition du conservateur à Épinal (Vosges).
41. Dumont (Louis), insp. adj., Pontgibaud (Puy-de-Dôme).
Dupin, g. gén., en disponibilité.
26. Durand ✻, insp., détaché à la direction de l'agricult., prof. à l'Ecole d'agric. de la Gaillarde (Hérault).
Durand de Prémorel, insp., Arbois (Jura).
Duret, g. gén., les Sables-d'Olonne (Vendée).
Durey, insp. adj., Dôle-sud (Jura).
35. Durocher, insp., Rambouillet (Seine-et-Oise).
45. Dussaut, g. gén., Saint-Affrique (Aveyron).
Duvic (Alexandre), g. gén., Braize (Allier) (maison for. des Landes-Blanches).
Duvic (Alex.-Séb.), insp., Albertville (Savoie).

E

Edange, g. gén., Vézelise (Meurthe-et-Moselle).
Edeline, commis, Adm. centrale.
42. Elie, insp. adj., Toul-sud (Meurthe-et-Moselle).
39. Elluin, insp. adj., chef de service, Coulommiers (Seine-et-Marne).
42. Emard, insp., Mascara (Oran).
30. Emmery, insp., Cosne (Nièvre).
Engente (D'). Voir Bigot.
33. Ernst, insp., Luxeuil (Haute-Saône).
31. Estingoy, insp., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
29. Ethis, cons., chef du 3e service, Admin. centrale.
Eustache, g. gén., Modane (Savoie).

F

43. Fabre (Georges-Aug.), insp., chef du service des reboisements de la 27e conservation (Gard).
48. Fabre (L.-A.), insp. adj. séd., Moulins (Allier).
Faivre, commis, Adm. centrale.
Falletans (De). Voir Garnier.

40.Falque, insp., Bagnols-sur-Cèze (Gard).
Famin, g. gén. séd., Oran.
Fargues, g. gén., Ancy-le-Franc (Yonne).
42.Faucompré, insp., Belley (Ain).
29.Faure, insp., Châteauroux (Indre).
36.Fautrat, insp., en disponibilité.
-Fauveau, g. gén., Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
Fenouillet, g. gén., Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).
Ferrière. Voir Carbon (De).
Ferrière. Voir Sanglé.
44.Ferrus, insp. adj., Grasse (Alpes-Maritimes).
Ferry, g. gén., en disponibilité.
39.Fessart ✱, insp. adj., en disponibilité.
35.Fétet, insp., Neufchâteau-sud (Vosges).
38.Fiévet, g. gén., en disponibilité.
Fillon (Alphonse), insp. adj., chef de service, Rambouillet (Seine-et-Oise).
Fillon (P.-A.), g. gén., Lorris (Loiret).
34.Fliche, prof., École forestière.
46.Floquet, insp. adj., Luxeuil (Haute-Saône).
31.Foncin, insp., Baume-les-Dames-nord (Doubs).
37.Fontaine, insp., Orléansville (Alger).
Fonteny (De). Voir Bizot.
42.Forestier, g. gén., en disponibilité.
54.Forget, g. gén., Sainte-Menehould (Marne).
30.Forstall, cons., Dijon (Côte-d'Or).
39.Fortier, insp., Adm. centrale.
36.Fortunet, insp., Auxerre (Yonne).
Fortunet (De). Voir Désir.
56.Fossier, g. gén., St-Gaudens (Haute-Garonne).
46.Foulon, insp. adj., membre de la 12e commission d'aménagement, Bordeaux (Gironde).
Fourchault, g. gén., Remoulins (Gard).
Fourié, g. gén., St-Amans-Soult (Tarn).
44.Fournier, insp. adj., membre du service des reboisements de la 5e conservation (Ardèche).
23.Framond (De), cons., Aurillac (Cantal).
25.François (Joseph), cons., Niort (Deux-Sèvres).
34.François (Pierre-Emile), inspecteur, Charleville (Ardennes).
38.Frandin-Burdin, insp., Draguignan (Var).
Fréchou, g. gén., Taninges (Haute-Savoie).

52. Fresneau, g. gén. séd., Carcassonne (Aude).
30. Frochot, insp., Pau (Basses-Pyrénées).
43. Frohard de Lamette (De), insp. adj., service temporaire central du reboisement.
Froideau. Voir Thomas.
51. Froissart, g. gén. séd., Amiens (Somme).
26. Frommel, insp. adj., en disponibilité.
Fromont de Bouaille (De), insp., Bourgoin (Isère).

G

22. Gabé ✠, conserv., Epinal (Vosges).
40. Gabet, insp. adj., Arbois (Jura).
45. Gagneur de Patornay ✠, insp. adj., Sens (Yonne).
43. Gail (De), insp., Semur (Côte-d'Or).
36. Galland, insp., Lunéville-nord (Meurthe-et-Moselle).
46. Gallois, insp. adj., Verdun-est (Meuse).
36. Gallot, insp. f. fonct. de cons., chef du service temporaire central du reboisement.
37. Galmiche, insp., Darney (Vosges).
Galzandat, g. gén., Châteauvillain (Haute-Marne).
52. Gandar, g. gén., Sedan (Ardennes).
Garnier (J.-F.), g. gén., membre du service des reboisements de la 25e conservation (Aude).
Garnier (P.-J.), g. gén., Saint-Martin de Lantosque (Alpes-Maritimes).
46. Garnier de Falletans, insp. adj., en disponibilité.
Garot, g. gén., Dun-sur-Meuse (Meuse),
44. Gast, insp. adj., Administration centrale.
37. Gaudel, insp., Toul-nord (Meurthe-et-Moselle).
44. Gaudet, insp. adj., Mâcon (Saône-et-Loire).
Gautier, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
Gayffier (De) (O. ✠), cons., Melun (Seine-et-Marne).
53. Gazin (F.-A.), g. gén., Evian (Haute-Savoie).
38. Gazin (M.-N.-E.), insp., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
43. Gebhart, insp. adj. f. fonct. d'insp., Montbozon (Haute-Saône).
54. Gély, g. gén., Nîmes (Gard).
Gence, g. gén., Moutchic (Gironde).

Géneau (E.-F.), g. gén., Oyonnax (Ain).
56.Géneau (G.-F.-A.-H.), g. gén., Bayonne (Basses-Pyrénées).
53.Gény, g. gén., Nancy-sud (Meurthe-et-Moselle).
31.George, insp., Sisteron (Basses-Alpes).
26.George-Grimblot, cons., Chaumont (Haute-Marne).
47.Gérard (Eug.-E.-O.), insp. adj., Charleville (Ardennes).
Gérard (Louis-Alex.), insp., Nantua (Ain).
37.Gérardin, insp. adj., en disponibilité.
Germain, g. gén., Bougie (Constantine).
Gerschel, professeur d'allemand, Ecole forestière.
41.Gilardoni, insp., Dôle-sud (Jura).
42.Gillet, insp., Senonches (Eure-et-Loir).
29.Girard, insp., Poitiers (Vienne).
46.Godailh (De), g. gén., en disponibilité.
Goin, g. gén., Allevard (Isère).
57.Goizet, g. gén., Pau (Basses-Pyrénées).
33.Gomieu, g. gén., en disponibilité.
35.Gomont, g. gén., en disponibilité.
40.Gouse, insp., Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
44.Goret, insp. adj., chef du service des reboisements de la 35e conserv. (Hautes-Alpes), circonsc. d'Embrun.
36.Gorsse (De), insp., à la disposition de l'Insp. gén., chargé du service spécial du rebois., Paris (Seine).
Gosset, avocat consultant et plaidant de l'Administration (rue de Lille, 52).
Gottiniaux, g. gén., St-Gobain (Aisne).
28.Gouët, cons., directeur de l'Ecole d'arboriculture pratique Vilmorin, au domaine des Barres, résid. : Nogent-sur-Vernisson (Loiret).
Gouget, insp., Embrun (Hautes-Alpes).
44.Goupilleau, insp. adj., membre de la 2e commission d'aménagement, Troyes (Aube).
49.Gourier, insp. adj., membre de la 8e commission d'aménagement, Nice (Alpes-Maritimes).
23.Goursaud, insp., Mont-de-Marsan (Landes).
Gral, g. gén., Serres (Hautes Alpes).
24.Granddidier, cons., Annecy (Haute-Savoie).
Grandeau (O. ✻), prof. d'agriculture, Ecole forestière.
53.Grandjean (Ch.-G.), g. gén., Espalion (Aveyron).
Grandprey (De). Voir Clément.
Grandseille (De). Voir Mathis.

49.Granier, insp. adj. séd., Besançon (Doubs).
55.Grassal, g. gén., Mamers (Sarthe).
Grattepain, insp. adj., Montbéliard (Doubs).
45.Gravier, insp. adj. f. fonct. d'insp., Sartène (Corse).
40.Greff, insp., Moutiers (Savoie).
25.Grenier (C.-J.-A.), insp., Héricourt (Haute-Saône), résid.: Lure.
57.Grenier (M.-C.-L.-A.), g. gén., Port-sur-Saône (Haute-Saône).
57.Grivart, g. gén., Tarascon (Ariège).
30.Gruyer, insp., Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), résid.: Chambéry.
48.Guary (A.-H.), insp. adj., membre du service des reboisements de la 25e conservation (Aude).
22.Guary (F.-A.), cons., Toulouse (Haute-Garonne).
40.Guenot, insp. séd., Mâcon (Saône-et-Loire).
39.Guérard, insp., Mauriac (Cantal).
24.Guerrier, insp., le Mans (Sarthe).
28.Guerrier de Dumast, cons., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
52 Guichet, g. gén., répétiteur, Ecole forestière.
40.Guieysse, insp., chef du service des reboisements des 22e et 23e conservat. (Basses et Hautes-Pyrénées).
Guillat, g. gén., Briançon-sud (Hautes-Alpes).
37.Guillemette, insp., Vesoul-ouest (Haute-Saône).
56.Guillot, g. gén., Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
Guillot-Duhamel, insp. adj., Constantine.
Guimet, g. gén., Lacaune (Tarn).
35.Guinier, insp., chef du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes), circonsc. de Gap.
Guinot, commis, Administration centrale.
23.Guiny (Du) (A.-F.-M.), conserv., Moulins (Allier).
57.Guiny (Du) (C.-A.-L.-M.), g. gén., Daya (Oran).
32.Guy, insp. adj., en disponibilité.
Guyot (J.-B.), g. gén. stag., attaché au service des rebois. de la 35e cons. (Hautes-Alpes).
42.Guyot (M.-C.-E.), insp., professeur de législation et de jurisprudence, École forestière.

H

46. Haas, insp. adj., attaché à l'École d'arboriculture pratique Vilmorin, domaine des Barres, résid.: Montargis (Loiret).
40. Hallauer, insp., chef du service des rebois. de la 34e cons. (Alpes-Maritimes).
Hannel, g. gén., Mascara (Oran).
27. Haranguier de Quincerot (D'), cons., Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Hatey, g. gén., Lannemezan (Hautes-Pyrénées).
Hayaux, g. gén., Le Crancot (Jura).
37. Henriot, insp., Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
56. Henriquet, g. gén., Châtillon-sur-Seine-nord (Côte-d'Or).
47. Henry (Aug.-Edm.), insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
37. Hérand, insp., Sétif (Constantine).
46. Hercouët, insp. adj., en disponibilité.
34. Hériard, insp. adj., en disponibilité.
56. Hérisson-Laparre, g. gén., Auch (Gers). résid.: Toulouse (Haute-Garonne).
27. Herpin, cons., Tarbes (Hautes-Pyrénées).
38. Hild, insp., Briey (Meurthe-et-Moselle).
21. Honoré, cons., Amiens (Somme).
31. Hossard, insp., Angoulême (Charente).
35. Houël, g. gén., en disponibilité.
Houyez, g. gén., Maubert-Fontaine (Ardennes).
38. Huard de La Marre, insp. adj., Mortagne (Orne).
38. Huart, g. gén., en disponibilité.
55. Hubert, g. gén., en disponibilité.
43. Huchet de Cintré, insp. adj., Rennes (Ille-et-Vilaine).
55. Hüffel, g. gén., Orchamps (Jura).
Humblet, g. gén., Triaucourt (Meuse).

J

29. Jacmart, insp. adj., en disponibilité.
41. Jacquelot du Boisrouvray (De), insp., rédacteur, Administration centrale.

31.Jacques, insp., Saint-Girons (Ariège).
Jacquin, g. gén. stag., Pont-de-Beauvoisin (Savoie).
53.Jacquot, g. gén., Chambéry (Savoie).
42.Jadelot, insp. adj., en disponibilité.
Jan de la Hamelinaye. V. Poinçon de la Blanchardière.
Japiot, insp., Verdun-ouest (Meuse).
Jauffred, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
Javel, g. gén., Salins (Jura).
54.Jeanjean, g. gén., Verdun-ouest (Meuse).
32.Jolivet, insp., Vitry-le-François (Marne).
34.Joly (L.-A.-A.), insp, chef de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
53.Joly (M.-F.-H.), g. gén., Vitry-aux-Loges (Loiret), résid. à Orléans.
Joly de Sailly, insp. adj., Lorient (Morbihan).
28.Jolyet, cons., Vesoul (Haute-Saône).
Jouanno, g. gén., Saint-Sever (Calvados).
29.Jouhaire, cons., Paris.
36.Jouffroy(A.-L.-J.),insp.,Pontarlier-nord-ouest(Doubs).
40.Jouffroy (Edm.-T.-Aug.), insp., Poligny (Jura).
56.Jouffroy d'Abbans (De), g. gén., Ambérieu-en-Bugey (Ain).
Jourdan, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
Jubainville (De). Voir Arbois (D').

K

Kiéfer, insp. adj., Uzès (Gard).
Kirwan (De), insp., Gap (Hautes-Alpes).
Koch, g. gén., Tablat (Alger).
47.Kornprobst, insp. adj., faisant fonctions d'inspecteur, Vivario (Corse), rés. Corte.
Krebs, g. gén., Andelot (Haute-Marne).
51.Kuss, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).

L

50.Labbé, insp. adj., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Gard).

La Bégassière (De). Voir Dubouays.
Laboissière (De), insp., Privas (Ardèche).
La Boullaye. Voir Arbeltier (Jullien de).
La Brosse (De). Voir Béthery.
Labry, commis adjoint, Administration centrale.
La Bunodière (De), insp. adj., Lyons-la-Forêt (Eure).
44. Lacaille, insp. adj. séd., Charleville (Ardennes).
La Chaise (De), insp. adj., en disponibilité.
Lachat (A.), g. gén., Saint-Julien (Haute-Savoie).
Lachat (N.-A.), g. gén. stag., Thônes (Haute-Savoie).
Lacroix (J.), g. gén., membre du service des reboisem. de la 34e conserv. (Alpes-Maritimes).
50. Lacroix (P.-F.-P.), insp. adj., Damvillers (Meuse).
Lafage, g. gén., Céret (Pyrénées-Orientales).
55. Lafond, g. gén., Bourgoin (Isère).
52. Lafosse, g. gén., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
La Fosse (De). Voir Le Rouyer.
Lagasnerie (De). Voir Daniel.
Lagrange, g. gén., Sault-Brénaz (Ain).
La Hamelinaye (De). Voir Poinçon de la Blanchardière.
50. La Haye-Saint-Hilaire (De), g. gén., Troyes (Aube).
Lajaumont (De). Voir Bonhomme.
Laigre, insp. adj., Vitry-le-François (Marne).
46. Laithiez, insp. adj. séd., Lons-le-Saunier (Jura).
57. La Laurencie (De), g. gén., membre du service de reboisements de la 14e conservation (Isère).
57. Lallemant de Liocourt (De), g. gén., Sebdou (Oran).
Lamarque, g. gén., Parentis-en-Born (Landes).
57. Lamasse, g. gén., Saint-Laurent-du-Pont (Isère).
34. Lamblé, insp., Epinal-nord (Vosges).
Lamette (De). Voir Frohard (De).
Lamey, insp., Gray-nord (Haute-Saône).
30. Lamirault (De), cons., Foix (Ariège).
Lamiray, insp. adj. f. fonct. d'insp., Porto-Vecchio (Corse), résid. : Bonifacio.
33. La Morinerie (De), insp. adj., en disponibilité.
39. Lamy, insp., Clermont-Ferrand-sud (Puy-de-Dôme).
41. Landry, insp., Batna (Constantine).
45. Langlois, insp. adj., membre du service des reboisements de la 36e cons. (Drôme).
Lanlay (De). Voir Bahezre.

57.Lanoir, g. gén., Djelfa (Alger).
54.Lapasse (De), g. gén. séd., Tarbes (Hautes-Pyrénées).
22.Laporte (E.-P.), insp. adj., en disponibilité.
54.Laporte (V.-P.), g. gén., Montélimart (Drôme).
41.La Porte (De), insp. adj., Cerilly (Allier).
48.Laprévote, insp. adj., membre de la 3e comm. d'aménagement, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
57.Larminat (De), g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
37.Larrouy, insp., Tarbes (Hautes-Pyrénées).
33.Lartigue, insp. adj., en disponibilité.
43.Larzillière, insp., Verdun-est (Meuse).
Lasaulce, insp. adj., Vassy (Haute-Marne).
La Serre (De). Voir Barbier.
44.Lassence (De), g. gén., en disponibilité.
56.Lasserre de Castelmore, g. gén. stag., en disponibilité.
Lasvigne, g. gén., Tizi-Ouzou (Alger), serv. extraord.
39.La Taille (De), insp., Prades (Pyrénées-Orientales).
Laurens ✻, directeur, vice-président du Conseil d'administration.
26.Laurent (Antoine-Eug.), insp., Dôle-nord (Jura).
44.Laurent (Eugène), inspecteur adjoint séd., Bar-le-Duc (Meuse).
Lavernette (De). Voir Bernard.
Lavigne, commis principal faisant fonctions d'inspecteur adjoint, Administration centrale.
23.Leblan, insp., Fréjus (Var).
38.Leblanc, insp., Lorient (Morbihan).
34.Lebœuf, insp., Clamecy (Nièvre).
22.Lechauff, insp., Nantes (Loire-Inférieure).
Leclère, g. gén. stag., Ambert (Puy-de-Dôme).
25.Lecomte (A.-H.-P.), insp. gén., chef du 2e service, Administration centrale.
Lecomte (J.-F.-F.), g. gén., St-Vit (Doubs).
45.Lecour, insp. adj., attaché à l'Administration centrale.
48.Leddet (L.-J.-M.), insp. adj., Bourges-nord (Cher).
56.Leddet (P.-M.), g. gén., à la disposition du conservateur à Foix (Ariège).
51.Le Dret, g. gén., Châteauneuf (Loiret).
42.Lefebvre (Ch.-J.-Henry), insp. adj. séd., Constantine.
45.Lefebvre (L.-S.-Ch.), insp. adj. f. fonct. d'insp., Montargis (Loiret).

27. Lefèvre (N.-M.-Adrien), insp., Toul-sud (Meurthe-et-Moselle).
38. Lefebvre-Nailly, insp., Nice-est (Alpes-Maritimes).
Léger, g. gén., Sisteron (Basses-Alpes).
29. Le Grix, insp., Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
33. Legros, dit Saint-Ange ✠, insp., Admin. centrale.
31. Leguay, insp., Louviers (Eure).
44. Le Levreur, insp. adj., Epernay (Marne).
57. Lemaire, g. gén., Bélezma (Constantine).
Lembertoz, g. gén., Arreau-sud (Hautes-Pyrénées).
Lemoine, g. gén., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
Lemoyne-de-Forges, insp. adj., Marvéjols (Lozère), résid. : Mende.
Lemps (De), insp. adj., Albertville-sud (Savoie).
37. Le Normand, insp. adj., en disponibilité.
30. Lepaute ✠, insp., détaché à Vincennes (bois de Vinc.).
31. Le Père, insp., Lyons-la-Forêt (Eure).
Le Rouyer de la Fosse, insp. adj. Blain (Loire-Infér.).
43. Le Saulnier de Saint-Jouan, g. gén. stag., en disponib.
46. Leseurre, insp. adj., Beauvoir (Deux-Sèvres).
37. Lespine, insp., chef de la 2e commission d'aménagement, Troyes (Aube).
Lesqueron (De). Voir Dubarry.
38. Le Tellier, insp., Tonnerre (Yonne).
48. Level, insp. adj., Auxerre (Yonne).
47. Levrault, insp. adj. séd., Valence (Drôme).
34. Levret, insp., Paris-ouest (Seine).
Lévy, insp., Tlemcen (Oran).
Lhéritier, g. gén., Langeac (Haute-Loire).
32. Liébaut, insp., en disponibilité.
Lieutard, g. gén. stag., attaché au service des rebois. de la 27e cons. (Hérault).
41. Ligeret, insp. adj., Nevers (Nièvre).
53. Lignières (De), g. gén., Hirson (Aisne).
Liocourt (De), voir Lallemant (De).
50. Liouville, insp. adj. séd., Aix (Bouches-du-Rhône).
Lochet, insp. adj. séd., Bourges (Cher).
49. Lochner (De), g. gén., Darney (Vosges).
36. Longeaux (De), g. gén., en disponibilité.
40. Loppinet, insp., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).

54. **Loriot de Rouvray**, g. gén., membre de la 11e commission d'aménagement, Bourges (Cher).
38. **Loyer**, insp., Adm. centrale.
39. **Loze**, insp., chef du service des reboisements de la 18e conservation (Haute-Garonne).

M

35. **Mabaret** ✻, insp., Gex (Ain).
48. **Madon**, insp. adj., Toulon (Var).
Maglioli, g. gén., Sainte-Marie-et-Sicche (Corse).
25. **Maguin**, insp., Rambervillers (Vosges).
25. **Mailly**, insp. adj., en disponibilité.
Maingaud, insp. adj., Blois (Loir-et-Cher).
50. **Maire** (J.-P.-E.), insp. adj. séd., Chambéry (Savoie).
43. **Maire** (P.-J.-J.-C.-E.), insp., attaché à l'Administration centrale.
32. **Maisonneuve** (De), insp., Orléans (Loiret).
39. **Majorelle**, insp., Lure (Haute-Saône).
44. **Malepeyre**, insp. adj., La Charité (Nièvre).
42. **Malgras**, insp. adj., Mirecourt (Vosges).
31. **Malle**, insp., attaché à l'Administration centrale.
Malye, insp., Remiremont-sud (Vosges).
27. **Mangenot**, cons., Aix (Bouches-du-Rhône).
20. **Mangin** (Ant.-Mar.-Ferdin.) ✻, insp. gén., Paris.
Marchal (J.-N.), g. gén. stag., Etain (Meuse).
24. **Marchal** (Nic.-Eug.), cons., Besançon (Doubs).
24. **Marchal** (Pierre-Const.), insp., Lunéville-sud (Meurthe-et-Moselle).
Marchand (Ch.-Maur.), insp. adj., chef de service, Tulle (Corrèze).
Marchand (Eug.), g. gén., Pont-Saint-Esprit (Gard).
38. **Marchand** (P.-L.-J.), insp., service temporaire central du reboisement.
32. **Maréchal**, insp., Mâcon (Saône-et-Loire).
48. **Margot**, insp. adj., Commercy (Meuse).
31. **Marmin**, insp., Philippeville (Constantine).
25. **Martel** (De), cons., Lons-le-Saunier (Jura).
47. **Martimor**, insp. adj., chef du service des reboisements de la 38e conservation (Ariège).

36. Martimprey de Romécourt (De), insp., La Rochelle (Charente-Inférieure).
42. Martin (Ange-Léon-Joseph-Oliv.), insp., Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
Martin (Cl.-L.), g. gén., Épinal-nord (Vosges).
40. Martin (G.-R.-Xav.), insp., chef de la 11e commission d'aménagement, Bourges (Cher).
Martin (J.-E.), g. gén., Forcalquier (Basses-Alpes).
Martin (J.-N.-G.), g. gén., Auberive (Haute-Marne).
Martineau, g. gén., Guelma (Constantine).
Martinet, insp. adj., en disponibilité.
55. Masselin, g. gén., Vaucouleurs (Meuse).
Massiéra, g. gén., Castellane (Basses-Alpes).
Masson (François), insp. adj., Saint-Mihiel (Meuse).
35. Masson (Jos.-Gust.), insp., Dijon-nord (Côte-d'Or).
48. Masson (L.-T.-A.), insp. adj., Chalon-sur-Saône-ouest (Saône-et-Loire).
36. Mathieu (Edouard-Prosper), insp., Corte (Corse), résid. Bastia.
34. Mathieu (F.-Ch.), insp., Nîmes (Gard).
Mathieu (Fr.), g. gén., Bou-Thaled (Constantine).
29. Mathieu (Jean-Joseph-Aug.), cons., Oran.
44. Mathis de Grandseille, g. gén., en disponibilité.
Mauger, g. gén., Lesparre (Gironde).
44. Maulbon d'Arbaumont, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Besançon (Doubs).
24. Mauljean, insp., Chaumont-sud (Haute-Marne).
43. Maupoil, insp. adj., Beauvais (Oise).
38. Mélard, insp., Administration centrale.
43. Ména, insp. adj., Cirey (Meurthe-et-Moselle).
45 Ménestrel, insp. adj., Villers-Cotterets (Aisne).
40. Mengin, insp., chef de la 5e commission d'aménagement (2e section), Valence (Drôme).
37. Mer, g. gén., en disponibilité.
26. Mérandon, cons., Charleville (Ardennes).
Mercent, g. gén., Sospel (Alpes-Maritimes).
37. Mercier, insp. adj., en disponibilité.
49. Mersey, insp. adj., Administration centrale, détaché comme sous-chef au cabinet de M. le ministre.
56. Meunier, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
46. Meynieux, insp. adj. séd., Bordeaux (Gironde).

40.Micault, g. gén., en disponibilité.
39.Michaud, insp., Mirecourt (Vosges).
Michelant, g. gén. stag., Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône).
34.Mignerot, insp., chef de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
43.Millet, insp. adj., Admin. centrale.
Millischer, insp. séd., Vesoul (Haute-Saône).
48.Millot, insp. adj. séd., Chaumont (Haute-Marne).
50.Minangoin. insp. adj., Sétif (Constantine).
57.Mion, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
29.Mollerat. insp., 5e com. d'aménagement (1re section), Dijon (Côte-d'Or).
41.Mollevaux, insp., Arreau (Hautes-Pyrénées).
25.Monerie de Cabrens, insp., Aix (Bouches-du-Rhône).
36.Mongenot, insp., Administration centrale.
36.Monget ✠, insp., Aurillac (Cantal).
54.Monginot, g. gén., Administration centrale.
41.Moniot, insp., chef de la 8e commission d'aménagement), Nice (Alpes-Maritimes).
32.Monteil (De), insp., Lesparre (Gironde), résid. : Bordeaux.
Montignault ✠, chef de bataillon, prof. de l'enseignement militaire, Ecole forestière.
36.Montrichard (De), insp., Montmédy (Meuse).
50.Mörch, insp. adj. séd., Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Moreau (Ch.-Eug.), insp. adj., Compiègne-ouest (Oise).
40.Moreau (P.), insp. adj., Langres-nord (Haute-Marne).
33.Morel, insp., Brignoles (Var).
Morin, insp., Nice-ouest (Alpes-Maritimes).
Morlon, g. gén., Montagnat (Ain).
Motte, insp. adj., Caudebec (Seine-Inférieure).
53.Moureton, g. gén., St-Dié-nord (Vosges).
31.Mourgeon, insp., Belfort (Haut-Rhin).
34.Moyse, insp., Bordeaux (Gironde).
34.Muel, insp., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris (Seine).
47.Muller (G.-C.), insp. adj., Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
Muller (J.), g. gén., Uzemain (Vosges).

55.Muller (J.-A.), g. gén., Veynes (Hautes-Alpes).
Multièr, g. gén. stag., la Chapelle-en-Vercors (Drôme).
Muraine, g. gén., Mouzon (Ardennes).
55.Musset, g. gén., Saint-Amand-Montrond (Cher).
48.Muterse, insp. adj., Fréjus (Var).

N

Nallet, g. gén., Batna (Constantine).
Nardin, g. gén., Vaison (Vaucluse).
Nicolas, insp. adj., en disponibilité.
31.Niéger, insp., Mézières (Ardennes).
24.Niepce, insp. gén., Paris.
41.Noël (M.-A.), insp., Adm. centrale.
Noguier, g. gén., Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).
Noir, commis, Adm. centrale.
38.Noirot, insp. adj., en disponibilité.
41.Normand d'Authon, insp. adj. séd., Niort (Deux-Sèvres).
Nouguès, insp. adj., Arreau-nord (Hautes-Pyrénées).
Novital (De). Voir Delherm.
Nugues, insp. séd., Paris.

O

Odent, g. gén., en disponibilité.
39.Offel de Villaucourt, insp., Gray-sud (Haute-Saône).
53.Orfila, g. gén., attaché à l'Administration centrale.
36.Ory, insp., chef de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
Osterberger, g. gén., la Chapelle-Gauthier (Seine-et-Marne), Mais. for. de Grandvilliers.

P

Page, g. gén., Le Malzieu (Lozère).
47.Palasne de Champeaux, insp. adj., faisant fonct. d'insp., Calvi (Corse).
41.Pambet, insp., Langres-sud (Haute-Marne).

Panisset ✻, g. gén., Riez (Basses-Alpes).
Pâris, g. gén., Avallon (Yonne).
43. Parisot, insp. adj., Remiremont-nord (Vosges).
Parrieu, g. gén., Bedous (Basses-Pyrénées).
Patornay (De). Voir Gagneur.
Patris, g. gén., Orgelet (Jura).
53. Pécheral, g. gén. séd., Nîmes (Gard).
44. Peiffer, insp. adj., Administration centrale.
57. Péjoux, g. gén., Mens (Isère).
Peladan, g. gén., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
37. Pelet (De), insp., Abbeville (Somme).
Pélissier du Grès (De). Voir Donadieu.
Pellevoisin, g. gén., Fontenay (Vendée).
44. Peloux, insp. adj., chef de service, Bourg (Ain).
54. Péquin, g. gén., membre de la 12e com. d'aménag., Niort (Deux-Sèvres).
52. Perdrizet, g. gén., Dijon-ouest (Côte-d'Or).
Peretti, g. gén., Cherchell (Alger).
56. Périchon, g. gén., Issoudun (Indre).
Perrey, g. gén., le Bourg-d'Oisans (Isère).
Perrignon, insp. adj., Belley (Ain).
39. Perrin, insp., Bruyères (Vosges).
Perrot, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
53. Perroy, g. gén., Cluny (Saône-et-Loire).
Petit (J.-B.), g. gén., Blidah (Alger).
41. Petitcollot, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
27. Petiton ✻, insp. gén., Paris.
Pétrand, agent comptable, Ecole forestière.
Peupion, g. gén., Versailles (Seine-et-Oise).
57. Peyroux, g. gén., Saïda (Oran).
34. Phal, insp., Grenoble-sud (Isère).
37. Philippe (Charles), insp., Le Puy (Haute-Loire).
28. Philippe (Gustave), insp., Epernay (Marne).
44. Picard, insp., Avallon (Yonne).
52. Piche, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
34. Pichon, insp., Alençon (Orne).
Pièche, g. gén., en disponibilité.
Pieri (Charles), g. gén., Cavaillon (Vaucluse)
Pieri (Vincent), g. gén., Langogne (Lozère).

49. Pierret, insp. adj., attaché à l'Ecole d'arboriculture pratique des Barres Vilmorin, résid. : Nogent-sur-Vernisson (Loiret).
42. Pierron, insp., Nantua (Ain).
31. Pinguet, insp. adj., en disponibilité.
Pintiau (Ernest), g. gén., Vico (Corse).
Pintiau (Zénon), insp. adj., Le Quesnoy (Nord).
Piot, com. adj., Administration centrale.
43. Pison, insp. adj., Vizille (Isère).
Planque, g. gén. stag., attaché au service des rebois. de la 35e cons. (Hautes-Alpes).
57. Poinçon de la Blanchardière Jan de la Hamelinaye, g. gén., Argelès (Hautes-Pyrénées).
38. Poinsignon, insp., St-Dizier (Haute-Marne).
Poirée, g. gén., Landerneau (Finistère).
20. Poivre ✻, insp., Compiègne-sud (Oise).
38. Pollet, insp., Rodez (Aveyron).
35. Portier de Villeneuve (De) (Ch.-Vict.), insp., Rocroi (Ardennes).
39. Portier de Villeneuve (De) (L.-Alfr.), insp., Ligny (Meuse).
Poidevin, commis, service temporaire central du reboisement.
25. Poucin, cons., Alençon (Orne).
Poujol, g. g., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
32. Poulmaire, insp., Beaune (Côte-d'Or).
31. Poupault, insp. adj., en disponibilité.
40. Poupon, insp. adj., Estissac (Aube), résid.: Troyes.
Poux, g. gén., l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
Pozzi, insp. adj. séd., Alger.
Prémorel (De). Voir Durand.
Proby, g. gén., Souk-Ahras (Constantine).
53. Prost, g. gén., Champagnole (Jura).
22. Prouvé (C.-C.), insp., Dieppe (Seine-Inférieure).
57. Prouvé (M.-G.-G.), g. gén, Albertville-nord (Savoie).
23. Pruvost de Saulty, conserv., Troyes (Aube).
Puaux, g. gén., f. funct. de chef de service, Florac (Lozère).
28. Puton ✻, Directeur de l'Ecole forestière.

Q

27. Querbez, cons., Bordeaux (Gironde).
39. Quimfe, insp., chef de la 6e commission d'aménagement, Mâcon (Saône-et-Loire).
Quincerot (De). Voir Haranguier (D').
Quizet, commis adj., Adm. centrale.

R

55. Rabutté, g. gén., Bains (Vosges).
Racapé, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Grenoble (Isère).
50. Raffignon, insp. adj. f. fonct. d'insp., Sidi-Bel-Abbès (Oran).
Raimon, g. gén., Verzy (Marne), maison forestière de Saint-Basle.
Raincourt, g. gén., Juzennecourt (Haute-Marne).
Rauch, commis-adjoint, Administration centrale.
49. Raybaud. g. gén., Digne (Basses-Alpes).
42. Récopé ✻, insp., Saint-Germain (Seine-et-Oise).
Régné (De). Voir Vasselot (De).
45. Rempnoulx-Duvignaud, g. gén., en disponibilité.
Renaux (J.-F.), g. gén., Morteau (Doubs).
45. Reuss, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
Reydet, g. gén., le Châtelard (Savoie).
39. Reynard, insp., Médéah (Alger).
Reyne, g. gén. stag., attaché au service des reboisement de la 26e conservation (Basses-Alpes).
54. Riberolles (De), g. gén., Gannat (Allier).
38. Rich, insp., Paris-est (Seine).
43. Richard, g. gén., en disponibilité.
41. Rippert d'Alauzier (De), insp., Uzès (Gard).
42. Rivet, insp., détaché à la direction de l'agriculture (Institut national agronomique).
23. Robillard, insp., Caudebec (Seine-Inférieure).
Robin (J.-P.), g. gén., Philippeville (Constantine).
Robin (Léopold), g. gén., Prauthoy (Haute-Marne).
37. Rochas-Aiglun (De), insp., Digne (Basses-Alpes)
Rochet, insp. adj. f. fonct. d'insp., Maiche (Doubs).

55. Rodolphe, g. gén., Lunéville-nord (Meurthe-et-Moselle).
46. Rogé, insp. adj., Brignoles (Var).
Rollang, g. gén., Lormes (Nièvre).
41. Rollet, insp. adj., chef de serv., Bayeux (Calvados).
Romécourt (De). Voir Martimprey.
37. Ronssin du Chatelle (A.-E.), insp., Vesoul-est (Haute-Saône).
31. Ronssin du Chatelle (Louis-Ch.-Gust.), insp., Nancy-nord (Meurthe-et-Moselle).
Roquefeuil (De), g. gén., St-Flour (Cantal).
45. Rose, insp. adj., Briey (Meurthe-et-Moselle).
51. Rostang (De), insp. adj., Tarbes-nord (Hautes-Pyrénées).
57. Rothéa, g. gén., Belfort (Haut-Rhin).
47. Rouault de Champglin, insp. adj., en disponibilité.
51. Roucy (De), insp. adj., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
46. Rouger, insp. adj., Aumale (Alger).
55. Rouis, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conserv. (Isère).
52. Roulleau, g. gén., Vierzon-ville (Cher).
35. Rousseau, insp., chef du service des reboisements de la 25e conservation (Aude).
Roussel (A.-E.-D.), g. gén., Saint-Loup (Haute-Saône).
28. Roussel (Edmond), insp. adj., en disponibilité.
Roussel (Emile), insp. adj., Vigneulles (Meuse).
29. Roussel (Lucien), insp., en disponibilité.
41. Rousselet (Pierre), insp., Givet (Ardennes).
38. Rousselet (Vict.-Emile), insp. adj. f. fonct. d'insp., Saint-Gobain (Aisne).
54. Rousselot, g. gén., Cornimont (Vosges).
Rouville (De). Voir Blanquet.
Rouvray (De). Voir Loriot.
37. Roux (Eug.-Fortuné), insp., Valence (Drôme).
22. Roux (Jacq.-Cés.-Louis), insp., Montpellier (Hérault).
38. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.), insp., Foix (Ariège).
44. Rouyer (Paul-Marie-Félix), insp. adj., Saint-Dié-nord (Vosges).
48. Roy, insp. adj., en disponibilité.
Ruhlmann, insp. adj., en disponibilité.
44. Runacher, insp. adj., Baume-les-Dames-nord (Doubs).

S

Sabatier, g. gén., Faverges (Haute-Savoie).
Sadrin, g. gén. stag., attaché au service des rebois. de la 26e cons. (Basses-Alpes).
Sailly (De). Voir Joly.
Saint-Hilaire. Voir La Haye (De).
Saint-Jouan (De). Voir Le Saulnier.
Saint-Paul (De). Voir Delpéré de Cardaillac.
Saint-Venant (De). Voir Barré.
44. Sainte-Claire-Deville, insp. adj., Châteauroux (Indre).
Sainte-Fare (De). Voir Barte.
42. Saintignon (De) ✱, insp. adj., en disponibilité.
Saiserey (De). Voir Suremain.
Salle, g. gén., en disponibilité.
Sallot, g. gén., en disponibilité.
50. Salvat, insp. adj., Orléans (Loiret).
46. Sanglé-Ferrière, insp. adj., membre de la 11e commission d'aménagement, Bourges (Cher).
55. Sanson, g. gén. séd., Rouen (Seine-Inférieure).
Sardi, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
43. Sauce, insp. adj., Montmédy (Meuse).
Sauge, g. gén. stag., Saint-Laurent (Jura).
Saulty (De). Voir Pruvost.
49. Sauné, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Pau (Basses-Pyrénées).
40. Sauvage, insp., Remiremont-est (Vosges).
Scelzer, insp. adj., Gap (Hautes-Alpes).
55. Schaeffer, g. gén., Pontarlier (Doubs).
29. Schilling, insp., en disponibilité.
53. Schlumberger (P.-B.), g. gén., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
23. Schwabe, insp., Troyes (Aube).
33. Sédillot, insp., chef de la 1re commission d'aménagement, Paris (Seine).
30. Sée ✱, inspecteur général, Paris.
43. Senard, insp. adj., Dôle-nord (Jura).
Senaux, g. gén., Ammi-Moussa (Oran).
Senger, g. gén., en congé de maladie.

45.Sergent, g. gén., Château-Thierry (Aisne).
Sergeot, g. gén., Bar-sur-Aube (Aube).
25.Sers, insp. adj., Prades (Pyrénées-Orientales).
21.Serval (J.-C.-G.) ✻, inspecteur général, Paris.
57.Serval (M.-C.-A.), g. gén., Chanzy (Oran).
52.Seurre, g. gén. séd., Ajaccio (Corse).
Seyssel (De). Voir Beausire (De).
43.Sicard, insp. adj., Moulins (Allier).
25.Simian, insp., Grenoble-nord (Isère).
36.Simon (Armand), inspecteur, Langres-nord (Haute-Marne).
29.Simon (Ch.-Louis-Fr.), cons., Pau (Basses-Pyrénées).
Soubabère, g. gén., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
Soulès, insp. adj., Bourmont (Haute-Marne).
53.Stef, g. gén., Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).
57.Steiner, g. gén., Taher (Constantine).
Suchaux. Voir Duchet.
56.Surell, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
38.Suremain de Saiserey, insp., Thonon (Haute-Savoie).
49.Sury d'Aspremont (De), insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).

T

Taillasson (De), insp., Sens (Yonne).
54.Tallavignes, g. gén., membre de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
45.Tassard, insp. adj., Raon-l'Etape (Vosges).
Tassy, insp., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
57.Tellier, g. gén., Dax (Landes).
56.Tessier, g. gén., Baugé (Maine-et-Loire).
47.Tézenas, insp. adj., Châtillon-sur-Seine-sud (Côte-d'Or).
39.Thélu, insp., Beauvais (Oise).
42.Thibaudet, g. gén., en disponibilité.
Thiéry (C.-A.), commis adj., service temporaire central du reboisement.

37. Thiéry (F.-E.), insp., professeur de mathématiques appliquées, École forestière.
45. Thil, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
Thinus, g. gén. f. f. de chef de service, Ax (Ariège).
55. Thiollaz (De)., g. gén., en disponibilité.
46. Thirion, insp. adj., Administration centrale.
Thiriot, g. gén., Khenchela (Constantine).
31. Thomas (Ch.-G.), insp., Blois (Loir-et-Cher).
Thomas (J.-J.), g. gén., Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
50. Thomas des Chesnes, insp. adj. séd., Nice (Alpes-Maritimes).
39. Thomas-Froideau, insp. rédact., Administration centrale.
48. Thomé, g. gén., en disponibilité.
Thouvenel, g. gén., Donzy (Nièvre).
Thuillier (A.-O.), g. gén., Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).
Thuillier (P.-E.), commis, Administration centrale.
23. Tiétard, insp., Tours (Indre-et-Loire).
40. Tisserand, insp., Aumale (Alger).
Tissot, g. gén., Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire).
50. Tourtel, insp. adj., membre du service des reboisements de la 34e conservation (Alpes-Maritimes).
46. Toussaint, insp. adj., Bar-le-Duc (Meuse).
31. Touzalin (De), insp. adj., en disponibilité.
Trégomain (De). Voir Aubert.
55. Tripier, g. gén., Autun (Saône-et-Loire).
41. Trombert, insp. adj., Bar-sur-Seine (Aube).
40. Trono de Bouchony, insp., Ajaccio (Corse).
Trotabas, g. gén., membre du service des reboisements de la 26e conservation (Basses-Alpes).
52. Truchot, g. gén., Baume-les-Dames-sud (Doubs).

U

55. Ussèle, g. gén., Apt (Vaucluse).
32. Uzer (D'), insp., en disponibilité.

V

Vacelet, g. gén., Doulevant (Haute-Marne).
35. Valicourt (De), insp., Reims (Marne).
43. Vaney (Camille-Arnès), insp. adj., Adm. centrale.
40. Vaney (Jacques-Romain-Alban), insp., chef de la 3e commission d'amén., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
33. Vanhoucke, insp., Grenoble-est (Isère).
33. Vasselot de Régné (De), insp., à la disposition du Gouvernement anglais (mission au Cap de Bonne-Espérance).
43. Vaulot, g. gén., en disponibilité.
42. Vaultrin, insp. adj., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
43. Vauthier (Ch.-J.-Fréd.-M.), insp. adj., Bonneville (Haute-Savoie).
42. Vauthier (H.-A.-E.), insp. adj., Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Vautrin, g. gén., Pierrefitte-Saint-Mihiel (Meuse).
Védie, g. gén., Caudebec (Seine Inférieure).
57. Védrines (De), g. gén., Oloron (Basses-Pyrénées).
51. Vélin, g. gén., en disponibilité.
Vercly. Voir Chautan (De).
33. Vernin, insp. adj., en disponibilité.
43. Veyrinas (De), g. gén., en disponibilité.
Vico, insp. adj., Ajaccio (Corse).
Villaucourt (De). Voir Offel.
Villelongue (De), g. gén., Saint-Gervais (Haute-Savoie).
Villeneuve (De). Voir Portier (De).
33. Villeneuve (De) (Gasp.-Gabr.-Hélion), insp., Bayonne (Basses-Pyrénées).
39. Vincenot, insp., membre de la 3e commission d'aménagement, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Vincent (M.-C.-E.), insp., Toulon (Var).
57. Vincent (M.-E.-H.), g. gén., membre du service des reboisements de la 26e cons. (Basses-Alpes).
41. Vinson, insp. adj., en disponibilité.
Voirin (J.-J.-B.-E.), g. gén., Bussières (Haute-Marne), maison forestière de Bussières.
25. Voirin (N.-E.), insp., Annecy (Haute-Savoie).

56.Volmerange (F.-P.-M.), g. gén., Lourdes (Hautes-Pyrénées).
56.Volmerange (M.-F.-R.), g. gén., membre du service des rebois. des 22e et 23e conservations (Hautes-Pyrénées).
31.Vouzeau, g. gén., en disponibilité.

W

Wacheux, g. gén., Signy-l'Abbaye (Ardennes).
39.Walmé, insp., Vouziers (Ardennes).
34.Wandervrecken de Bormans, insp. adj., en disponib.
53.Watier, g. gén., Chaumont-sud (Haute-Marne).
Watigny, g. gén., en disponibilité.
40.Wendling, insp., Bougie (Constantine).
Willard, g. gén. (Mais. for. de Bouglmont), Cérilly (Allier).
Wilmann, g. gén., détaché à la Ville de Paris (bois de Vincennes).
Wilmart, g. gén. séd., Toulouse (Haute-Garonne).

Z

48.Zaepffel, insp. adj., Nancy-nord (Meurthe-et-Moselle).
40.Zeiller, g. gén., en disponibilité.
50.Zivy, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Lons-le-Saunier (Jura).
42.Zurlinden, insp. adj., membre de la 1re com. d'aménag., Paris (Seine).

LISTE DES AGENTS

PAR RANG D'ANCIENNETÉ DANS LE GRADE (1).

INSPECTEURS GÉNÉRAUX

12 *janvier* 1878.

1. Bedel (L.), ✠.

11 *mai* 1878.

2. Clément de Grandprey (J.-C.), ✠.

8 *janvier* 1880.

3. Serval (J.-C.-G.), ✠.

12 *janvier* 1882.

4. Sée (G.), ✠.

24 *juin* 1882.

5. Mangin (A.-M.-F.), ✠.

16 *septembre* 1882.

6. Demontzey (G.-L.-P.), ✠.

26 *octobre* 1882.

7. Petiton (E.-A.-C.), ✠.

11 *novembre* 1882.

8. Niepce (E.).

23 *octobre* 1883.

9. Colnenne (C.-N.).

28 *février* 1880.

Lecomte (A.-H.-P.), ayant rang d'inspecteur général.

23 *septembre* 1880.

Puton (F.-A.) ✠, ayant rang d'inspecteur général.

CONSERVATEURS

6 *janvier* 1872.

1. Gabé (J.-B.-F.-H.), ✠.

11 *mars* 1873.

2. Gayffier (De) (E.-C.), O. ✠.

(1) Le rang d'ancienneté est établi d'après la durée des services effectifs dans le grade, déduction faite du temps de la disponibilité indiqué par des doubles dates.

2 *décembre* 1875.

3. Dhombres (H.-D.-P.).

8 *décembre* 1875.

4. Cantegril (J.-B.-M.).

13 *mai* 1876.

5. Guerrier de Dumast (R.-L.-J.).

29 *juillet* 1876.

6. Guiny (Du) (A.-F.-M.).

20 *septembre* 1877.

7. Framond (De) (M.-E.).

4 *octobre* 1877.

8. Boucard (H.-F.-O.) ✠.

14 *février* 1878.

9. Pruvost de Saulty (A.-H.).

15 *février* 1878.

10. Bellaud (L.-A.-M.-J.).

1er *avril* 1878.

11. Bricogne (L.-A.-A.) ✠.

11 *juin* 1878.

12. Bousquier (F.-L.).

29 *août* 1878.

13. Boyé (E.) ✠.

28 *février* 1879.

14. Bernard (V.-T.).
15. Honoré (J.-B.-F.-E.).

25 *novembre* 1879.

16. Guary (F.-A.).

8 *janvier* 1880.

17. François (J.).
18. George-Grimblot (A.-C.)

17 *janvier* 1880.

19. Forstall (C.-O.-E.).

8 *avril* 1880.

20. Simon (C.-L.-F.).

24 *mai* 1880.

21. Charvet (S.-A.).

3 *décembre* 1880.

22. Delau (C.-A.).

16 *juillet* 1881.

23. Broilliard (C.-J.-B.).

15 *octobre* 1881.

24. Gouët (G.-M.-C.).

18 *février* 1882.

25. Joubaire (A.-C.).

7 *mars* 1882.

26. Ethis (L.-F.-L.).
27. Marchal (N.-E.).

24 *juin* 1882.

28. Calinet (F.-H.).
29. Combe (A.-A.-G.-T.).

4 *juillet* 1882.

30. Carichon (J.-E.).

18 *juillet* 1882.

31. Granddidier (F.).

7 *août* 1882.

32. Jolyet (F.-F.).
33. Poucin (T.-L.).

25 *août* 1882.

34. Burel (J.-A.).

19 *octobre* 1882.

35. Haranquier de Quincerot (D') (L.).
36. Herpin (L.-F.).
37. Mangenot (N.-A.).
38. Mérandon (A.-V.).

11 *novembre* 1882.

39. Duchet-Suchaux (M.-F. L.-P.).

14 *novembre* 1882.

40. Lamirault (De) (C.-R.).
41. Querbez (T.).

23 *décembre* 1882.

42. Mathieu (J.-J.-A.).

23 *novembre* 1883.

43. Auvray (L.-A.).

2 *février* 1884.

44. Martel (De) (C.-V.).

INSPECTEURS

5 *décembre* 1862.

1. Cardot (P.-D.) ✻.

29 *décembre* 1865.

2. Cayet (L.-T.).
3. Le Chauf (C.-M.).
4. Poivre (M.-P.-A.-O.) ✻.

9 *juin* 1866.

5. Colin (J.).

28 *novembre* 1866.

6. Prouvé (C.).

14 *décembre* 1866.

7. Chenu (P.-L.).

21 *décembre* 1867.

8. Goursaud (J.-B.-M.).

5 *septembre* 1868.

9. Roux (J.-C.-L.).

11 *septembre* 1868.

10. Monerie de Cabrens (L.-A.-A.-A.).

15 *septembre* 1868.

11. Chaâles des Etangs (L.).

30 *octobre* 1868.

12. Delaperche (H.-M.-A.).

11 *janvier* 1869.

13. Demoyen (Louis).

26 *février* 1869.

14. Didion (J.-B.-A.).

14 *juin* 1869.

15. Chitier (A.-V.) ✻.

5 *août* 1869.

16. Daniel de Lagasnerie (L.-L.-P.).

23 octobre 1869.

17. Legros, dit Saint-Ange (L.-H.) ✻.

10 novembre 1869.

18. Leblan (C.-F.).

3 décembre 1869.

19. Bujon (J.-F.-A.).

13 janvier 1870.

20. Marchal (P.-C.).

4 mars 1870.

21. Philippe (G.).

21 juin 1870.

22. Simian (M.-F.-O.).

21 avril 1871.

23. Cuny (J.-L.-C.).

19 août 1871.

24. Lepaute (G.-E.) ✻.

17 novembre 1871.

25. Maguin (J.-A.).

4 avril 1872.

26. Guerrier (A.-P.-J.).
27. Mauljean (C.-H.).

13 mars 1873.

28. Robillard (J.-C.).

15 mai 1873.

29. Vincent (M.-C.-E.).

17 décembre 1873.

30. Grenier (C.-J.-A.).

23 février 1874.

31. Ballard (J.-M.-E.).

4 mars 1874.

32. Schwabe (J.).

5 mai 1874.

33. Japiot (F.-Z.).

27 octobre 1874.

34. Gruyer (L.-P.).

28 novembre 1874.

35. Laurent (A.-E.).

18 février 1875.

36. Chervau (F.-P.).

6 août 1875.

37. Durand (F.-E.-J.-E.) ✻.

10 décembre 1875.

38. Barte de Ste-Fare (A.).

22 décembre 1875.

39. Gallot (C.).

14 mars 1876.

40. Morin (J.-B.-L.).

27 mars 1876.

41. Girard (E.).

15 avril 1876.

42. Delaporte (L.-C.-J.).

29 juin 1876.

43. Tiétard (J.-J.).

3 août 1876.

44. Lefèvre (N.-M.-A.).

19 *août* 1876.

45. Faure (J.-B.-J.-A.).

31 *octobre* 1876.

46. Le Grix (L.-E.).

10 *déc.* 1875-3 *nov.* 1876.

47. Dalsace (F.-G.).

22 *décembre* 1876.

48. Durocher (L.-P.-F.-M.).
49. Levret (H.-A.).

9 *janvier* 1877.

50. Darantière de Bacourt (F.-M.-H.).
51. Mollerat (A.-E.).

26 *janvier* 1877.

52. Darcy (M.-A.).

5 *mai* 1877.

53. Aubert de Trégomain (A.-M.-H.).

23 *mai* 1877.

54. Caussé (E.-A.).

12 *juin* 1877.

55. Cousin (L.-J.-G.).

5 *octobre* 1877.

56. Vasselot de Régné (De).

5 *janv.* 1877-10 *mars* 1877

57. Antoine (J.-M.-L.).

8 *février* 1878.

58. Bonnaud (P.-H.).

15 *février* 1878.

59. Charlemagne (E.-N.).
60. Fortunet (J.-A.-E.).
61. Nieger (C.-V.).
62. Voirin (N.-E.).

27 *février* 1878.

63. Baum (L.).
64. Estingoy (J.).

14 *mars* 1878.

65. Mourgeon (L.-J.-F.).

16 *avril* 1878.

66. Arbeltier (A.-J.-B.-E.).

16 *mai* 1878.

67. Beaumont (A.-J.-B.).
68. Lamey (C.-A.-A.).
69. Marmin (C.-E.).

15 *juin* 1878.

70. Thélu (A.-C.).

28 *juin* 1878.

71. Desjobert (G.-E.).

2 *juillet* 1878.

72. Jacques (P.-F.-L.).

9 *juillet* 1878.

73. Brinon (De) (A.-A.).

12 *juillet* 1878.

74. Frochot (A.-T.).

30 *août* 1878.

75. Taillasson (De) (X.-R.).

9 *septembre* 1878.

76. Domet (E.-P.).
77. Ronssin du Chatelle (L.-C.-G.).

6 *novembre* 1878.

78. Bernard (C.-L.-S.).
79. Bourdin (A.-F.-D.).
80. Charlemagne (C.-P.).

18 *novembre* 1878.

81. Foncin (M.-E.).

3 *mars* 1879.

82. Bertrand (A.-C.).
83. Mathieu (F.-C.).
84. Poulmaire (J.-G.).

20 *mars* 1879.

85. Gouget (E.-L.).

22 *mars* 1879.

86. Chapelain (P.-E.).

1er *avril* 1879.

87. Combrau (G.-L.).

5 *juin* 1878-29 *mai* 1879.

88. Bruand (L.-L.-J.-V.).

7 *juin* 1879.

89. Emmery (J.-A.).

10 *juillet* 1879.

90. Jolivet (C.-J.-B.-E.).

12 *juillet* 1879.

91. Lamblé (F.-P.-E.).

12 *août* 1879.

92. Sédillot (C.-J.).

3 *septembre* 1879.

93. Arbois de Jubainville (D') (M.-A.).
94. Barbier de la Serre (G.-A.-A.).
95. Maréchal (L.-E.).
96. Muel (J.-E.).

5 *septembre* 1879.

97. Dubois (P.).

22 *septembre* 1879.

98. Champenois (A.),
99. Guinier (E.).

8 *novembre* 1879.

100. Maisonneuve (De) (E.).

15 *novembre* 1879.

101. Lebœuf (N.-E.-F.).

26 *novembre* 1879.

102. Duchalais (T.-L.-J.).

27 *novembre* 1879.

103. Antelme (J.-F.).
104. Rousseau (T.).

7 *janvier* 1880.

105. Masson (J.-G.).

15 *janvier* 1880.

106. Bussière (P.-A.-E.).
107. Monteil (De) (A.).

28 *février* 1880.

108. Mabaret (J.-A.) ✻.
109. Mongenot (F.-C.-N.).
110. Moyse (G.-L.).

24 *mars* 1880.

111. Arloing (L.-L.).
112. Braesch (J.).

113. Cézard (C.-P.-J.-B.).
114. Chatelain (H.-M.-V.)
115. Gorsse (De) (L.-E.-E.).

15 *avril* 1880.

116. Bert (A.-P.-J.-E.).
117. Ernst (C.-J.-M.).
118. Pichon (A.).

30 *avril* 1880.

119. Laboissière (De) (C.-E.)

21 *mai* 1880.

120. Donadieu de Pélissier du Grès (J.-J.-A.).

23 *juin* 1880.

121. Phal (J.-M.-A.).

18 *août* 1880.

122. Fétet (A.-E.).
123. Malye (E.).

23 *septembre* 1880.

124. Baraban (L.-V.).
125. Couturier (C.-M.-A.).
126. Roux (E.-F.).

24 *septembre* 1880.

127. Fromont de Bouaille (De) (P.-L.).

30 *septembre* 1880.

128. Dérué (E.).

8 *octobre* 1880.

129. Joly (L.-A.-A.).

6 *décembre* 1880.

130. Durand de Prémorel (R.-A.).

8 *décembre* 1880.

131. Dreyfus (E.).
132. Mélard (A.-X.-N.).

27 *décembre* 1880.

133. Villeneuve (De) (G.-H.).

7 *mars* 1881.

134. Desprez de Gésincourt (A.-E.-J.).

28 *mars* 1881.

135. Vanhoucke (L.-A.).

13 *fév.* 1878-2 *avr.* 1881.

136. Thomas (C.-G.).

7 *juillet* 1881.

137. Mignerot (D.-A.).

27 *août* 1881.

138. Barthélemy (J.-B.-E.).

27 *déc.* 1880-5 *sept.* 1881.

139. Kirwan (De) (C.-J.-J.).

19 *septembre* 1881.

140. Montrichard (De) (G.).
141. Nugues (P.).

28 *septembre* 1881.

142. Loyer (F.-F.-M.).

23 *janvier* 1882.

143. Hossard (E.-P.).

25 *janvier* 1882.

144. Crouvizier (A.).
145. Larrouy (J.).

10 *février* 1882.

146. Thiéry (F.-E.).

7 *mars* 1882.

147. Bécourt (H.-L.-E.).
148. Mathieu (E.-P.).

31 *mars* 1882.

149. Delamothe (J.-A.).
150. Jouffroy (A.-L.-J.).

15 *nov.* 1879-1er *avr.* 1882.

151. Malle (F.-A.-A.).

19 *avril* 1882.

152. Galmiche (E.).
153. Lespine (N.-E.).
154. Ory (J.-N.-E.).

21 *avril* 1882.

155. Simon (A.).

5 *mai* 1882.

156. Le Père (A.-H.).

13 *mai* 1882.

157. Galland (J.-A.-E.).

30 *mai* 1882.

158. Morel (A.-M.-G.-E.).

30 *juin* 1882.

159. Chalaud (J.-A.).

5 *juillet* 1882.

160. Fontaine (J.-A.).

9 *août* 1882.

161. Valicourt (De) (A.-M.).

10 *août* 1882.

162. Lamy (L.).

16 *août* 1882.

163. Carrière (P.-N.-L.).

23 *août* 1882.

164. François (P.-E.).

25 *août* 1882.

165. Bertucat (P.-N.-J.-M.).

29 *août* 1882.

166. Landry (V.-D.-F.).

13 *septembre* 1882.

167. Marchand (P.-L.-J.).

25 *septembre* 1882.

168. Lévy (N.).
169. Martimprey de Romécourt (De) (M.-C.-E.).
170. Reynard (J.-M.).

10 *octobre* 1882.

171. Portier de Villeneuve (De) (C.-V.).

18 *octobre* 1882.

172. Lefebvre-Nailly (G.-A.)

25 *octobre* 1882.

173. Hérand (L.-G.-M.).
174. Michaud (P.-J.).
175. Perrin (F.-E.-E.).
176. Suremain de Saiserey (E.-M.-J.-M.).

2 *novembre* 1882.

177. Leguay (S.-A.).
178. Rich (C.-A.).

9 *novembre* 1882.

179. Guillemette (M.-P.-E.).
180. Monget (M.-A.-C.). ✱.

27 *novembre* 1882.

181. Adolph (L.).

182. Bruys des Gardes (A.).
183. Delaunay (H.-G.).
184. George (A.).
185. Hild (P.).
186. La Taille (De) (V.-C.).

11 *décembre* 1882.

187. Le Tellier (A.-C.-F.-F.)
188. Offel de Villaucourt (M.-S.-G.).
189. Philippe (C.).
190. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.).

29 *décembre* 1882.

191. Blandin (J.-J.).
192. Henriot (J.-M.-J.).

19 *janvier* 1883.

193. Millischer (I.).

19 *février* 1883.

194. Dubois (E.-M.-J.).
195. Wendling (X.-M.-G.).

21 *février* 1883.

196. Armand (F.).
197 Delune (J.).
198. Frandin-Burdin (A.).
199. Poinsignon (H.-L.-A.).

26 *février* 1883.

200. Duvic (A.-S.).

3 *avril* 1883.

201. Briot (J.-M.-F.).
202. Gazin (M.-N.-E.).
203. Mengin (C.-C.-F.).
204. Vaney (J.-R.-A.).
205. Vincenot (M.-J.-A.).

10 *avril* 1883.

206. Molleveaux (A.-G.-A.).

12 *avril* 1883.

207. Billecard (D.-L.)
208. Delassasseigne (M.-P.).
209. Devarenne (A.-T.).
210. Duchêne (G.-H.-P.) ✱.
211. Larzillière (F.-H.).
212. Walmé (A.-H.).

16 *avril* 1883.

213. Récopé (L.-D.) ✱.

17 *avril* 1883.

214. Portier de Villeneuve (De) (L.-A.).

11 *mai* 1883.

215. Gaudel (C.-J.-B.).

15 *mai* 1883.

216. Jouffroy (E.-T.-A.).
217. Loze (M.-A.-E.).
218. Majorelle (H.-A.).
219. Quimfe (J.-T.).
220. Tassy (V.-F.-N.).

20 *mai* 1883.

221. Pambet (J.-B.-S.).
222. Rousselet (P.).

23 *mai* 1883.

223. Berveiller (M.-P.-L.)
224. Fortier (E.-L.-H.).
225. Thomas-Froideau (A.).

25 *mai* 1883.

226. Noël (M.-A.).

26 *mai* 1883.

227. Rippert d'Alauzier (De) (M.-L.-A.).

11 *juin* 1883.

228. Guérard (P.).
229. Hallauer (G.-E.).

21 *juin* 1883.

230. Dumont (H.-F.).
231. Fabre (G.-A.).
232. Gillet (C.).
233. Loppinet (J.-A.-F.).
234. Pierron (C.-A.).
235. Sauvage (F.-E.).
236. Tisserand (N.-M.-V.).

4 *juillet* 1883.

237. Leblanc (T.).

11 *juillet* 1883.

238. Colomb (L.-L.-V.).

13 *juillet* 1883.

239. Guyot (M.-C.-E.).

2 *août* 1883.

240. Ronssin du Chatelle (A.)

7 *août* 1883.

241. Falque (J.-M.).

9 *août* 1883.

242. Boixo (De) (M.-J.-P.).

20 *août* 1883.

243. Gonse (P.-G.)

23 *août* 1883.

244. Pelet (De)(R.-J.-M.-C.).

25 *août* 1883.

245. Martin (G.-R.-X.).

28 *septembre* 1883.

246. Barbier de la Serre (G.-G.-A.).
247. Chouffe (T.-A.).
248. Jacquelot du Boisrouvray (De) (A.-L.-M.).
249. Moniot (E.).

30 *septembre* 1883.

250. Faucompré (A.-A.).

4 *décembre* 1883.

251. Guieysse (P.-E.).

19 *décembre* 1883.

252. Guenot (P.-A.-H.).

16 *février* 1883.

253. Pollet (H.-M.-L.-M.-S.).

1er *mars* 1884.

254. Daubrée (L.-A.-L.).

11 *mars* 1884.

255. Greff (J.-A.).
256. Martin (A.-L.-J.-O.).
257. Rochas-Aiglun (De) (F.-J.-E.).
258. Trono de Bouchony (M.)

12 *mars* 1884.

259. Gilardoni (E.).

13 *mars* 1884.

260. Gail (De) (J.-C.-L.).
261. Picard (E.).

15 *mars* 1884.

262. Emard (M.-C.-A.).

26 *mars* 1884.

263. Rivet (C.-L.).

INSPECTEURS ADJOINTS.

2 *août* 1861.

1. Perrignon (P.-C.-E.).

29 *janvier* 1862.

2. Bourotte (M.-F.-A.).

21 *février* 1862.

3. Dejean (P.-A.).

1er *mai* 1862.

4. Lasaulce (E.).

9 *avril* 1863.

5. Crépy (C.-A.).

27 *janvier* 1864.

6. Dubarry de Lesqueron (J.-B.-A.-M.).

13 *mai* 1864.

7. Durey (J.-F.-E.).

30 *septembre* 1864.

8. Kiefer (F.-C.).

24 *décembre* 1864

9. Fillon (A.).

2 *novembre* 1865.

10. Sers (D.-P.-J.).

5 *février* 1868.

11. Vico (J.-J.-A.).

11 *mars* 1868.

12. Motte (J.-B.-E.).

12 *janvier* 1869.

13. Grattepain (O.-J.).

20 *mai* 1871.

14. Masson (F.).

3 *septembre* 1871.

15. Bénévent (B.)

18 *décembre* 1872.

16. Campardon (J.-M.-G.).

21 *mai* 1873.

17. Soulès (E.-A.-A.).

2 *février* 1874.

18. Dapremont (T.-E.-G.).

13 *décembre* 1875.

19. Moreau (C.-E.).

18 *mars* 1864-3 *janv.* 1876.

20. Delpéré de Cardaillac de St-Paul (H.-A.).

15 *mars* 1876.

21. Le Rouyer de la Fosse (L.-F.-O.).

3 *avril* 1876.

22. Guillot-Duhamel (L.-M.).

14 *juillet* 1876.

23. Dalexandre (L.-A.).

5 *août* 1876.

24. Maingaud (A.).

18 *octobre* 1876.

25. Chassaigne (J.-A.-C.).

28 *octobre* 1876.

26. Moreau (P.).

11 *janvier* 1877.

27. Brenot (L.).

29 *janvier* 1877.

28. Arailh (D') (E.-P.).

1er *février* 1877.

29. Boulongne (J.-A.-F.).
30. Petitcollot (N.-E.).

12 *février* 1877.

31. Deuxdeniers (E.-A.).

28 *février* 1877.

32. Delune (C.).

5 *juin* 1877.

33. Camus (C.-E.).

12 *juin* 1877.

34. Goupilleau (V.-A.-M.).

14 *juin* 1877.

35. Vaultrin (J.-B.-H.).

18 *juin* 1877.

36. Bouchez (A.-M.).

5 *juillet* 1877.

37. Lochet (L.-P.).

19 *juillet* 1877.

38. Clauda (J.-V.).

25 *juillet* 1877.

39. Malgras (G.-A.-S.-J.).

8 *nov.* 1876-3 *août* 1877.

40. Normand d'Authon (M.-R.-M.).

20 *septembre* 1877.

41. Zurlinden (A.-H.-T.).

21 *septembre* 1877.

42. Dubois (J.-L.).

19 *décembre* 1877.

43. Gast (C.-C.-L.).

18 *déc.* 1876-6 *janv.* 1878.

44. Bergevin (De) (F.-C.).

21 *janvier* 1878.

45. Chenu (C.-E.).

28 *janvier* 1878.

46. Parisot (H.-M.-J.).

12 *février* 1878.

47. Elie (J.-E.-A.-R.).

15 *février* 1878.

48. Ligeret (F.-E.).
49. Maire (P.-J.-J.-C.-E.).

1er *mars* 1878.

50. Dumont (L.-J.-B.).

19 *mars* 1878.

51. Sauce (C.-L.-G.).

22 *mars* 1878.

52. Carbon-Ferrière (De) (J.-P.-F.-T.).
53. Trombert (F.).

26 *mars* 1878.

54. Goret (E.-D.).

9 *avril* 1878.

55. Langlois (A.).

17 *avril* 1878.

56. Daubrée (F.-S.-R.).

30 *avril* 1878.

57. Senard (F.).

3 *mai* 1878.

58. Ména (P.-A.-M.-J.).

14 *mai* 1878.

59. La Porte (De) (A.-J.).

15 *juin* 1878.

60. Thil (J.-B.-S.-A.).

21 *juin* 1878.

61. Cochon (J.-F.).

22 *juin* 1878.

62. Carrière (J.-F.) ✠.

24 *juin* 1878.

63. Couval (M.-P.).

8 *juillet* 1875.

64. Delherm de Novital (R.)
65. Gebhart (F.-E.).
66. Huchet de Cintré (F.-J.-M.).

10 *juillet* 1878.

67. Vauthier (H.-A.-E.).

16 *juillet* 1878.

68. Arbeltier Jullien de la Boullaye (P.-M.-C.-E.).

18 *juillet* 1878.

69. Cornet (C.-M.-H.).

24 *juillet* 1878.

70. Badré (J.-N.-D.).

27 *août* 1878.

71. Gravier (A.-L.-F.).

10 *septembre* 1878.

72. Dubreuil (F.-J.).

11 *septembre* 1878.

73. Duchesne (J.-B.-E.-L.).

3 *octobre* 1878.

74. Maupoil (P.-G.-R.).

8 *octobre* 1878.

75. Vaney (C.-A.).

12 *octobre* 1878.

76. Bahezre de Lanlay (A.).

24 *octobre* 1878.

77. Elluin (G.-H.-T.).

8 *novembre* 1878.

78. Aubert (C.-N.).

20 *novembre* 1878.

79. Dion (E.-J.-J.).
80. Gaudet (N.-A.).

19 *décembre* 1878.

81. Malepeyre (E.).

20 *décembre* 1878.

82. Peloux (L.-A.-J.).

8 *janvier* 1879.

83. Floquet (E.-M.-A.).

21 *février* 1879.

84. Charleuf (G.-H.).
85. Degréaux (C.-H.).

7 *mars* 1879.

86. Lacaille (E.-G.-V.).
87. Lefebvre (L.-S.-C.).

19 *mars* 1879.

88. Laurent (E.).

31 *mars* 1879.

89. Colin (J.-M.-H.).
90. Rouyer (P.-M.-F.).

1er *avril* 1879.

91. Pison (J.-P.-C.-F.).

10 *avril* 1879.

92. Dubouclez (L.-E.).

9 *mai* 1879.

93. Le Levreur (J.-J.).

9 *juin* 1879.

94. Sainte-Claire Deville (G.).

17 *juin* 1879.

95. Racapé (L.).

23 *juin* 1879.

96. Peiffer (E.-A.).

10 *juillet* 1879.

97. Millet (P.-F.-A.).

14 *juillet* 1879.

98. Maulbon d'Arbaumont (M.-D.-J.).

31 *juillet* 1879.

99. Croizette-Desnoyers (G.)

29 *août* 1879.

100. Bastien (P.-E.-M.).
101. Delaunoy (L.-T.).

5 *septembre* 1879.

102. Huard de La Marre (E.).
103. Runacher (S.-A.).

22 *septembre* 1879.

104. Bourion (E.-A.).
105. Ménestrel (C.-F.).

31 *octobre* 1879.

106. Kornprobst (C.-A.).
107. Reuss (L.-H.-E.-A.).

5 *novembre* 1879.

108. Rose (J.-L.).

1er *décembre* 1879.

109. Haas (I.-P.-G.).

6 *décembre* 1879.

110. Lecour (J.-E.).

16 *janvier* 1880.

111. Blanquet de Rouville (L.)
112. Brunier (A.).
113. Sicard (P.-J.-D.).

26 *janvier* 1880.

114. Bon (E.-M.-M.).

29 *janvier* 1880.

115. La Bunodière (De) (M.).

9 *février* 1880.

116. Coindre (A.-V.-A.).

24 *février* 1880.

117. Bouër (D.-J.).

27 *février* 1880.

118. Chassinat (J.-L.-E.).

28 *février* 1880.

119. Charles (M.-L.).
120. Lamiray (T.).

4 mars 1880.

121. Gallois (M.-N.-A.).
122. Meynieux (L.-F.-C.).
123. Rochet (J.-F.-A.).
124. Tassard (F.-L.-V.).

10 mars 1880.

125. Thirion (J.-G.-A.).

11 mars 1880.

126. Denis (E.-P.-S.).

13 mars 1880.

127. Palasne de Champeaux (E.-P.).

16 mars 1880.

128. Bouvaist (E.-A.-T.).

31 mars 1880.

129. Marchand (C.-M.).

1er avril 1880.

130. Besançon (F.-C.).

24 avril 1880.

131. Gagneur de Patornay (A.-M.-M.), ✻.
132. Laithiez (G.-C.-L.-M.).
133. Rogé (L.-G.).

1er mai 1880.

134. Leseurre (P.-C.).

15 mai 1880.

135. Camend (M.-S.-H.).

20 mai 1880.

136. Toussaint (P.-M.-O.).

17 juillet 1880.

137. Vauthier (C.-J.-F.-M.).

22 septembre 1880.

138. Compte (S.-J.).
139. Joly de Sailly (P.-R.).
140. Martimor (C.-J.-H.).
141. Tézenas (G.-E.).

23 septembre 1880.

142. Muller (G.-C.).

30 septembre 1880.

143. Rollet (P.-A.-L.).

7 octobre 1880.

144. Levrault (M.-A.-X.).

13 juin 1878-8 *nov.* 1880.

145. Douvier (P.-C.-E.).

9 novembre 1880.

146. Bartet (E.-V.-M.)
147. Henry (A.-E.).

23 novembre 1880.

148. Blanchard (J.-M.).

7 décembre 1880.

149. Chautan de Vercly (F.).

9 décembre 1880.

150. Biarnois (C.-A.).
151. Frohard de Lamette (De) (E.-L.-A.).

20 juin 1873-20 *déc.* 1880.

152. Rousselet (V.-E.).

11 janvier 1881.

153. Lemoyne de Forges (J.).
154. Sanglé-Ferrière (E.).

14 janvier 1881.

155. Poupon (F.-G.).

17 *mars* 1879-17 *janv.* 1881
156. Caheu-Benel (P.-B.).

20 *janvier* 1881.
157. Bazaille (G.-P.-A.).

25 *janvier* 1881.
158. Bergère (M.-D.-F.).

9 *mars* 1881.
159. Muterse (A.-E.).

11 *mars* 1881.
160. Zaepffel (T.-H.-E.).

12 *mars* 1881.
161. Barré de Saint-Venant (J.) ✻.

29 *mars* 1881.
162. Duchaufour (A.).
163. Gérard (E.-E.-O.).

31 *oct.* 1879-31 *mars* 1881
164. David (C.-M.-T.).

27 *avril* 1881.
165. Foulon (C.-J.-M.-J.).

30 *juin* 1881.
166. Madon (P.-G.).

8 *juillet* 1881.
167. Guary (A.-H.).

20 *août* 1881.
168. Margot (J.).

5 *septembre* 1881.
169. Pierret (L.-M.).

13 *septembre* 1881.
170. Ferrus (L.-L.).

30 *septembre* 1881.
171. Masson (L.-T.-A.).

31 *octobre* 1881.
172. Laprévote (F.-L.).

22 *sept.* 1879-11 *déc.* 1881.
173. Gabet (A.).

14 *décembre* 1881.
174. Bénardeau (F.-F.).
175. Mersey (L.).

27 *mars* 1882.
176. Chevandier (A.-E.-H.).

11 *avril* 1882.
177. Millot (J.).

19 *avril* 1882.
178. Fabre (L.-A.).
179. Leddet (L.-J.-M.).

18 *juillet* 1882.
180. Battut (P.).

10 *août* 1882.
181. Scelzer (L.-V.-E.).

19 *août* 1882.
182. Chayaux (T.-E.).

25 *août* 1882.
183. Liouville (J.-E.).

19 *oct.* 1878-2 *déc.* 1882.
184. Lefebvre (C.-J.-H.).

19 *janvier* 1883.
185. Caumartin (P.-A.).
186. Minangoin (F.-H.).

23 *janvier* 1883.
187. Algan (H.-E.-L.).

26 janvier 1883.

188. Delavaivre (H.-J.-E.).
189. Fournier (M.-M.).
190. Kuss (C.-A.-D.).

22 février 1883.

191. Béguin (J.-J.).
192. Corrard (B.-E.).
193. Level (P.-E.).

7 avril 1883.

194. Thomas des Chesnes (G.)

10 avril 1883.

195. Granier (G.-E.).
196. Maire (J.-P.-E.).

9 mai 1883.

197. Pozzi (J.-F.).

9 juin 1883.

198. Roucy (De) (L.).

1er juillet 1883.

199. Andraud (P.-J.-A.).
200. Brive (A.-A.-M.).
201. Cardot (A.-E.-A.).
202. Labbé (H.-E.-J.).
203. Tourtel (J.).

23 août 1883.

204. Raffignon (J.-G.-A.).

10 septembre 1883.

205. Rouger (M.-T.-E.).

31 décembre 1883.

206. Lacroix (P.-F.-P.).
207. Salvat (P.-M.).

15 janvier 1884.

208. Rostang (De) (M.-L.-J.-M.).

11 mars 1884.

209. Nouguès (P.-J.-O.).

12 mars 1884.

210. Gourier (H.).
211. Laigre (E.-P.-D.).
212. Sauné (J.-E.-H.).
213. Sury d'Aspremont (De) (M.-E.).
214. Zivy (P.-A.).

13 mars 1884.

215. Armandin (F.-S.).
216. Connétable (V.-A.).
217. Lemps (De) (J.-A.).
218. Mörch (P.-N.-C.).
219. Pintiau (Z.).
220. Roussel (E.).

GARDES GÉNÉRAUX (1re, 2e, 3e CLASSE).

27 juin 1870.

1. Thinus (H.).

12 juillet 1870.

2. Lachat (A.).
3. Sergeot (L.-N.).

30 juillet 1870.

4. Lhéritier (G.).

4 mai 1871.

5. Paris (G.-A.).

11 *juin* 1871.

6. Lamarque (A.).
7. Robin (L.).

7 *décembre* 1871.

8. Puaux (A.-L.).

14 *mars* 1872.

9. Duret (H.-C.-B.).

7 *septembre* 1872.

10. Chabert (A.).

11 *février* 1873.

11. Garot (F.-V.).
12. Javel (L.-E.-A.).
13. Reydet (F.-A.).

22 *avril* 1873.

14. Galzandat (C.-N.).

3 *septembre* 1873.

15. Poux (P.).

2 *février* 1874.

16. Roquefeuil (De) (A.-H.).
17. Thuillier (A.-O.).

20 *mars* 1865-6 *av.* 1874.

18. Baciocchi-Adorno (De) (M.-J.-E.-R.).

23 *juin* 1874.

19. Robin (J.-P.-E.).

19 *février* 1875.

20. Lasvigne (J.-L.-J.).

12 *avril* 1875.

21. Brimont (F.-T.).

3 *juin* 1875.

22. Eustache (F.).
23. Gral (G.).
24. Léger (J.-B.).
25. Piéri (V.).

3 *septembre* 1875.

26. Bourbon (J.-F.-A.).

3 *avril* 1876.

27. Petit (J.-B.).

20 *mai* 1876.

28. Martin (C.-L.).

6 *juillet* 1876.

29. Fenouillet (A.).
30. Houyez (E.-J.).

7 *septembre* 1876.

31. Lochner (De) (L.).

18 *décembre* 1876.

32. Couteau (J.-L.).
33. Marchand (E.).

31 *mai* 1872-30 *mars* 1877.

34. Dussaut (A.-A.-E.).

5 *juillet* 1877.

35. Massiéra (J.).
36. Nardin (P.-F.).
37. Soubabère (B.).
38. Thouvenel (J.-H.).
39. Villelongue (De) (A.-J.).

9 *octobre* 1877.

40. La Haye Saint-Hilaire (De) (H.-L.-M.-J.).

19 *décembre* 1877.

41. Mercent (F.-P.).

42. Peladan (E.-V.).
43. Roussel (A.-E.-D.).
44. Wilmart (C.-H.-E.).

7 *mars* 1877-16 *fév.* 1878.

45. Raybaud (P.-M.).

8 *mai* 1878.

46. Froissart (P.-N.-E.).

9 *octobre* 1878.

47. Béthery de la Brosse (G.-L.-P.-L.-L.-F.).
48. Cuny (L.-V.-E.).
49. Delaygue (F.-A.).
50. Le Dret (P.-E.-G.-T.).

10 *décembre* 1878.

51. Lacroix (J.).

17 *décembre* 1878.

52. Bonnefoy (A.-L.).
53. Cazeneuve (L -P.).
54. Fargues (C.-H.-A.).
55. Fréchou (B.-M.-M.-J.).

21 *février* 1879.

56. Hannel (P.-V.).

5 *mars* 1879.

57. Proby (L.-P.).

25 *juin* 1879.

58. Doinet (C.).
59. Vautrin (C.-A.).

31 *mai* 1872-27 *nov.* 1879.

60. Sergent (G.-I.-J.).

1er *décembre* 1879.

61. Fillon (P.-A.).
62. Senger (M.).

15 *décembre* 1879.

63. Gottiniaux (M.-A.-L.).

23 *janvier* 1880.

64. Bocquentin (E.-A.-F.).
65. Bonnet (M.-P.).
66. Carreau (H.-E.).
67. Descubes du Châtenet (C.-J.).
68. Fresneau (P.-E.-S.).
69. Gandar (E.).
70. Guichet (M.-A.-V.).
71. Lafosse (H.-N.-R.).
72. Perdrizet (A.).
73. Piche (L.-J.-G.).
74. Roulleau (L.-R.).
75. Seurre (H.-N.-A.).
76. Truchot (H.-J.-L.).

28 *janvier* 1880.

77. Claise (M.).

28 *février* 1880.

78. Auger (J.-N.).
79. Nallet (J.).

30 *mars* 1880.

80. Cottignies (M.-M.).
81. Gazin (F.-A.).
82. Gény (J.).
83. Goin (C.-N.).
84. Perroy (J.-M.-T.).

7 *juin* 1880.

85. Boillot (C.).
86. Damais (E.-L.-F.).
87. Mauger (L.-R.).
88. Peupion (L.-A.-L.).

24 *juillet* 1880.

89. Panisset (E.) ☼.

22 septembre 1880.

90. Batho (L.-J.-H.).
91. Blanc (L.-E.).
92. Buisson (F.-E.-V.).
93. Dubois (J.-A.-P.).
94. Granjean (C.-G.).
95. Jacquot (M.-A.-L.).
96. Joly (M.-F.-H.).
97. Moureton (J.-P.).
98. Pécheral (A.-H.).
99. Prost (C.-E.).
100. Schlumberger (P.-B.).
101. Stef (F.-G.-L.).
102. Watier (J.-H.).

19 octobre 1880.

103. Babinet (A.-H.).
104. Forget (J.).
105. Tallavignes (C.-A.-E.).

8 novembre 1880.

106. Martin (J.-N.-G.).

11 janvier 1881.

107. Noguier (F.).

7 mars 1881.

108. Britsch (L.-E.).

17 mars 1881.

109. Orfila (E.-M.-A.).

7 avril 1881.

110. Lignières (De) (M.-J.-A.-H.).

14 avril 1881.

111. Wacheux (F.-J.).

22 juillet 1881.

112. Billard (G.).

26 juillet 1881.

113. Fauveau (C.-M.).
114. Perrey (J.-B.).

25 août 1881.

115. Bardonnaut (H.)
116. Bedel (L.).
117. Bentajou (J.-F.-M.).
118. Champsaur (M.-G.-L.).
119. Chatin (A.-J.-P.).
120. Demoyen (P.-A.).
121. Gély (J.-J.-P.).
122. Jeanjean (V.-J.).
123. Lapasse (De) (L.-M.).
124. Laporte (V.-P.)
125. Loriot de Rouvray (E.).
126. Monginot (E.-N.-V.).
127. Péquin (J.-L.-E.).
128. Riberolles (De) (L.-M.-J.-F.).
129. Rousselot (E.-A.).

7 septembre 1881.

130. Claudot (C.-L.).
131. Rouis (A.-E.).
132. Schaeffer (G.-H.-A.).

13 janvier 1882.

133. Pintiau (E.).
134. Sardi (C.-A.-N.).

11 avril 1882.

135. Bizot de Fonteny (P.).

13 mai 1882.

136. Germain (M.-C.).

1er août 1882.

137. Chardon (N.-L.-J.).

23 août 1882.

138. Dillenseger (A.).
139. Hatey (L.-A.).
140. Lecomte (J.-F.-F.).

25 *septembre* 1882.

141. Meunier (L.-C.-N.).

30 *septembre* 1882.

142. Bonhomme de Lajaumont (M.-T.-A.-R.).
143. Botherel (De) (C.-M.-J.).
144. Casalis (P.-A.-M.).
145. Cussac (De) (J.).
146. Détrie (L.-A.).
147. Grassal (A.-L.).
148. Hüffel (G.).
149. Lafond (J.-M.).
150. Masselin (R.-F.).
151. Muller (J.-A.).
152. Musset (P.-R.-I.-G.).
153. Rabutté (R.-C.).
154. Rodolphe (E.-E.-F.).
155. Sanson (A.-F.-A.).
156. Tripier (L.-J.).
157. Ussèle (C.-J.-L.).

24 *novembre* 1882.

158. Pellevoisin (L.-M.).

11 *janvier* 1883.

159. Bassac (A.-A.).

26 *janvier* 1883.

160. Morlon (C.-N.).
161. Osterberger (J.-B.).
162. Piéri (Ch.).
163. Raincourt (F.).

5 *mai* 1883.

164. Muller (J.).

29 *juin* 1883.

165. Maglioli (J.-P.).

18 *juillet* 1883.

166. Bourcier (A.).
167. Connétable (J.-A.).
168. Duvic (A.).
169. Guillat (B.).

8 *septembre* 1883.

170. Bernard de Lavernette (M.-C.-J.-P.).
171. Bertrand (L.-P.).
172. Boureau (M.-P.).
173. Bouvet-Murinon (G.).
174. Buffault (M.-J.-E.-P.).
175. Drevon (E.-P.-L.-J.).
176. Fossier (P.).
177. Géneau (G.-F.-A.-H.).
178. Guillot (L.-A.).
179. Henriquet (P.-J.-A.).
180. Hérisson-Laparre (G.-R.-P.).
181. Jouffroy d'Abbans (De) (C.-P.-X.).
182. Leddet (P.-M.).
183. Périchon (J.-B.-S.-G.-M.-A.).
184. Surell (L.-C.-A.).
185. Tessier (L.-F.).
186. Volmerange (F.-P.-M.)
187. Volmerange (M.-F.-R.)

15 *septembre* 1883.

188. Aubry (P.-J.).
189. Barret (M.-G.-M.-A.).
190. Goizet (M.-P.-G.).
191. Grenier (M.-C.-L.-A.).
192. La Laurencie (De) (M.-B.-L.-J.).

31 *décembre* 1883.

193. Bisch (Ch.).

29 *février* 1884.

194. Allaire (P.-L.-E.).
195. Balandier (C.-A.).
196. Bettend (C.-A.).
197. Boëglin (F.-J.).
198. Boudriot (L.-C.).
199. Brun (De) (J.-J.-H.).
200. Burnichon (J.-M.-V.).
201. Cazanave (F.-A.-E.-G.)
202. Chancerel (J.-P.-A.-E.)
203. Conrad (F.).
204. Cossé (P.-J.).
205. Dellon (F.-J.-J.).
206. Grivart (E.-M.).
207. Guimet (A.).
208. Guiny (du) (C.-A.-L.-M.)
209. Hayaux (E.-L.).
210. Jauffred (J.).
211. Jouanno (J.-L.).
212. Jourdan (G.-J.).
213. Koch (G.-H.).
214. Krebs (J.-F.).
215. Lafage (J.-P.).
216. Lallemant de Liocourt (De) (F.-H.).
217. Lamasse (M.-J.-M.-E.)
218. Lanoir (G.-M.-E.).
219. Larminat(de)(F.-M.-R.)
220. Lemaire (P.-L.).
221. Lembertoz (P.-C.).
222. Lemoine (L.-H.).
223. Martin (J.-E.).
224. Mion (L.).
225. Muraine (L.-E.-J.).
226. Péjoux (C.-J.-E.).
227. Perrot (J.-B.-V.).
228. Peyroux (M.-M.-E.).
229. Poinçon de la Blanchardière Jan de la Hamelinaye (H.-A.-J.).
230. Poirée (L.-Z.-A.).
231. Prouvé (M.-G.-G.).
232. Raimon (L.-J.).
233. Renaux (J.-F.).
234. Rothéa (A.-M.).
235. Sabatier (J.-E.).
236. Serval (M.-C.-A.).
237. Steiner (J.-F.-L.).
238. Tellier (J.-R.-L.).
239. Thiriot (P.-J.).
240. Thomas (J.-J.).
241. Trotabas (F.).
242. Védrines (De) (F.-P.).
243. Vincent (M.-E.-H.).
244. Rollang (A.-I.).
245. Senaux (J.-F.-H.).

GARDES GÉNÉRAUX (4e ET 5e CLASSE).

12 *avril* 1875.

1. Carli (J.-P.).

20 *avril* 1877.

2. Fourchault (A.-L.-E.).

14 *mai* 1879.

3. Parrieu (P.).

31 *mai* 1880.

4. Géneau (E.-F.).

15 *déc.* 1879-19 *juin* 1880.

5. Lagrange (J.).

30 *novembre* 1880.

6. Willard (M.-C.).

9 *décembre* 1880.

7. Humblet (N.).

23 *décembre* 1880.

8. David (T.-B.).

27 *décembre* 1880.

9. Patris (J.-B.).

11 *janvier* 1881.

10. Cropsal (C.-F.).

11 *mars* 1881.

11. Page (A.-E.-G.).

14 *avril* 1881.

12. Tissot (F.-A.).

16 *avril* 1881.

13. Voirin (J.-J.-B.-E.).

27 *mai* 1881.

14. Delourme (C.-J.-L.-M.).
15. Mathieu (F.).

23 *juin* 1881.

16. Castel (J.-I.).

5 *septembre* 1881.

17. Gence (F.).

13 *janvier* 1882.

18. Allard (J.-F.).
19. Dol (Z.-L.-A.).
20. Fourié (L.-G.).
21. Vacelet (A.-Z.).

28 *février* 1882.

22. Démaret (L.).

7 *mars* 1882.

23. Védie (A.-P.).

3 *juillet* 1882.

24. Caraven (L.-C.-J.).

13 *juillet* 1882.

25. Corniquet (M.-P.-J.).
26. Famin (A.-J.).

26 *janvier* 1883.

27. Gautier (A.-G.).
28. Poujol (H.).

20 *avril* 1883.

29. Balestrier (De) (F.-A.-L.)

23 *avril* 1883.

30. Boude (P.-A.).

5 *mai* 1883.

31. Becquet (L.-A.).
32. Bresse (J.-E.-S.).
33. Edange (F.-L.-E.).

18 *juillet* 1883.

34. Carrière (A.).
35. Dufoulon (A.).
36. Dumont (A.-J.).
37. Garnier (P.-J.).

23 *août* 1883.

38. Peretti (P.-F.).

27 *août* 1883.

39. Castéran (J.).

15 *septembre* 1883.

40. Garnier (J.-F.).

22 *septembre* 1883.

41. André (A.-G.).

5 *octobre* 1883.

42. Allemand (J.-M.).

GARDES GÉNÉRAUX STAGIAIRES.

11 *mars* 1884.

1. Aubert (J.-P.-A.).
2. Boisset (A.-D.).
3. Bourcelot (M.-P.-L.).
4. Guyot (J.-B.).
5. Lachat (N.-A.).
6. Leclère (L.-A.).
7. Marchal (J.-N.).
8. Michelant (E.-P.).
9. Multier (V.).
10. Planque (E.).
11. Sauge (P.-S.).

13 *mars* 1884.

12. Jacquin (L.-A.).

29 *mars* 1884.

13. Lieutard (H.).
14. Reyne (M.-A.).
15. Sadrin (J.-B.-B.).

TABLEAUX D'AVANCEMENT

ARRÊTÉS, DANS SES SÉANCES DES 14 ET 15 FÉVRIER 1884,
PAR LE COMITÉ INSTITUÉ PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
DU 13 DÉCEMBRE 1878.

POUR LE GRADE DE CONSERVATEUR

MM. LES INSPECTEURS :

Barte de Sainte-Fare, à Fontainebleau.
Bourdin, à Lons-le-Saunier.
Charlemagne (E.-N.), à Paris.
Darantière de Bacourt, à Chalon-sur-Saône.
Darcy, à Valence.
Demoyen, à Oran.
Durocher, à Rambouillet.
Frochot, à Pau.
Laurent (A.-E.), à Dôle.
Lefebvre (N.-M.-A.), à Toul.
Philippe (G.), à Epernay.
Simian, à Grenoble.

POUR LE GRADE D'INSPECTEUR

MM. LES INSPECTEURS ADJOINTS :

Arailh (D'), à Carcassonne.
Babezre de Lanlay, à Foix.
Bergevin (De), à Bordeaux.
Bouchez, à Chambéry.
Boulongue, à Ecommoy.
Brenot, à Lons le-Saunier.
Campardon, à St-Gaudens.
Camus, à Aubenas.
Carbon-Ferrière (De), à Aubenas.
Carrière (Félix), à Royan.
Chassaigne, à Clermont-Ferrand.
Clauda, à Melun.
Cochon, à Alençon.
Dalexandre, à Laon.
Daubrée (F.-S.-R.), à Paris.
Daubrée (L.-A.-L.), à Paris.
Delune (Charles), à Lure.
Deuxdeniers, à Mende.
Dubois (J.-L.), à Bulgnéville.
Duchesne, à Oloron.
Elie, à Toul.
Emard, à Mostaganem.

Gall (De), à Paris.
Gast, à Paris.
Gilardoni, à Beaune.
Goret, à Embrun.
Greff, à Moutiers.
La Porte (De), à Cérilly.
Le Rouyer de la Fosse, à Blain.
Ligeret, à Nevers.
Maingaud, à Blois.
Maire (P.-J.-J.-C.-E.), à Paris.
Malgras, à Mirecourt.
Martin (A.-L.-J.-O.), à Bagnères-de-Luchon.
Ména, à Cirey.
Moreau (C.-E.), à Compiègne.
Normand d'Authon, à Niort.
Parisot, à Remiremont.
Petitcollot, à Nancy.
Picard, à Paris.
Rivet, à Paris.
Rochas-Aiglun (De), à Valence.
Trono de Bouchony, à Ajaccio.
Vaultrin, à Grenoble.
Zurlinden, à Paris.

POUR LE GRADE D'INSPECTEUR ADJOINT

MM. LES GARDES GÉNÉRAUX :

Armandin, à Lormes.
Baciocchi Adorno (De), à Montpellier.
Béthery de la Brosse (G.), à Joigny.
Bienvenu, à la Feuillie.
Bonnet (M.-P.), à Tlemcen.
Chabert, à Saint-Maximin.
Connétable (V.-A.), à Recey-sur-Ource.
Cuny (L.-V.-E.), à Lunéville.
Delaygue, à Pithiviers.
Duret, aux Sables-d'Olonne.
Dussaut, à Saint-Affrique.
Froissart, à Amiens.
Galzandat, à Châteauvillain.
Garot, à Dun-sur-Meuse
Gourier, à Carcassonne.
Gral, à Serres.
Guichet, à l'École forestière.
Houyez, à Givet.
Javel, à Salins.
Lachat, à Saint-Julien.
Lacroix (J.), à Veynes.
Laigre, à Versailles.
Lamarque, à Parentis-en-Born.
Lasvigne, à Tizi-Ouzou.
Le Dret, à Châteauneuf.
Lemps (De), à Pont-de-Beauvoisin.
Lochner (De), à Darney.
Martin (C.-L.), à Epinal.
Massiéra, à Castellane.
Mörch, à Clermont-Ferrand.
Nouguès, à Argelès.
Petit, à Blidah.
Pintiau (Z.), à Hirson.
Puaux, à Florac.
Raybaud, à Digne.
Roquefeuil (De), à St-Flour.

Roussel (E.), à Gondrecourt.
Sauné, à Toulouse.
Sergent, à Villers-Cotterets.
Sergeot, à Bar-sur-Aube.
Seurre, à Ajaccio.
Sury d'Aspremont (De), à Troyes.
Thinus, à Ax.
Wilmart, à Toulouse.
Zivy, à Besançon.

POUR LE GRADE DE GARDE GÉNÉRAL STAGIAIRE

MM. LES BRIGADIERS :

Astier, à Mende.
Aubert (J.-P.-A.), à Mende.
Bernard (A.-A.), au Plâ.
Boisset, à Gy.
Bourcelot (M.-P.-L.), à Saulieu.
Braun (F.-A.), à Rochesson.
Charnotet, à Bricot-la-Ville.
Chazelle, à Ternant.
Cugnet, à Chambéry.
Ernult, à Châteauneuf.
Guyot (J.-B.), à Gap.
Houbaut, à Jupilles.
Jacquemin (F.-J.), à Beaulieu.
Jacquin (L.-A.), à Baincthun.
Lachat, à Thônes.
Leclère (L.-A.), à Ambert.
Leroy (V.-J.-E.), à Mennevret.
Lieutard, à Lodève.
Marchal (J.-N.), à Etain.
Michelant, à Dampierre-sur-Salon.
Multier (V.), à la Chapelle-en-Vercors.
Naegelen, à Tébessa.
Osterberger (J.-M.), à Bussang.
Pérignon (F.-A.), à Viomé-nil.
Pingret, à Pisseleux.
Planque (E.-J.-V.), à Saint-Bonnet.
Reyne, à Digne.
Sadrin, à Vergons.
Sauge, à Saint-Laurent.
Sedat, à Remollon.

TABLEAU DES DÉPARTEMENTS

avec indication des numéros et des chefs-lieux de conservations forestières dont ils dépendent.

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Ain.	17	Mâcon.
Aisne.	7	Amiens.
Allier.	21	Moulins.
Alpes (Basses-). . . .	26	Aix.
Alpes (Hautes-). . . .	35	Gap.
Alpes-Maritimes. . .	34	Nice.
Ardèche.	5	Privas.
Ardennes.	37	Mézières.
Ariège.	38	Foix.
Aube.	8	Troyes.
Aude.	25	Carcassonne.
Aveyron.	28	Aurillac.
Bouches-du-Rhône. .	26	Aix.
Calvados.	2	Rouen.
Cantal.	28	Aurillac.
Charente.	24	Niort.
Charente-Inférieure.	24	Niort.
Cher.	20	Bourges.
Corrèze.	28	Aurillac.
Corse.	30	Ajaccio.
Côte-d'Or.	3	Dijon.
Côtes-du-Nord. . . .	15	Alençon.
Creuse.	20	Bourges.
Dordogne.	29	Bordeaux.
Doubs.	12	Besançon.
Drôme.	36	Valence.
Eure.	2	Rouen.

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Eure-et-Loir.	2	Rouen.
Finistère	15	Alençon.
Gard.	27	Nîmes.
Garonne (Haute-).. .	18	Toulouse.
Gers.	18	Toulouse.
Gironde.	29	Bordeaux.
Hérault.	27	Nîmes.
Ille-et-Vilaine. . . .	15	Alençon.
Indre..	20	Bourges.
Indre-et-Loire. . . .	19	Tours.
Isère.	14	Grenoble.
Jura.	13	Lons-le-Saunier.
Landes.	29	Bordeaux.
Loir-et-Cher.	19	Tours.
Loire	14	Grenoble.
Loire (Haute-). . . .	11	Clermont-Ferrand.
Loire-Inférieure. . .	19	Tours.
Loiret.	19	Tours.
Lot.	18	Toulouse.
Lot-et-Garonne. . . .	18	Toulouse.
Lozère.	5	Privas.
Maine-et-Loire. . . .	19	Tours.
Manche.	2	Rouen.
Marne.	10	Melun.
Marne (Haute-). . . .	31	Chaumont.
Mayenne.	15	Alençon.
Meurthe-et-Moselle. .	4	Nancy.
Meuse	16	Bar-le-Duc.
Morbihan.	15	Alençon.
Nièvre.	21	Moulins.
Nord.	7	Amiens.
Oise.	1	Paris.
Orne.	15	Alençon.
Pas-de-Calais.	7	Amiens.
Puy-de-Dôme.	11	Clermont-Ferrand.

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Pyrénées (Basses-). .	22	Pau.
Pyrénées (Hautes-). .	23	Tarbes.
Pyrénées-Orientales.	25	Carcassonne.
Rhin (Haut-).	12	Besançon.
Rhône.	14	Grenoble.
Saône (Haute-). . . .	32	Vesoul.
Saône-et-Loire. . . .	17	Mâcon.
Sarthe.	15	Alençon.
Savoie.	33	Chambéry.
Savoie (Haute-). . . .	6	Annecy.
Seine.	1	Paris.
Seine-et-Marne. . . .	10	Melun.
Seine-et-Oise.	1	Paris.
Seine-Inférieure. . .	2	Rouen.
Sèvres (Deux-). . . .	24	Niort.
Somme.	7	Amiens.
Tarn	25	Carcassonne.
Tarn-et-Garonne . .	18	Toulouse.
Var.	34	Nice.
Vaucluse	36	Valence.
Vendée	24	Niort.
Vienne	24	Niort.
Vienne (Haute-). . .	20	Bourges.
Vosges.	9	Epinal.
Yonne.	8	Troyes.

TABLE DES MATIÈRES.

I.

V. — LOUVETERIE.

VI. — TABLES.

FIN DE LA TABLE.

Capote uniforme avec rotonde, drap vert	160f
Veston-tunique, nouvelle tenue..................	90
Pantalon..................................	45
Gilet vert..................................	20
Képy, soutache argent............ 14, 16, 20, 25,	28
Képy rigide, 2 fr. en plus.	
Sabre, acier.......................... 40 et	50
Ceinturon doublé maroquin (porte-mousqueton)...	20
Dragonne................................	20
— cordon canetille, argent................	30
Trèfles argent, garde général, sous-inspecteur....	20
— — inspecteur, conservateur..........	70
Trèfles Poil de chèvres 7,	9
Grades circulaires aux manches..................	5
— — capote........................	6
Cors de chasse, la paire........................	3

Escompte : 10 pour 100 sur les ventes au comptant

MM. les Agents de passage à Paris sont priés de faire prendre leurs mesures.

MM. les Agents qui, ne pouvant venir à Paris, désireraient commander leur nouvelle tenue, auront à envoyer les mesures suivantes :

Veston-jaquette.

Longueur de taille.
— totale.
Grosseur de poitrine.
— de taille
Largeur de carrure.
Longueur de la manche.

Pantalon.

Longueur de côté.
— d'entre-jambes.
Grosseur de ceinture.
— du bassin.
— du genou.
Largeur du bas.

Gilet.

Longueur totale.
Fermeture.
Grosseur de poitrine.
— de taille.

Képy.

De préférence par un chapelier ; à défaut, tour de tête et indication de la forme du front.

ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1884

CONTENANT LE TABLEAU COMPLET

AU 1er AVRIL 1884

Du personnel de l'Administration des forêts, du service forestier de l'Algérie, la liste des promotions de l'École forestière, le budget de l'Administration des forêts, et de nombreux documents statistiques

---

23e année

Prime exclusivement reservee aux abonnés de la *Revue des Eaux et Forêts*.

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES EAUX ET FORÊTS
Rue Fontaine-au-Roi, no 13

1884

Paris. — Typ. A. Hennuyer, rue Darcet, 7.